

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX

DE LA

Société Polytechnique

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

Pendant l'Année 1826-27,

Par M. MAURICET, D. M. P., Secrétaire.



VANNES,

De l'Imprimerie de J.-M. GALLES, Imp.^r du Roi.

Vai 1827.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

Pendant l'année 1826-27.

MESSIEURS,

DEPUIS long-temps quelques botanistes, plus zélés que savans, étaient dans l'usage de se rassembler pour herboriser aux environs de Vannes. L'uniformité des goûts les avait réunis, l'amitié ne tarda pas à cimenter cette union. Non contents de recueillir les plantes et de les classer, ils ne bornaient pas là leurs travaux, ou plutôt leurs plaisirs. Tantôt ils visitaient les plus beaux sites de notre pays; d'autres fois ils parcouraient les îles de notre archipel armoricain; souvent ils s'arrêtaient près de quelque monument célèbre; presque toujours alors l'excursion botanique se terminait par une digression dans le domaine de la philologie: l'histoire, les traditions, les usages, les coutumes étaient consultés, les opinions émises avec liberté et discutées sans prétention et sans aigreur. Plusieurs fois des lectures vinrent ajouter au charme de ces promenades devenues des fêtes champêtres. Bientôt

Historique
de la
Société.



des entomologistes, des minéralogistes vinrent se joindre aux élèves de Flore : chacun se livrant à son goût pour telle ou telle partie de l'histoire naturelle, l'étudiait en son particulier et portait dans nos réunions le fruit de ses études et de ses recherches. Le 24 mai 1826, l'herborisation se fit avec une sorte d'appareil ; dès le matin plusieurs de vous se répandirent dans la campagne et rapportèrent une ample récolte de plantes, d'insectes et de minéraux ; un banquet termina cette excursion et fut suivi de plusieurs lectures. M. Blutel décrivit les mœurs et les ruses du fourmi-lion ; M. Le Lièvre, appliquant la littérature aux sciences naturelles, vous lut un fragment sur la Drave, *draba verna* de Linneus ; M. Quéral vous communiqua le résultat des herborisations de l'année, et le compara avec les herborisations de l'année précédente ; M. Richard donna la description d'une nouvelle espèce de plante appartenant au genre *erodium*, de la famille des géraniées et indigène dans le département du Morbihan ; M. Mauricet, dans le récit d'un voyage à l'île de Fandouillec, vous dit par quels soins et avec quels travaux un homme seul était parvenu à fertiliser et à changer en jardin une terre avant lui stérile ; en même temps M. Tanguy mit sous vos yeux le plan de cette île que lui-même avait levé. Mais ce qui attira surtout votre attention, ce fut un discours de M. Galles, dans lequel notre confrère traça le plan d'une société départementale spécialement destinée à faire fleurir les sciences et les

arts dans le Morbihan ; en décrivant les avantages qui devaient en résulter pour le pays, l'auteur indiqua les moyens propres à aplanir les difficultés d'une semblable entreprise. Vous vous étiez déjà familiarisés avec cette idée, le discours de notre confrère la fortifia davantage, de nouveaux membres furent appelés à concourir à son exécution, et le 29 mai fut choisi pour une première réunion. De ce jour date l'existence de la société polymathique.

Une fois d'accord sur le but que vous vous proposiez, vous ne pouviez manquer de l'être sur les moyens d'y parvenir ; cependant vous avez voulu qu'une sage lenteur présidât à la discussion de vos réglemens, et vous vous êtes tenus en garde contre une précipitation souvent nuisible. Pendant le cours de ces discussions il a été facile de remarquer que chacun soutenait son avis avec la force d'une conviction intime, puis se soumettait religieusement à ce qui avait été décidé par la majorité. Cette indépendance d'opinions, cette soumission à la chose jugée vous sont un sûr garant de la stabilité de notre société ; une nouvelle garantie vient s'y joindre encore, c'est cette unanimité de suffrages qui a porté à la place de président de notre société naissante le respectable auteur de l'Essai sur les Antiquités du Morbihan, et qui a décerné le titre de membre honoraire à M. le Comte de Chazelles et à M. le Marquis de Léhélec : le premier, passionné pour les arts et pour les sciences, semble se multiplier sur tous les points de notre dé-

partement pour encourager les défrichemens , protéger l'établissement des manufactures , diriger des constructions utiles ou élever des monumens qui un jour deviendront historiques. Plus resserré dans ses attributions , mais aussi plus en contact avec toutes les classes de ses concitoyens , le second , sans augmenter des impositions locales qui presque toujours pèsent sur la classe indigente , trouve dans une administration sévère les moyens d'assainir la ville , d'étendre ses promenades , d'ouvrir des rues , de réparer des édifices en ruine ou non achevés et d'entreprendre plusieurs travaux que l'hygiène publique réclamait depuis long-temps. Honneur aux hommes qui ne se servent du pouvoir que pour faire le bien ! Comme habitans du Morbihan et de la ville de Vannes , comme amis des sciences et de tout ce qui concerne l'intérêt public , nous devons des remerciemens à ces deux Magistrats , et nous le devons d'autant plus que notre caractère et notre situation sociale nous mettent au-dessus du soupçon de flatterie.

En même temps que vous formiez votre bureau , que vous nommiez des membres honoraires , vous assuriez votre existence scientifique par la nomination de membres associés libres et de correspondans. Plusieurs hommes instruits de ce département ont eu le courage de se joindre à nous et de prendre une part active à nos travaux : je dis ont eu le courage , et ce n'est pas sans dessein ; car il en faut , Messieurs , pour entrer dans une société nouvelle qui ne présente

pas des garanties suffisantes à bien des personnes. Dans le choix de vos correspondans, vous avez principalement nommé les hommes qui cultivent avec le plus de zèle les sciences ou les arts dans les départemens circonvoisins ; vous les avez choisis de préférence, parce qu'ils étaient intéressés d'une manière plus particulière au progrès des lumières en Bretagne. Vous vous êtes aussi adjoint des collaborateurs appartenant à des points de la France plus éloignés, bien persuadés qu'ils ne pouvaient être indifférens au succès de votre entreprise.

Ce succès, Messieurs, tout vous l'annonce : déjà votre musée se forme, vos sections s'occupent de recueillir des faits, de classer les produits naturels soit indigènes soit exotiques à notre département. Vos correspondans, vos associés libres rivalisent de zèle avec les membres résidans, et même des personnes qui ne font point partie de notre société, mais qui désirent sa prospérité, ajoutent à la richesse de vos collections ; vos séances suffisent à peine à la lecture des mémoires que vous recevez, et bientôt, peut-être, vous serez obligés de les multiplier. Plusieurs d'entre vous se sont spécialement occupés des moyens que vous deviez employer pour rendre la création de la société polymathique aussi utile que possible aux sciences et aux habitans du département. Avant de parcourir le cercle des travaux qui vous ont occupés pendant l'année, je vous rappellerai en peu de mots les conseils de nos collègues.

Discours
sur le but de
la Société.

Partant de cette idée fondamentale qu'il ne suffit pas qu'une société savante ait pour but l'instruction de ses membres, mais qu'elle doit concourir par d'utiles travaux au bien de son pays, M. Rallier a représenté les avantages que notre département doit retirer de l'érection d'un musée tel que vous l'avez projeté, tel que vous en avez commencé l'exécution; portant ses vues plus loin, il a fixé votre attention sur les bons effets que l'on doit attendre de fouilles bien dirigées : « Ces fouilles, dit notre honorable » confrère, vous présentent les plus belles chances » de succès sous ce triple point de vue que, sans » leur secours, la partie minéralogique de la collec- » tion projetée demeure incomplète; qu'elles peuvent » conduire à des découvertes archéologiques impor- » tantes; enfin, par-dessus tout, qu'elles doivent un » jour nous révéler de riches productions naturelles » cachées sous nos pas, et dont l'exploitation sera » une source d'abondance pour le département. »

M. Blutel, développant les idées qui ont servi de base à la division de votre société en sections et à la distribution des travaux propres à chacune de ces sections, vous a fait voir combien il importait que des tableaux météorologiques fussent dressés avec exactitude; il vous a représenté les avantages que l'agriculture, l'astronomie, la médecine surtout, retireraient d'un tel travail; il vous a fait sentir combien il serait utile de donner à nos cultivateurs des idées plus étendues sur l'agriculture, de les tenir au cou-

rant des découvertes que cette science fait tous les jours, et combien il serait nécessaire, pour parvenir à ce but, que l'instruction primaire fût plus répandue.

Après vous avoir invités à l'étude de la minéralogie, de la botanique et de la zoologie, M. Blutel vous a représenté que peu de départemens fournissent autant que le nôtre aux méditations de l'historien et de l'antiquaire; enfin il vous a fait entrevoir combien serait avantageux, pour la propagation des sciences, l'établissement de cours publics où seraient enseignées les différentes branches de l'histoire naturelle.

M. Avrouin-Foulon vous a témoigné le désir que la société s'occupât d'encourager l'agriculture, le commerce et les arts, et qu'elle contribuât à appeler dans le Morbihan les spéculateurs en tout genre.

M. Claret, dans un discours à la section de zoologie et des sciences médicales, dont il est président, a invité les membres de cette section à s'occuper du classement des espèces animales, de leur conservation, et surtout de la topographie médicale du département.

Ces discours ne sont pas restés sans résultat, Messieurs; vous avez répondu à l'appel de vos collègues.

Ces tableaux météorologiques que sollicitait M. Météorologie Blutel se dressent tous les jours par les soins de M. Boyer: grâce à sa constance et à son zèle infatigable, vous possédez des tableaux qui remontent jusqu'à l'année 1811. C'est d'après des observations continuées pendant seize années que votre première section pourra établir des données sur la température

moyenne du département, sur les vents régnans, sur les différences comparatives qui existent entre la marche des saisons pendant ces années. Chargée de ce travail, votre section de physique n'a pas encore pu vous le présenter.

Botanique. Vos sections de botanique et de zoologie se sont spécialement occupées de réunir des plantes, des mammifères, des oiseaux, des coquilles, des échinodermes et plusieurs polypiers; c'est à votre conservateur qu'il appartient de vous entretenir de l'état de votre musée et par conséquent de ces travaux; pour moi je me borne à vous les indiquer. J'appellerai cependant votre attention sur le plan d'études que s'est tracé la section de botanique: encouragés par les conseils de M. Le Lièvre, président de cette section, les membres qui la composent, indépendamment des soins qu'ils se donnent pour la confection d'un herbier général, se sont adonnés plus spécialement, et chacun en son particulier, à l'étude de quelques familles naturelles; il en résulte que chaque espèce sera classée avec plus de précision; que les caractères indiqués comme distinctifs par les naturalistes seront soumis à un nouvel examen et rigoureusement appréciés; que les circonstances de la floraison, de la fructification seront notées avec soin. Dès lors vous pourrez commencer l'ébauche d'une flore morbihannaise, ouvrage qui se perfectionnera tous les jours: en y joignant, comme vous le projetez, des notes sur la fréquence ou la rareté des espèces dans le départe-

ment, vous rendrez un service important à la géographie botanique ; enfin en y ajoutant les noms vulgaires, et même les noms celtiques des plantes, vous vous mettrez en relation avec les paysans, et vous pourrez leur donner des conseils sur les propriétés utiles ou malfaisantes des végétaux, tandis qu'il vous serait impossible de vous faire comprendre si vous ne possédiez leur nomenclature.

Ces travaux, je le sais, paraîtront peu importants aux personnes qui ne sont pas initiées à l'étude de l'histoire naturelle ; elles n'y verront pas la découverte de nouveaux genres, la création d'espèces nouvelles, mais aux yeux des vrais savans vous n'en aurez pas moins fait une chose utile. Ils vous diront : « Il » n'appartient pas à tout le monde de faire des découvertes en histoire naturelle ; ce n'est pas surtout » dans notre vieille Europe tant fouillée depuis quelques années par les naturalistes qu'il existe un » grand nombre d'individus nouveaux et totalement » inconnus ; tenez-vous en garde contre la manie » d'innover ; observez, observez bien, observez longtemps avant de déclarer que tel individu n'a pas » été décrit et que quelques variétés de forme ne » dépendent pas des variétés de la culture, du sol » ou de l'exposition ; mais ce qu'il importe, c'est de » noter des faits et d'établir un point de comparaison » entre la flore de votre département et celle des » départemens voisins. L'on a comparé, avec raison, » les sciences à une pyramide qui ne s'élève que par

» la main des siècles ; cette comparaison est surtout
 » applicable aux sciences naturelles ; quelques génies
 » privilégiés peuvent bien entasser ces masses qui
 » nous étonnent par leur hardiesse et leur solidité ;
 » mais c'est à l'observateur qu'il appartient de pré-
 » parer le ciment qui doit lier les diverses parties
 » de l'édifice. »

Médecine.
 Hygiène pu-
 blique.

Pendant que vous vous occupez d'histoire naturelle, plusieurs d'entre vous ont appliqué à l'hygiène publique leurs connaissances médicales : M. Lagillardaie a soumis à l'analyse chimique la plupart des eaux de la ville de Vannes et des environs. Après avoir traité ces eaux par les réactifs convenables, notre confrère a été conduit à en faire quatre classes.

La première renferme les eaux préférables à toutes les autres ; ce sont celles de l'étang du Duc, de la rivière qui l'alimente, de la fontaine de Saint-Pierre, des fontaines de Meucon et du ruisseau de Rohan.

Viennent ensuite les eaux qui ne contiennent pas assez de sels pour être nuisibles ; ce sont celles de la fontaine du Grador, de Limoges, du Garnier, de la Rue-neuve et du quai Molé.

Dans la troisième classe sont les eaux dont l'innocuité est douteuse ; ce sont les eaux de la fontaine du Bézard, du puits de M. Thubé, de la fontaine de Poulhaut et de la citerne de l'hôpital.

La quatrième renferme les eaux des puits de l'hôpital, des puits de la prison et de la rue de la Boucherie, de la fontaine du bas de la Garenne et du

marais situé au-dessus de l'étang du Duc. On doit s'interdire l'usage des eaux de cette classe.

Ces recherches ont conduit l'auteur à proposer de donner la préférence aux eaux de l'étang du Duc pour alimenter les fontaines que l'on projette d'établir à Vannes, puisque cette eau est aussi pure que celle de Meucon et d'un transport beaucoup moins dispendieux.

Des préventions existaient contre les eaux de l'étang du Duc ; plusieurs personnes pensaient que différens gaz produits par des substances végétales ou animales pouvaient en altérer la pureté. Dans un second mémoire M. Lagillardaie s'est appliqué à réfuter ces préjugés ; il a fait voir qu'il était facile de rendre la pureté primitive à l'eau qui ne renferme point de sel nuisible ; que l'exposition à l'air, le séjour dans des citernes bien lavées, le passage à travers une certaine quantité de sable suffisent pour produire cet effet ; il conseille de les appliquer aux eaux de l'étang du Duc, déjà reconnues potables. « Je propose-
 » rais aussi, ajoute-t-il, pour ne rien changer à des
 » habitudes utiles à beaucoup de personnes, de pren-
 » dre ces eaux dans la partie haute de l'étang, et,
 » pour éloigner des répugnances tout-à-fait naturelles,
 » de donner à l'égout de l'hôpital-général une direc-
 » tion telle qu'il vînt se jeter dans l'étang beaucoup
 » au-dessous de l'endroit où on placerait les canaux. »

Dans une topographie médicale de Vannes, M. Claret, après avoir décrit la situation de cette ville,

les mœurs, les usages des habitans, les épidémies qui ont été observées depuis vingt ans, les plantes médicinales indigènes dans nos campagnes, a consacré un chapitre important à l'histoire du commerce de Vannes. Le sel, le beurre, le miel, la cire, le suif sont des objets d'exportation qui enrichissent nos négocians et répandent l'argent dans nos campagnes; les fers du département se rendent en grande partie à Vannes, d'où ils sont exportés ou répandus dans les communes environnantes. Depuis le perfectionnement des usines anciennes et la création de nouveaux établissemens, cette branche de commerce est devenue de la plus haute importance pour le Morbihan. La culture du chanvre et ses préparations pourraient acquérir de plus grands développemens, surtout si nos agriculteurs et nos manufacturiers mettaient en exécution les sages conseils de M. Chasle de la Touche, qui en venant habiter notre département lui a rendu un service signalé par la publication de son mémoire sur la culture du chanvre. A l'occasion de ce produit de notre agriculture, M. Claret regrette que nous ne possédions pas à Vannes une corderie couverte. Parmi les autres productions de notre sol, M. Claret cite le vin connu sous le nom de vin breton, et qui est consommé dans le pays, le cidre qui ne supporte guère l'exportation, le mil, le sarrasin que l'on exporte rarement, le seigle dont les paysans et la classe indigente consomment au moins les deux tiers, enfin l'avoine et le froment que l'on récolte bien au

delà des besoins du département et qui par conséquent peuvent être exportés en grandes quantités.

Mais une des richesses de nos campagnes, ce sont nos chevaux et nos bêtes à cornes, dont une grande partie est achetée dans nos foires par des marchands étrangers, surtout depuis que les étalons envoyés par le gouvernement et les taureaux introduits par de riches propriétaires et par le comité d'agriculture ont amélioré les races indigènes. Il en est de même des bêtes à laine : depuis douze ans cette partie essentielle de l'économie rurale a subi des améliorations sensibles par l'introduction de beliers mérinos et par les primes d'encouragement accordées aux propriétaires des plus beaux moutons.

Indépendamment de ces richesses inhérentes au sol, il existe à Vannes quelques branches d'industrie ; il est à regretter qu'elles ne soient pas plus nombreuses et plus perfectionnées : les principales sont la construction des navires, presque tous destinés au cabotage, la préparation des cuirs, la fabrication des draps connus sous le nom de draps de Vannes, que M. Morand dirige avec un zèle philanthropique, et qui fait vivre plusieurs familles ; enfin la fabrique de dentelles, de toiles et la filature de coton, établies à la communauté du Père-Eternel, communauté que nous devons à la générosité de Madame de Molé.

M. Claret termine en énumérant les ouvrages imprimés et publiés à Vannes depuis quarante ans ; ils sont peu nombreux, et je dis à cette occasion, avec

notre confrère : « espérons que plus tard le concours » des amis des sciences et des arts , ici réunis , exci- » tera une heureuse émulation , et que nous verrons » jaillir d'heureuses étincelles du feu qui les anime. »

Vous avez senti l'importance des travaux de MM. Lagillardaie et Claret ; et , pour témoigner votre reconnaissance à leurs auteurs , vous avez voulu entendre de nouveau , dans cette séance , la lecture de mémoires qui vous ont inspiré le plus vif intérêt.

Pendant que des médecins instruits s'occupaient d'hygiène publique , quelques-uns d'entre vous se livraient à des recherches archéologiques.

Antiquités.

Notre département est couvert de monumens dont les usages et l'origine se perdent dans l'antiquité la plus reculée. Mais il n'en est pas de plus imposant que l'assemblage de pierres qui couvre les landes de Carnac.

Frappé , comme beaucoup d'antiquaires , de l'identité de nom qui existe entre ce monument gigantesque et un monument de l'ancienne Égypte , M. Rallier , votre correspondant à Fougères , vous a indiqué d'autres analogies. Ainsi les colonnades de statues égyptiennes correspondent aux longues allées formées par nos *Menhir* , et les portiques égyptiens à ces pierres transversales posées sur deux ou plusieurs *Menhir* qui constituent les *Lichaven* , les Dolmen et les Grottes aux fées. Notre collègue signale ensuite une différence importante , c'est que les monumens égyptiens présentent l'empreinte des arts , tandis que les monumens bretons sont grossiers et presque bruts. Il n'est

pas éloigné de penser que les derniers ont été calqués sur les premiers , et il pense que les Venètes, grands navigateurs , amis du commerce et ayant beaucoup de relations avec les étrangers, ont voulu imiter le Carnac des Égyptiens.

Ce monument si célèbre de notre département a été décrit par M. Mahé ; il en est cependant plusieurs qui ne sont pas parvenus à sa connaissance et dont par conséquent il n'a pu parler dans son ouvrage ; de ce nombre est une Roche aux fées dont M. Claret vous a communiqué la description et le dessin ; ce monument est situé dans la commune de St.-Gildas , entre le village du Net et celui de la Saline.

Mais ces monumens sont muets , et s'ils nous étonnent par leurs proportions colossales , s'ils sont propres à nous donner une haute idée de la nation qui les a exécutés , ils ne nous disent pas les événemens dont ils ont été témoins. Heureusement que les historiens ont en partie suppléé à leur silence : César , Lucain parlent avec étonnement des mœurs des Gaulois ; le premier nous décrit ses opérations militaires dans les Gaules , il s'y arrête avec complaisance , parce que là ses conquêtes étaient pures , parce que là il apprenait aux Romains à vaincre des ennemis dont avant ils avaient peine à soutenir la vue. Depuis César , des chroniques , des légendes , quelques phrases échappées aux poètes ou aux écrivains Romains sont les seuls documens qui restent de l'histoire de Bretagne pendant plusieurs siècles. Ce-

Histoire.

pendant à l'aide du flambeau de la critique , en comparant ces écrivains , on parvient encore à connaître , sinon les détails , du moins les principaux événemens de notre histoire. Ce sujet , quoique traité par plusieurs historiens , semblait encore neuf : la proximité des narrations , la longueur des détails , le défaut d'idées philosophiques , nuisaient à l'intérêt qu'il aurait pu inspirer ; M. le Comte Daru ne l'a pas regardé comme indigne de la plume qui avait écrit l'histoire de Venise. Un de nos confrères , M. Taslé aîné , avait amassé depuis long-temps les matériaux d'une histoire de Bretagne , et il vous l'a présentée sous le titre d'histoire de Vannes. Ce titre , en vous attachant davantage , convient également à son ouvrage , puisque les Venètes occupent le premier rang dans l'Armorique , et que depuis Vannes a toujours été une des villes importantes de Bretagne jusqu'à ce que ce royaume , devenu province française , ait fini par perdre son indépendance.

L'ouvrage de M. Taslé est divisé en plusieurs livres ; deux seulement vous ont été lus : dans le premier l'auteur , après avoir décrit la situation géographique de la Bretagne , l'état du commerce , de la religion et du gouvernement dans cette partie des Gaules avant Jules-César , s'arrête principalement à la conquête de l'Armorique par ce général. Il décrit successivement la bataille navale de Brutus contre les Venètes , la victoire de Crassus sur les Curiosolites , les suites de ces victoires , la cruauté du vainqueur ,

l'asservissement des Armoricains, enfin la nouvelle distribution géographique des Gaules, qui fut le résultat de la possession de ce pays par les armes romaines. Le second livre commence à l'époque où le Christianisme pénétra dans les Gaules; l'auteur indique les obstacles que cette religion éprouva dans le culte des Druides. Bientôt des pirates Saxons paraissent sur la côte d'Albion; les guerres qui en résultent entre ces barbares et les Romains causent de nombreuses migrations de Bretons insulaires qui viennent se fixer dans la Bretagne continentale. Bientôt Valère-Maxime se révolte contre Gratien, Conan Mériadec, jeune prince Écossais et allié de Maxime, s'empare de la partie occidentale de l'Armorique; il y fonde les évêchés de Dol, de Vannes et de Saint-Pol-de-Léon, détruit la religion druidique, et finit par faire proclamer l'indépendance de la Bretagne et par se faire reconnaître pour roi de ce pays. A ce prince succède Salomon I.^{er}, diversement nommé par les historiens et célèbre par ses institutions utiles aux malheureux. Gradlen monte sur le trône de Bretagne après le meurtre de Salomon, dont il ne paraît pas innocent, et se défend avec succès contre les Romains. Il est remplacé par Auldren, frère de Salomon I.^{er}. Ce prince secourt les Bretons insulaires contre les Scots et leur donne son frère pour souverain; il soutient plusieurs guerres contre les Alains et recule jusqu'à Orléans les limites de ses états. Le meurtre de Constantin, frère d'Auldren, la révolte de Wor-

tiger sont décrits comme annexes de l'histoire de Bretagne. Érech succède à Auldren ; il fait tenir un concile à Vannes , est battu par les Visigoths , et cependant il aide son neveu Aurèle à reconquérir les états de son père. Après lui on voit sur le trône de Bretagne Eusèbe dont le règne n'est célèbre que par des atrocités et pour avoir vu fleurir saint Mélaïne. A la mort d'Eusèbe , Budic gouverne la Bretagne , soutient ses droits contre Clovis et fait un traité solennel avec ce prince , mais il meurt assassiné , comme tant d'autres , par le roi des Francs.

Ce n'est pas par un extrait aussi précis qu'il est facile de juger du mérite d'un historien ; en général le style de M. Taslé est clair et précis , ses narrations rapides ; plusieurs pages sont écrites avec chaleur , et je doute que nos anciens bardes , pleurant la ruine de Dariorig , aient déployé plus d'éloquence que M. Taslé décrivant la victoire et la cruauté de César. Dans l'impossibilité où je suis de citer de longs passages , je me bornerai à transcrire le portrait qu'il trace de Conan Mériadéc.

« Fondateur de la monarchie Bretonne , le plus
 » ancien des états indépendans qui se formèrent en
 » occident des débris de l'empire romain , Conan
 » mérite une place dans notre histoire. Jeté sur une
 » terre étrangère , dans des circonstances difficiles ,
 » entre les légions vaincues de Maxime et les aigles
 » triomphantes de Théodose , il lui fallut autre chose
 » que du bonheur pour se maintenir , après la chute

» et la fin sanglante de son protecteur. Sans doute
 » les Armoricaïns, rompus à la servitude, durent
 » attacher peu d'importance à obéir à un prince
 » breton ou à un préteur romain ; mais Conan ne
 » se fit pas seulement respecter, il sut se faire aimer,
 » et cette affection des anciens habitans du royaume
 » qu'il envahissait avec les cent mille insulaires qui
 » l'avaient suivi, dépose éloquemment en faveur de la
 » sagesse de son gouvernement. Les Armoricaïns é-
 » taient, il est vrai, façonnés au despotisme romain ;
 » mais ils n'étaient pas plongés dans la barbarie :
 » quelques épigrammes d'Ausonue, assez mauvais
 » poète latin, contemporain de Conan, prouvent que
 » l'Armorique du 5.^{me} siècle n'était pas étrangère à
 » la littérature, et que l'on y jugeait ses vers comme
 » nous les jugeons aujourd'hui nous-mêmes. En ré-
 » sumé Conan fit de grandes choses chez une nation
 » au milieu de laquelle le flambeau des lumières
 » n'était pas encore éteint, et son nom ne périra pas
 » en Bretagne. »

L'histoire de votre pays n'a pas été le seul objet
 de vos recherches : l'état actuel de la Grèce, les
 généreux combats que la liberté y livre contre le
 despotisme ont inspiré M. Mahé et l'ont engagé à
 s'occuper d'une partie de l'histoire de ce peuple si
 justement célèbre. Dans un mémoire *sur les anti-
 quités homériques*, l'auteur se reporte aux temps
 héroïques des Grecs ; il indique Homère comme pou-
 vant suppléer au silence des historiens.

Ce mémoire, dont vous n'avez entendu que le commencement, se divise en quatre parties : la première est consacrée aux arts et aux sciences, la seconde aux mœurs, la troisième aux coutumes et la quatrième à la religion.

Dans la première partie l'auteur indique l'état nomade des Grecs, leur civilisation par Orphée, par les Phéniciens qui leur transmettent l'alphabet, et il s'arrête au temps de la guerre de Troie.... La littérature seule brille d'un grand éclat à cette époque de l'histoire de la Grèce ; les travaux d'Homère et d'Hésiode dans la poésie sont encore inimitables ; les harangues d'Homère annoncent une éloquence profonde. La sculpture était cultivée par les Grecs ; mais il en est de cette science comme de l'architecture, on ignore à quel degré de perfection elle était portée : l'auteur indique, comme caractères essentiels de l'architecture de cette époque, que les toits étaient en terrasse et que les portes s'ouvraient en dehors. La musique était dès lors connue, la flûte et la citharre étaient les instrumens employés et, à ce qu'il paraît, les seuls connus ; presque toujours ils servaient à accompagner les chants et à soutenir la voix, rarement on les entendait seuls.

L'astronomie n'était pas ignorée des Grecs, ils en avaient une teinture qu'ils paraissent avoir reçue des colonies égyptiennes. La géographie était dans un état d'imperfection, résultat du défaut de connaissances

astronomiques. La marine se ressentait de l'enfance de ces deux sciences : les navires voguaient au moyen des voiles et des rames ; l'on traînait les vaisseaux sur le rivage lorsque l'on descendait à terre.

Les Grecs s'occupaient de commerce et le faisaient presque toujours par échange, quoiqu'ils eussent de l'argent monnoyé ; ils connaissaient l'agriculture, la charrue, cultivaient le blé d'une manière analogue à la nôtre : le grain était séparé de la paille par des boeufs qui passaient sur les gerbes étendues sur l'aire ; il était purifié au moyen du van. Enfin les Grecs ne négligeaient ni la culture de la vigne ni l'horticulture, et le soin des troupeaux était chez eux une science familière et même en honneur.

La morale est annexe de l'histoire, toutes deux Philosophie,
Morale. sont sœurs et s'éclairent mutuellement : la première nous apprend à juger les actions des peuples, des rois, des simples particuliers ; la seconde, en nous développant les replis du cœur humain, nous conduit non à cette morale spéculative et souvent romanesque des hommes qui ne connaissent pas le monde, mais à cette morale pratique qui engendre des actions vertueuses et flétrit les actions criminelles. Ces deux sciences réunies ont fourni à M. Taslé les argumens dont il s'est servi pour invoquer la suppression de la peine de mort. Vous n'avez point envisagé le mémoire de votre collègue dans ses applications politiques, vous vous êtes proscrit ce genre de discussion, vous avez seulement considéré la question qu'il traite

comme un point de morale , et vous avez suivi ses raisonnemens avec cette satisfaction intérieure que l'on éprouve toujours lorsque l'on entend ou qu'on lit un ouvrage dont l'auteur s'exprime avec force et avec le sentiment de la conviction , soit que l'on partage ou non sa manière de voir. La peine de mort est-elle juste ? La peine de mort est-elle utile ? Telles sont les questions que M. Taslé examine dans la première et dans la seconde partie de son mémoire , et toutes deux il les résout négativement. Dans la troisième il répond à plusieurs objections que l'on fait ordinairement contre la suppression de la peine de mort.

Littérature. Vos séances n'ont pas toujours été consacrées aux discussions scientifiques , la littérature a par fois interrompu des études plus sérieuses , et vous n'avez pas craint de sacrifier aux muses. Dans un fragment allégorique sur la pervenche , M. Mauricet a célébré les emblèmes de cette plante qui , dans l'Helvétie , est consacrée à la pudeur , et qui long-temps , en France , fut l'emblème *de la fidélité pour la vie*. Depuis que Rousseau a rendu la pervenche célèbre , on prétend qu'elle indique des souvenirs agréables : c'est ainsi que M.^{me} de Latour l'a décrite dans le langage des fleurs.

Poésie. Le Nestor de la littérature bretonne , M. Blanchard de la Musse , a fourni à vos séances plusieurs pièces de vers ; vous avez admiré la légèreté avec laquelle notre collègue promène sur sa lyre ses doigts octogénaires. Je me bornerai à vous rappeler le titre de

la plupart de ces pièces : *Dithyrambe sur les inconvéniens attachés à la condition des hommes condamnés à gouverner leurs semblables.* — *Introduction furtive dans ma bibliothèque.* — *Boutades à un ami sur la chute de Robespierre.* — *Stances à un ami.* — *Stances à M. le chevalier Girard, Procureur du Roi au Mans.* — *Bonhomme.* — *Les moralistes.* Je vous en relirai une seule : c'est un apologue intitulé *le Jardinier de Gonesse.*

LE JARDINIER DE GONESSE.

Le jardinier *Guillot*, élève de *Thouin*,
 Sur un arbre nourri dans un fort bon terrain,
 Avait greffé des fruits de mainte espèce :
 Aussi, dans la primeur, voyait-il tout Gonesse
 Se rassembler pour y cueillir
 Ceux qui, par leurs parfums et leur délicatesse,
 Portaient la foule à les choisir.
 Moins savoureux, mais prônés sans mesure,
 Sur le même arbre d'autre fruits
 Devaient, prétendait-on, conserver tout leur prix
 Jusque dans la race future !
 Force amateurs les faisaient admirer,
 Peu d'estomacs pourtant pouvaient les digérer :
 Ici, de l'espèce éphémère
Guillot était prié de ne faire aucun cas ;
 Moins prévoyans que délicats,
 Là l'on demandait le contraire.

Bien qu'enclin , dit *Guillot* , à vous contenter tous ,
 A ces vœux opposés je ne veux pas souscrire ,
 Car c'est mon intérêt , au lieu de les proscrire ,
 De satisfaire tous les goûts.

J'ai choisi cet apologue , parce qu'il semble un emblème de la fécondité de notre confrère et de la facilité avec laquelle il se plie à tous les tons.

Long-temps on avait cru tous les genres de poésie épuisés par les deux siècles qui viennent de s'écouler ; il semblait que nos poètes n'avaient plus qu'à se traîner sur les pas de leurs prédécesseurs et à les imiter s'il leur était possible. Des esprits créateurs ont trouvé dans l'élegie une source de beautés nouvelles : déjà vers la fin du dernier siècle Bertin et Parny soupiraient des vers dont Tibulle aurait été jaloux ; plus tard Millevoie laissant couler ses larmes en arrachait à ses lecteurs , ou bien s'élevant à la forme noble et simple de l'élegie antique , il les transportait dans l'ancienne Grèce et leur faisait entendre les chants rivaux d'Homère et d'Hésiode , les remords d'Hélène criminelle ou les plaintes d'Eschyle vaincu par Sophocle ; plus tard , et de nos jours , deux poètes se sont emparés du domaine de l'élegie et nous l'ont présentée sous des formes nouvelles. Pour M. De Lavigne , ce n'est plus seulement une muse plaintive versant des larmes sur un tombeau sans gloire , c'est Clio consolant les mânes des grands hommes , veillant les cendres des héros et donnant des leçons aux peuples et aux rois ; dans les vers de M. La-

martine , l'élégie a repris son ton doux et mélancolique ; elle se plaît dans la solitude , elle recherche le silence ; mais ses pleurs ne sont point amers , l'idée de l'immortalité la soutient : on dirait une vierge appuyée sur une tombe , élevant les yeux au ciel et y lisant ces mots consolateurs : *espérance , éternité*.

Autour de ces deux écrivains se presse une foule de poètes élégiaques : il en est dont les noms , quoique jeunes , se sont déjà illustrés par des succès ; il en est d'autres qui préfèrent le silence et se bornent à cultiver les muses au sein de l'amitié : de ce nombre est notre aimable collègue M. Fouquessolles. Vous avez entendu avec plaisir les vers que la vue des Alpes lui a inspirés ; mais vous avez surtout donné des applaudissemens à une élégie charmante intitulée *le Poète malheureux*. Une composition de ce genre souffre peu l'analyse , j'ai préféré vous la relire tout entière.

LE POÈTE MALHEUREUX.

« La tempête toujours ne trouble point les cieux ;
 » La jeune fleur , sous les coups de l'orage
 » Ne courbe pas toujours son front mystérieux ,
 » Et le plus rude hiver a des jours sans nuage.

» Moi seul , jouet du sort , étranger ici-bas ,
 » Je poursuis tristement le rêve de la vie ;
 » Et de quelque côté que je porte mes pas ,
 » Je ne trouve partout qu'une terre ennemie.

- » Je souffre et je me tais, nul mortel ne m'entend,
» Vague besoin d'aimer, tu reviens dans mon âme ;
» Mais quel être inconnu partagera ma flamme
 » Dans cette foule qui m'attend ?.....
» Qui comprendra mon cœur ? qui me rendra l'i-
 vresse ?
» Qui, confondant son être à mon être enchanté,
» Ravira mon esprit, fané par la tristesse,
 » Dans une mer de volupté ?
 » Viens, parais devant moi, beauté que je désire,
» Que je brûle de voir, que je brûle d'aimer ;
» Viens marier ta voix aux accords de ma lyre,
 » Ma lyre saura te charmer ! »

Ainsi naguère encore, aux derniers jours d'automne,
Un jeune enfant du Pinde exhalait ses douleurs ;
Il soupira long-temps ; il se plaignit.... Personne
 Ne s'attendrit à ses malheurs.

Un soir il s'éloignait de la foule indolente :
Un abyme sans fond vint s'offrir à ses yeux ;
Il s'assit à ses bords, et sa voix languissante
 Soupira ces adieux :

- « Adieu, rêves d'espoir, adieu, rêves de gloire,
» Muses, beaux-arts, amours, chimères que j'aimais !
» De mon passage ici conservez la mémoire :
» Je vous quitte..... C'est pour jamais. »

Un pâtre au même instant, traversant la vallée,
Accourut tout à coup à ces douloureux chants :
Près de l'abyme il vit une lyre isolée ;
 Il appela..... Mais il n'était plus temps.

Vous venez d'entendre l'exposé d'une partie de vos travaux : vous qui cultivez les sciences, continuez vos recherches, que le bien public soit votre boussole, la reconnaissance de vos concitoyens sera la récompense de vos veilles ; et vous que la nature a dotés d'une imagination vive, vous surtout à qui elle a départi le don de la poésie, cueillez des fleurs et tressez des guirlandes, c'est à vous d'embellir nos fêtes, c'est à vous de tempérer ce que nos études peuvent avoir d'aride et de fatigant. Je m'arrête, Messieurs ; je ne fais de réflexion ni sur ce que nous avons fait ni sur ce que nous aurions pu faire. Dans un an nous serons réunis, dans un an nous comparerons les travaux de l'année qui commence avec les travaux de l'année qui vient de s'écouler. Alors nous devons être sévères, alors nous devons compter rigoureusement avec nous ; aujourd'hui ayons de l'indulgence pour nous-mêmes ; réclamons-la surtout de nos correspondans, de nos membres honoraires, des sociétés savantes à qui nous sommes affiliés et qui peut-être attendaient mieux de nos efforts.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX

DE LA

Société Polytechnique

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

Pendant l'année 1827-28,

Par M. MAURICET, D. M. P., Secrétaire.



VANNES,

De l'Imprimerie de J.-M. GALLES, Imp.^r du Roi.

~~~~~  
Août 1828,

# COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

*Pendant l'année 1827-28.*

*MESSIEURS,*

**I**L y a un an qu'après vous avoir retracé les travaux de la société polymathique pendant la première année de son existence, je vous disais : « aujourd'hui » soyons indulgens pour nous-mêmes, dans un an » nous serons plus sévères, dans un an nous comptons plus rigoureusement avec nous. » Je ne pensais pas alors que l'éloignement ou la perte de plusieurs de nos collègues dût un moment ralentir la marche de nos travaux.

Historique  
de  
la Société.

M. le Marquis de Léhélec, Maire de Vannes, avait encouragé vos premiers efforts ; il avait vu avec plaisir se former une société destinée à répandre le goût des sciences dans une ville qu'il administrait, et il avait enrichi votre musée de plusieurs objets précieux d'histoire naturelle. La mort l'a enlevé à une société qui regrette en lui un protecteur éclairé,



et à ses concitoyens qui ne perdront jamais le souvenir de son administration.

M. Rallier avait parcouru plusieurs parties du département pour augmenter vos collections minéralogiques, pour fixer plusieurs points de géognosie et pour examiner par lui-même quelques-uns de nos monumens les plus célèbres; MM. Le Lièvre et Taslé jeune s'étaient livrés avec zèle à l'étude de la botanique; tous les jours vos collections s'augmentaient du fruit de leurs recherches, et vous leur devez la création d'un herbier. Tous trois ont été appelés à remplir dans des départemens voisins des fonctions plus importantes que celles qui les retenaient près de nous. Qu'ils reçoivent ici l'expression de nos regrets et de notre reconnaissance! Fidèles aux sentimens qui présidèrent à la formation de la société polymathique, vous avez voulu les faire éclater, d'une manière toute spéciale, en décernant dans cette séance le titre de membre honoraire et à nos collègues absens et à notre zélé collaborateur M. le docteur Claret.

Si je vous rappelle les pertes que vous avez faites, je ne dois pas vous taire les motifs d'encouragement qui vous entourent.

Les vides occasionnés par l'absence de vos collègues ont été remplis par un égal nombre de vos concitoyens, jaloux de s'associer à vos travaux.

Vos correspondans rivalisent de zèle, et tandis que les uns concourent à la formation de votre musée,

les autres vous font part de leurs observations, de leurs recherches scientifiques et de leurs productions littéraires.

Vous allez bientôt compter parmi vous un Magistrat que les encouragemens qu'il a donnés à l'agriculture et ses soins pour l'embellissement de la ville de Vannes rendent déjà cher à ses habitans.

La confiance du premier Magistrat de notre département est un suffrage trop flatteur pour ne pas vous la rappeler.

M. le Comte de Chazelles, toujours mû par l'intérêt des habitans du Morbihan, a senti de quelle utilité serait pour ses administrés la rédaction d'un annuaire statistique de ce département. Cette commission importante, il en a chargé votre société, et déjà vous avez pris des mesures pour en assurer l'exécution. — Des entrepreneurs de travaux publics avaient détruit plusieurs pierres monumentales : il appartenait au savant qui a si bien décrit les antiquités morbihannaises de veiller à leur conservation ; à peine a-t-il appelé sur ce point l'attention de l'autorité, que M. le Préfet s'est hâté de publier une circulaire où il annonce la ferme résolution de sévir contre quiconque tenterait de mutiler ou de détruire ces monumens.

En même temps que vous travaillez à répondre aux vues bienfaisantes de l'administration, vous ne négligiez pas l'étude des sciences, et dans les derniers mois qui viennent de s'écouler, vos séances ne

suffisant pas à la lecture des mémoires qui vous étaient adressés, vous avez été plus d'une fois obligés d'en convoquer d'extraordinaires.

**Minéralogie.** Parmi les mémoires qui vous ont été adressés, vous avez distingué, tant par la manière dont il est rédigé que par le haut intérêt d'utilité locale qu'il présente, un mémoire de M. Hippolyte Puillon-Boblaie sur la minéralogie de l'arrondissement de Pontivy.

Cet arrondissement, dit l'auteur, peut se diviser en deux grandes sections, la formation granitique et la formation schisteuse : une formation d'alluvion est distribuée par lambeaux à la surface des deux autres. La formation granitique occupe les parties ouest et sud de l'arrondissement ; elle est bornée par le territoire de Guingamp, Châteaulin, Loudéac, Quimperlé, Lorient et Vannes, enfin par les montagnes Noires à Gourin. A la formation schisteuse appartiennent les terrains situés au nord et à l'est de l'arrondissement ; à cette formation appartient aussi la double chaîne de collines dans lesquelles le Blavet est encaissé : la première comprend les mica-schistes, les gneiss, les granits, les protogynes, les greisens, les feldspaths compacts, les grünsteins, les weissteins ; la seconde renferme essentiellement les schistes argileux ou phyllades, les schistes talqueux, les schistes maclifères, les ardoises schisteuses, talqueuses et grenues, enfin les grauwaekes schisteuses ; on y rencontre abondamment les diverses variétés de grünsteins, des roches

diallagiques, des feldspaths grenus et compacts. Près l'antique manoir des Salles-Rohan le schiste argileux est lardé de macles les plus grandes et les mieux formées que l'on ait observées en Bretagne. Le Blavet est tellement resserré à son entrée dans l'arrondissement, que l'on a vu la possibilité d'en arrêter le cours par un barrage et d'en élever les eaux à plus de 145 pieds de l'estiage actuel. La chute de cette rivière de Gouarec à Pontivy, dans l'espace de six lieues, est de 240 pieds; de Pontivy à Hennebont, la distance est de 15 lieues et la chute de 160 pieds. Quelques soins qu'on ait pris, jamais on n'a reconnu dans l'arrondissement d'alluvion indépendante des cours d'eau. Il est facile de constater que tous les dépôts de ce genre proviennent des débris des roches situées en amont.

Le mémoire de M. Puillon-Boblaie n'est pas seulement utile au minéralogiste, il signale au spéculateur les différens minéraux dont l'exploitation peut être lucrative : tels sont ces nombreux minerais de fer répandus dans l'arrondissement, la chaux carbonate de Cartravers, le grünstein stéatiteux qui, après une légère cuisson, a fourni une espèce de pouzzolane, laquelle, mêlée à la chaux de Cartravers, forme un mortier très-hydraulique; le grès réfractaire de la lande nommée *Lan-Menach*, qui suffit à la construction d'un grand nombre de hauts fourneaux dans le Morbihan et dans plusieurs départemens voisins.

Enfin des notes succinctes rappellent à l'antiquaire les monumens les plus intéressans et les traditions dont ils sont l'objet. Pour faciliter l'intelligence de ce mémoire, l'auteur y a joint une carte minéralogique de l'arrondissement qu'il décrit : votre collègue, M. Prieur de Lacombe, a lithographié cette carte et vous en a remis plusieurs épreuves.

Agriculture.

M. Richard, dans un mémoire sur l'état de l'agriculture dans le Morbihan, et sur les améliorations à y introduire, a démontré combien cette science était arriérée dans notre département ; il regrette que les propriétaires instruits et faisant valoir soient si peu nombreux ; l'auteur décrit ensuite le mode de culture généralement adopté ; il est connu sous le nom de triennal : la première année le mil et le sarrasin, la deuxième le seigle ou le froment, la troisième l'avoine sont les productions qui se succèdent et après lesquelles la terre est condamnée à une jachère absolue. Cette jachère, si nuisible, si ruineuse, pourrait être remplacée, pour l'obtention de l'*humus*, par la culture des plantes économiques en rayons ou par les prairies artificielles. L'auteur appelle l'attention des cultivateurs sur l'utilité des cultures alternes et de l'assolement quadriennal ; il indique les obstacles à l'amélioration de la terre, qui sont le droit de parcours, le mauvais état des clôtures, la brièveté des baux. Il examine ensuite l'état des animaux à l'usage de l'homme : les chevaux de trait et les bidets sont les plus communs dans le Morbihan ; une nour-

riture bien soignée et un croisement bien dirigé sont les moyens de perfectionnement. La race bovine est forte, mais petite; les vaches sont bonnes laitières; les moutons sont très-nombreux, mais mal soignés. — Nous ajouterons à ces observations, qui sont de la plus grande justesse, que depuis quelques années l'administration des haras, les soins des divers comités d'agriculture, encouragés par M. le Comte de Chazelles, ont produit une amélioration marquée dans ces différentes espèces d'animaux. La race du porc élevé dans le département est d'une éducation beaucoup plus dispendieuse que la race métis Anglo-Chinois, dont votre collègue sollicite l'importation et l'extension. Les écuries sont mal construites; les engrais sont l'ajonc, le goémon; il est à regretter que le département manque de l'engrais nommé *merl*, qui est très-employé dans le Finistère. Peut-être des recherches donneraient-elles quelques résultats et feraient-elles découvrir quelques gisemens de cette substance. L'auteur termine en désirant que la culture des arbres fruitiers soit perfectionnée et les arbres forestiers plus répandus.

M. Lagillardaie a trouvé, dans un jardin de cette ville, un très-bel individu d'*holcus sorgho*; cette plante s'y était développée par hasard et par suite de semences que l'on y avait jetées sans dessein. Votre collègue vous en a remis des graines, et vous avez invité plusieurs d'entre nous à faire des expériences sur les résultats que l'on pourrait obtenir de la cul-

ture de cette plante en Bretagne. Jusqu'ici l'on a pensé (et c'est l'opinion du savant M. Bosc) que l'on ne peut espérer de récolte constamment bonne du *sorgho* au-delà du quarantième degré de latitude. Mais n'est-il pas possible que cette plante, importée des Indes orientales, se soit d'abord naturalisée en Italie, en Espagne et dans le midi de la France, et qu'une fois naturalisée dans ce climat intermédiaire, elle puisse être transportée dans une température plus froide ? J'ajouterai, pour les personnes qui voudraient essayer la culture de cette plante, que l'ensemencement du *sorgho* doit avoir lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai.

Médecine.

Après l'agriculture peu de sciences sont aussi utiles à l'homme en société que la médecine. Cependant l'excès ou le défaut de confiance dans cette science est également nuisible et peut donner lieu à plusieurs abus. M. Claret vous a démontré cette vérité dans un mémoire ayant pour épigraphe : *Est modus in rebus*. Après avoir démontré l'impossibilité d'une panacée ou remède universel, l'auteur combat également l'excès et le défaut de confiance dans l'art de guérir. Il passe ensuite à l'influence que peut avoir sur les médecins eux-mêmes le degré de confiance dans l'art qu'ils professent ; il décrit l'influence fâcheuse de l'enthousiasme sur l'esprit des médecins trop persuadés de la toute-puissance de la médecine, et les effets non moins dangereux du scepticisme dans cette science.

Dans un mémoire intitulé *considérations sur les*

*organes digestifs*, M. Estienne s'est d'abord occupé de rechercher quelle est la condition matérielle nécessaire à l'existence dans les animaux. Après avoir établi que l'organe digestif se rencontre dans tous les animaux, que cet organe constitue à lui seul les animaux des classes inférieures, enfin que, quelque anomalie qu'on ait observée jusqu'ici, l'on n'a jamais vu d'animal manquer d'estomac; il en déduit cette conséquence naturelle : que l'animal est essentiellement constitué par la présence de l'estomac, et qu'il est fort bien défini *un organe digestif animé*. Parcourant ensuite les différentes classes d'animaux, il décrit l'estomac simple des polypes borné à une cavité absorbante, le tube digestif infiniment compliqué des herbivores, tandis que chez les carnivores il est plus simplifié. Il termine en indiquant l'influence des organes digestifs sur les habitudes des animaux, et même sur le moral de l'homme.

M. Richard vous a fait don d'une momie de poule trouvée dans le mur d'un ancien couvent et très-bien conservée, ainsi que des œufs qui y étaient aussi; il y a joint une notice suivie de quelques réflexions sur l'art des embaumemens. A ce sujet il fait ressortir l'utilité de priver d'air et d'humidité les corps que l'on veut préserver de la putréfaction. M. Richard pense que l'embaumement était probablement une mesure hygiénique prise par les Egyptiens, et que la fréquence de la peste dans ce climat peut bien être due à l'omission de cette mesure.

M. Claret vous a communiqué l'observation d'une tumeur volumineuse, remplie d'hydatides et ayant son siège sur un enfant nouveau-né. Cette tumeur occupait la partie latérale gauche du tronc; l'enfant a vécu trois mois; l'autopsie a fait reconnaître que cette tumeur adhérant partout à la peau, sans adhérer aux os, renfermait une grande quantité de fluide séreux et jaunâtre, au milieu duquel flottait un grand nombre d'acéphalocystes. A cette occasion M. Claret vous a décrit l'état actuel de la science sur l'histoire naturelle de ces êtres.

M. Toulmouche vous a communiqué le fait suivant : dans une névralgie des nerfs dentaires, on versa dans le conduit auditif externe quelques gouttes d'eau de Cologne; il en est résulté sur-le-champ une douleur locale très-vive, un sentiment de brûlure, et immédiatement après les symptômes de l'ivresse la plus forte. A cette occasion M. Toulmouche fait ces demandes : 1.° existe-t-il quelque autre exemple de l'action presque subite de l'alcool sur le cerveau par l'intermédiaire des nerfs acoustiques? 2.° Dans ce cas le liquide agit-il par absorption, ou existait-il chez le malade une perforation de la membrane du tympan qui rende raison de la rapidité d'action de ce médicament? 3.° Ne pourrait-on pas utiliser cette observation due à une imprudence, et, dans le cas où l'encéphale est frappé de torpeur, ou lorsque le principe sensitif a besoin d'une excitation forte (asphixie-syncope, etc.), employer l'alcool ou tout autre

excitant sur la membrane tympanique. — La difficulté de porter un jugement d'après un fait isolé ne vous a pas permis de vous prononcer sur ces questions, et vous avez préféré de les soumettre à vos correspondans, en les invitant à vous faire part des faits analogues qu'ils pourraient observer.

Je ne terminerais pas ce qui concerne la médecine Topographie  
sans vous parler de la topographie médicale de la -Voyages.  
ville de Nantes, par M. le docteur Priou, si je ne savais que notre collègue a rassemblé un grand nombre de faits et d'observations nouvelles relatifs à ce grand travail, et qu'il se dispose à publier une topographie de cette ville, beaucoup plus complète que la première.

A côté des topographies viennent se placer les descriptions plus ou moins complètes d'une ville ou d'une contrée. Plusieurs d'entre vous se sont occupés, à décrire les pays qu'ils avaient parcourus ou habités, et vous avez accueilli ce genre de travail avec reconnaissance. Les mémoires rédigés dans un esprit différent, selon le caractère de chaque auteur, se font remarquer, les uns par des descriptions exactes, d'autres par l'exposé et la discussion de faits inédits ou mal observés, d'autres enfin par les grâces du style, par des réflexions piquantes ou des vues philosophiques.

Sous le titre de promenades, de recherches aux environs de Vannes, MM. Galles et Rallier ont décrit le gisement des staurotides dans le Morbihan : c'est auprès du moulin à eau du Ténélé, commune de Guénin, à une lieue à l'ouest de Locminé, que

le minéral se trouve en plus grande abondance. A ces recherches minéralogiques se trouvent jointes des observations botaniques, et surtout l'énumération des monumens situés dans quelques îles du Morbihan et dans les communes d'Aradon, Carnac, Quiberon et Guénin. — Négligeant ce qui avait été décrit avant eux, les auteurs de ces recherches se sont principalement attachés à décrire certains monumens ou méconnus ou incomplètement décrits : telles sont deux enceintes situées l'une près de l'étang de Ténéle, l'autre entre Baud et Locminé. Le mode de construction de la première de ces enceintes, son voisinage d'un ruisseau et du gisement des staurotides ont fait soupçonner aux auteurs qu'elle pourrait bien avoir été un fort appartenant à quelque Seigneur féodal, et servant soit à défendre le passage du ruisseau, soit à lever des contributions sur les pèlerins qui venaient chercher des pierres de croix, célèbres comme amulettes.

A l'occasion des pierres de Carnac, si souvent décrites, ils insistent « sur une enceinte demi-circulaire » qui, à l'extrémité du monument la plus voisine du » bourg, lie les deux files extrêmes et forme une » sorte de sanctuaire ; circonstance d'autant plus digne » d'être remarquée que plus loin on rencontre une » enceinte semblable d'environ 240 pas de diamètre » et aboutissant encore aux deux lignes extrêmes » d'une autre suite d'alignemens. »

Vous devez à M. Thépault une notice sur l'île de Groix. Ce mémoire renferme des notions précises et très-bien détaillées sur l'étendue, la forme, le sol, les productions de cette île, les mœurs de ses habitans, les curiosités naturelles et les antiquités qu'elle renferme.

Dans une première lettre sur Montpellier, M. Estienne vous a donné des détails intéressans sur les monumens, les usages, les mœurs et les hommes célèbres de cette ville toute médicale. Vous vous rappelez encore le plaisir que vous causa la lecture de cet ouvrage, les applaudissemens que vous donâtes à l'auteur quand il vint s'asseoir parmi nous, et vous regrettez que sa santé et ses voyages ne lui aient pas permis de tenir l'engagement qu'il avait pris de faire l'exposition critique de la doctrine médicale de Montpellier, doctrine, selon lui, si attaquée et si peu connue de la plupart des écrivains de nos jours.

L'un de vos compatriotes, M. Martin, chirurgien de la marine royale, vous a adressé une relation abrégée de deux voyages qu'il a faits en Amérique, et dans lesquels il a spécialement visité l'Amérique méridionale. Indépendamment de quelques détails sur Ténériffe, Saint-Domingue, la Havane, les Etats-Unis, l'auteur décrit avec soin ce qui concerne le Brésil, le Chili et le Pérou; les principales villes de ces anciennes colonies, devenues des états indépendans, les productions naturelles de ces vastes contrées et les mœurs des Brésiliens, des Chiliens, des Pé-

ruviens. Il donne aussi des détails intéressans sur l'empereur dom Pédro , sur Bolivar , sur le général Lamare et sur la situation politique et l'esprit public des Américains.

Histoire.

L'intérêt que vous avez éprouvé à la lecture des deux premiers livres de l'histoire de Vannes , par M. Taslé aîné , s'est soutenu , et même s'est augmenté par la lecture du troisième livre de cet ouvrage.

L'auteur y retrace les événemens survenus pendant une partie du sixième siècle : l'asservissement des Bretons , contenus par la main puissante de Clovis , leurs tentatives d'indépendance du moment qu'ils s'aperçoivent que les fils de ce conquérant , déjà affaiblis par le partage de la France , n'ont ni la force ni l'habileté nécessaires pour conserver les conquêtes de leur père ; les victoires d'Hoël sur les Frisons et sur les Francs , l'alliance de ce prince avec Clotaire qui le traite en roi , l'érection de l'archevêché de Dol et par suite l'indépendance ecclésiastique de la Bretagne , le partage de l'Armorique entre les cinq enfans d'Hoël , les crimes de Canao égorgeant trois de ses frères , épousant la veuve d'une de ses victimes et trompé dans sa fureur par la fuite de son quatrième frère et de son neveu Alain dont il prépare l'assassinat ; le comte de Cornouailles donnant pour dot à sa fille le droit de bris et de naufrage , Cono-Maur , Seigneur voisin de Vannes , rivalisant de cruauté avec Canao , épousant successivement plusieurs femmes et les poignardant dès qu'elles deviennent enceintes ;

Canao favorisant la révolte de Chramne contre son père , et périssant sur le champ de bataille en combattant son neveu Alain ; enfin Clotaire vainqueur de son fils révolté , et ordonnant froidement le massacre de ce fils , de sa femme et de ses deux filles : tel est le tableau que présente l'histoire de Vannes depuis l'an 509 jusqu'en 560.

M. Ernest Pradier vous a lu des notices biographiques sur les hommes célèbres qui sont nés dans le Morbihan. Ces notices faisant partie d'un ouvrage plus étendu sur les Bretons qui se sont distingués en quelque genre que ce soit , je remettrai à vous en faire l'analyse lorsque notre jeune et laborieux confrère aura terminé ce travail.

M. Mahé a continué la lecture de ses recherches Antiquités, sur les antiquités homériques. En vous exposant les connaissances des Grecs en médecine , en chirurgie , dans l'art de la guerre , dans la préparation des étoffes , dans l'exploitation et le travail des métaux , l'auteur a terminé la première partie , réservée à l'état des sciences chez ce peuple. Dans la seconde , destinée au tableau des mœurs , il vous a représenté le défaut d'urbanité , l'incontinence , la cupidité , l'avarice des rois et des héros et la piraterie qui en était la suite , et , à côté de ces défauts , le respect le plus scrupuleux pour le droit des gens , le luxe , la splendeur et la délicatesse dans l'exercice de l'hospitalité. La troisième partie est consacrée à l'examen des mœurs

et des opinions de ce peuple. L'auteur décrit successivement la forme du gouvernement, la promulgation et l'exécution des lois, la forme des vêtemens, des lits et des différens meubles, les gynécées, l'esclavage, le travail des mains, la préparation des repas, le cérémonial usité dans les festins, les mariages, la danse, la manière de supplier et les prévisions des mourans. A cette occasion M. Mahé donne, avec beaucoup d'érudition, les preuves qui existent en faveur de la prévision des malades et des somnambules, soit naturels, soit magnétiques. Il termine cette partie en décrivant les signes extérieurs par lesquels les Grecs témoignaient la douleur, leurs funérailles, leurs tombeaux, leurs idées sur la nature de l'âme, sur les ombres, et enfin leur croyance aux apparitions.

Philosophie. La philosophie a trouvé parmi vous des interprètes. M. Chasles de Lalouche, dans un fragment sur les préjugés, donne à cette expression toute l'étendue dont elle est susceptible, en définissant le préjugé toute opinion dont on n'a pu examiner par soi-même la vérité. Partant de cette définition, il prouve que les préjugés sont inévitables pour l'homme, puisqu'il ne peut remonter lui-même à la source de ses connaissances, et que dans une foule d'occasions, dans les sciences exactes mêmes, il est obligé d'admettre plusieurs faits de confiance et sans pouvoir les vérifier. Il s'élève contre l'idée de la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, et il termine en invitant à la

tolérance pour tous les préjugés qui ne sont pas nuisibles à la société.

M. Caro vous a présenté une réfutation du livre de l'Esprit, par Helvétius. Suivant l'auteur qu'il combat dans ses assertions, M. Caro s'élève contre la définition de l'esprit qui, selon Helvétius, se réduirait à la sensibilité : « Nous devons reconnaître, dit-il, » que parmi tous les phénomènes dont notre âme » est le théâtre, il n'en est pas un qui ne se range » dans l'une de ces trois classes : *sensibilité, rai-* » *son, liberté*; que non-seulement il y a en nous » des phénomènes marqués du caractère de la sen- » sibilité, mais encore des phénomènes marqués du » caractère de la raison et de la liberté; qu'en un » mot les phénomènes rationnels et libres se distin- » guent rigoureusement de tous les phénomènes sen- » sibles qui se passent dans notre âme. Il est donc » faux de dire, avec Helvétius, que l'esprit tout » entier soit renfermé dans la sensibilité. »

C'est surtout ce principe, que l'intérêt est le seul mobile des actions humaines, que M. Caro combat avec toute la force de la dialectique, en reconnaissant toutefois que ce motif en dirige un très-grand nombre. — Je ne reproduirai pas ici les nombreux raisonnemens que l'auteur oppose à l'assertion d'Helvétius. Qu'il me suffise de dire que M. Caro ne se borne pas à raisonner en logicien, mais que son style s'élève à la hauteur de l'éloquence pour flétrir l'humiliante idée que l'égoïsme est la base de toutes nos actions.

Littérature. D'autres ont essayé de tempérer la voix austère de la morale et de présenter ses principes sous des formes plus douces que celles de la philosophie scolastique.

M. Taslé aîné a traduit de l'anglais un conte arabe dont la morale est que *l'homme ne peut se rendre agréable à Dieu qu'en s'efforçant d'être utile à ses semblables.*

Un de nos collègues, qui a désiré conserver l'anonyme, et dont je respecterai la modestie, vous a adressé, sous le titre de *Promenade*, un fragment de prose poétique que l'on pourrait intituler *Réflexions sur l'art de consoler*. « Disposons (dit-il en » parlant d'un malheureux), disposons adroitement » l'appareil qui seul peut adoucir sa blessure; montrons-lui encore l'espérance dans cette coupe d'amertume devant laquelle il détourne ses lèvres . . . . . » Que la sensibilité seule dirige nos discours; qu'elle » nous dise le mot qui console, et n'usons pas de » ces phrases, trop ordinaires consolations, aussi » froides qu'offensantes. »

Poésie. Plusieurs pièces de vers ont répandu le charme et la variété dans vos séances. Vous devez à M. Blanchard de la Musse divers fragmens intitulés *Hommage aux vieillards Français*, *Georges Cadudal à ses compagnons*, un dizain à *M. Pavé de Vandœuvre*, quelques pensées philosophiques, exposées en fort jolis vers, et enfin une épigramme que je transcris ici :

- « A son beau-père certain gendre  
» Se plaignait de sa femme ; ennuyé de l'entendre ,  
» Celui-ci répondit : puisque bon gré , malgré ,  
» A tes conseils elle est rebelle ,  
» Mon ami , je te vengerai !  
» Et la première fois que tu te plaindras d'elle ,  
» Va , je la déshériterai. »

Vous avez reçu de M. du Petit-Bois une ode sur la dernière guerre d'Espagne ; un extrait de *l'homme en Jésus-Christ* , poëme inédit , où l'auteur semble avoir pris pour modèle la manière de Louis Racine dans le poëme de la grâce ; quelques poésies élégiaques ayant pour titre *Chant d'amour arabe* , *Première promenade poétique* , *l'Angelus*. Voici cette dernière élégie.

### L'ANGELUS.

Edmond , assis sous l'if du voisinage ,  
A son Alix faisait tendres adieux :  
« Vais te quitter , vais quitter ce rivage ,  
» Lui disait-il en essuyant ses yeux ;  
» Mais pense à moi , si des champs de carnage  
» Ton tendre ami vers toi ne revient plus. . . . »  
Il s'interrompt : la cloche du village  
A sonné *l'Angelus*.

Lors il poursuit : « Entends-tu sur la plage  
» Se prolonger ce triste tintement ;  
» Vois-tu de l'if frémir le verd feuillage ;  
» Sens-tu mon cœur , comme il bat promptement :  
» Ces sons plaintifs , près de toi sous l'ombrage ,

» Ah ! désormais ne les entendrai plus ;  
» Bien loin serai quand demain au village  
» Sonnera l'*Angelus*. »

« Va , ne crains rien , répond sa bien-aimée ,  
» Que notre amour te soit un bouclier ;  
» Te reverrai lorsque la renommée  
» Au nom d'Edmond aura joint un laurier. »

L'amant s'éloigne à la prochaine aurore :  
L'if du hameau depuis ne le vit plus ;  
Mais tous les soirs Alix y pleure encore

Quand sonne l'*Angelus*.

Quoiqu'il ne soit pas dans vos usages de vous faire rendre compte des ouvrages imprimés qui vous sont adressés , les poésies de M.<sup>elle</sup> Elisa Mercœur m'ont semblé exiger une exception honorable. Ces poésies sont de deux ordres , l'ode et l'épigramme. Les premières poésies de M.<sup>elle</sup> Mercœur appartiennent au genre épigrammatique ; elles se distinguent par un style pur , une versification facile , une profonde sensibilité , une philosophie consolante et ( ce qui est remarquable pour l'âge de l'auteur ) par une heureuse variété dans le choix des sujets. C'est par des sons doux et plaintifs que notre jeune muse prélude à des accents plus mâles ; bientôt elle s'élève à la hauteur de l'ode ; mais il est facile de voir que le sentiment de la mélancolie , qui dicta ses premiers vers , ne l'abandonne pas. C'est à ce sentiment , joint à l'amour de la gloire et de l'indépendance , à l'admiration de ce qui est beau et grand , qu'elle doit ses nobles inspirations.

Aussi nous peint-elle le génie :

- « Dédaignant la faveur , cette idole éphémère ,
- » Pour laquelle un instant fume un encens vulgaire ;
- » Il prélude loin d'elle à ses libres accens ;
- » Il dégage ses mains des chaînes de la terre.
- » . . . . .
- » Ennemi des tyrans , du crime qui s'élève ,
- » Il combat , il triomphe et sa lyre est son glaive.
- » Libre comme la voix qu'empruntent les remords ,
- » Cette lyre sans cesse auprès du cœur résonne ,
- » Et l'homme sous le chaume ou sous le dais du trône
- » Entend ses sublimes accords. »

Je m'arrête ; le plaisir de citer m'entraînerait trop loin , et je dirai à M.<sup>elle</sup> Mercœur , avec notre collègue M. Rallier :

- « Puisses-tu , jeune météore ,
  - » Qui dès ta matinale aurore
  - » Brilles d'un éclat radieux ,
  - » Dans ta glorieuse carrière ,
  - » Inonder de flots de lumière
  - » Un pays trop long-temps négligé par les dieux.
  - » . . . . .
  - » . . . . .
  - » . . . . .
  - » Et nous , enfans de la même patrie ,
  - » Enflammés de la même ardeur ,
  - » De notre Bretagne chérie
  - » Pussions-nous assurer le lustre et le bonheur. »
-

---

# COMPTE RENDU

DE L'ÉTAT DU MUSÉE,

A LA SÉANCE DU VINGT-NEUF MAI 1828,

*Par M. LUCZOT, Conservateur.*

---

*Messieurs et très-honorés Collègues,*

**E**N vous réunissant en société, dans le but de vous livrer à la culture des sciences, particulièrement des sciences naturelles, de les faire fleurir et d'en répandre le goût dans le département du Morbihan, vous avez très-bien senti que votre entreprise n'aurait point un succès complet si vous ne travailliez en même temps à l'érection d'un musée destiné à réunir, dans un ordre méthodique de classification, les diverses productions de la nature qui font l'objet de vos études. Comment concevoir, en effet, que sans le secours de ces collections précieuses, laborieusement amassées par ceux qui nous ont précédés dans une carrière aussi étendue, aussi vaste que la nature elle-même, nous puissions nous y diriger sûrement et y faire quelques progrès? Quel homme, si studieux qu'il soit, pourrait n'être pas découragé, rebuté dès les premiers

pas , à l'aspect du nombre infini des objets admirables que partout la nature étale si richement aux yeux de l'observateur ? Qui oserait entreprendre de porter son investigation sur toute la surface de la terre , descendre dans toutes ses cavités , pénétrer la profondeur des mers pour y examiner cette multitude si variée des productions de la nature ? Eh bien ! tant d'obstacles , insurmontables en apparence , ont été aplanis par cette heureuse invention de rassembler successivement et de réunir dans un petit espace les produits des recherches déjà faites dans tous les pays du monde , de les y rapprocher dans l'ordre de leurs rapports et de leur analogie , et d'en rendre ainsi l'étude aussi simple que facile. Ces précieux dépôts , qu'on ne saurait trop multiplier , en éclairant et dirigeant l'adepte dans ses recherches , excitent son émulation ; il ne voit plus qu'ordre et symétrie là où il n'apercevait d'abord que confusion ; au lieu d'un labyrinthe inextricable , c'est une route frayée dans laquelle il ne craint plus de s'égarer ; il marche sûrement et rapidement ; le travail de ses devanciers lui donne les moyens de se livrer à des découvertes nouvelles et d'étendre ainsi le domaine de la science.

Deux ans se sont écoulés , Messieurs , depuis le jour où vous avez conçu le projet de former un musée , et déjà des fondemens solides de cet utile établissement attestent que vos efforts ne seront point sans succès ; de nombreux matériaux , amassés par vos soins et dus à la libéralité de plusieurs de vos

correspondans , sont déjà mis en ordre d'après les méthodes de classification adoptées par les savans modernes.

Je n'entrerai point dans le détail long et fastidieux d'une nomenclature aride qui serait au moins inutile ; je vous ferai seulement connaître en substance le nombre des espèces des différentes classes de l'histoire naturelle qui déjà sont placées et étiquetées dans votre cabinet, lesquelles s'élèvent à près de 3000, sans y comprendre les insectes qui seuls pourront monter à un nombre égal lorsque j'y aurai placé tous ceux de ma collection dont je puis disposer.

Les échantillons de minéraux sont au nombre de près de 600, parmi lesquels vous avez

|                                                                                                                                    |                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 70 chaux, baryte et strontiane.                                                                                                    | 4 Titane.                       |
|                                                                                                                                    | 4 arsenic.                      |
| 92 quartzs, agates, jaspes.                                                                                                        | 2 mercure.                      |
| 70 grenats, mâcles, pyroxènes, feldspaths, amphiboles, tourmalines, émeraudes, péridots, talcs, topazes, diallages, dystènes, etc. | 19 plomb.                       |
|                                                                                                                                    | 7 zinc.                         |
|                                                                                                                                    | 3 antimoine.                    |
|                                                                                                                                    | 2 cobalt.                       |
| 60 fer.                                                                                                                            | 1 bismuth.                      |
|                                                                                                                                    | 15 bitumes.                     |
| 20 cuivre.                                                                                                                         | 1 lapis-lazuli.                 |
| 3 étain.                                                                                                                           | 165 roches de diverses espèces. |
| 3 manganèse.                                                                                                                       |                                 |
| 2 or.                                                                                                                              | 35 substances volcaniques.      |
| argent.                                                                                                                            |                                 |

Il reste de plus dans les tiroirs environ 150 échantillons spécifiés, pour l'étude.

En botanique vous avez, Messieurs, deux herbiers; l'un, classé suivant le système sexuel de Linnée, contient environ 1700 plantes; l'autre, classé suivant la méthode naturelle de Jussieu, en contient environ 1000, en y comprenant à peu près 70 espèces d'algues que vous devez aux soins de notre laborieux collègue M. Le Lièvre.

Vous possédez déjà plus de 160 espèces d'oiseaux, tous montés.

Les coquilles sont au nombre de plus de deux cents espèces, toutes, à peu près, spécifiées, non compris environ cinquante espèces fossiles que vous devez, pour la plupart, à votre savant correspondant M. Collard des Cherres, membre de la société Linnéenne de Bordeaux.

La classe des zoophytes présente un assez grand nombre d'échantillons de diverses espèces, dont plusieurs très-beaux.

Je ne ferai pas mention de quelques mammifères, quadrupèdes, ovipares et poissons, encore trop peu nombreux pour qu'il en soit fait état.

A l'égard des insectes, la société peut déjà se considérer comme en possession, dans cette classe intéressante de l'histoire naturelle, d'une collection dont le nombre excède celui de tout ce qu'elle possède en ce moment dans toutes les autres classes réunies. Elle sera formée des doubles que notre collègue M. Blutel et moi sommes dans l'intention de tirer de nos collections, et aussi de ce que nous devons à nos correspondans, particulièrement au

docteur Honorat qui , il y a peu de temps , m'a fait un envoi nombreux d'insectes de Provence dans l'intention que la société y soit participante.

En vous rendant compte, Messieurs , de l'état de votre musée , je crois devoir signaler à votre reconnaissance les personnes aux soins desquelles vous le devez plus particulièrement. Je mettrai en première ligne notre digne et honorable collègue M. Galles , qui a tiré de sa collection la majeure partie des échantillons de minéraux que vous possédez , ainsi que celui des herbiers qui est classé suivant le système de Linnée ; et qui , avec un zèle et une constance infatigables , a mis en ordre presque tous les objets que renferme le musée. Je citerai de même notre digne correspondant, le créateur du musée de Nantes, M. Dubuisson, qui , au premier appel que nous avons fait à son dévouement pour le progrès des sciences naturelles , s'est empressé de nous expédier un nombreux envoi d'échantillons de minéraux , tous spécifiés. Je ne passerai pas sous silence les soins que se sont également donnés , pour la mise en ordre et l'accroissement de l'herbier , tous les membres de votre section de botanique , nommément M. Le Lièvre qui y a ajouté environ 70 espèces d'algues , et M. Lagillardaie qui l'a enrichi de plus de cent espèces de graminées. Je citerai aussi, Messieurs , avec un sentiment de regret que vous partagerez sans doute avec moi , M. Taslé jeune que vous m'aviez donné pour collaborateur , dont le zèle actif , pour tout ce qui intéressait la

prospérité de notre établissement , a efficacement contribué à sa formation ; et M. Claret qui vient récemment de faire don à la société de seize oiseaux du Brésil , parfaitement conservés.

Ainsi , Messieurs , tout , jusqu'à présent , concourt à justifier les espérances que nous avons dû concevoir au moment où nous avons fondé notre société , et le succès qu'ont obtenu nos premiers travaux est de nature à soutenir et fortifier le zèle qui nous animait alors. Mais il ne faut pas se dissimuler que , par exception à ce qui a lieu d'ordinaire dans la plupart des entreprises , les premiers pas sont ici les plus faciles. Il nous a suffi , pour arriver à un résultat déjà notable , de recueillir presque sans peine , sans recherches , tout ce qui se trouvait d'abord autour de nous et comme sous notre main ; bientôt les progrès seront plus lents ; ils exigeront de la persévérance , des recherches plus pénibles , des soins plus laborieux. Mais cette considération , décourageante pour quiconque aurait moins de zèle que vous , Messieurs , pour tout ce qui intéresse les sciences et la prospérité du pays , ne fera qu'exciter le vôtre.

Quelques membres de la société avaient , dans un temps , manifesté l'intention d'ouvrir des cours spéciaux dans les différentes branches de l'histoire naturelle. Ce projet , s'il pouvait recevoir son exécution , serait un des moyens les plus efficaces de parvenir , en très-peu de temps , à réunir le plus grand

nombre des productions du pays ; il remplirait aussi le but que vous vous êtes proposé de répandre le goût de l'étude des sciences naturelles. Sous ces deux rapports , je me fais un devoir de rappeler à la société cet objet intéressant. Puisse ce moyen , à l'emploi duquel je me ferai un plaisir de concourir de tout mon zèle , me mettre à lieu de vous rendre chaque année , à pareil jour , un compte toujours plus satisfaisant de l'état de votre musée.

# COMPTE RENDU

DES

## TRAVAUX

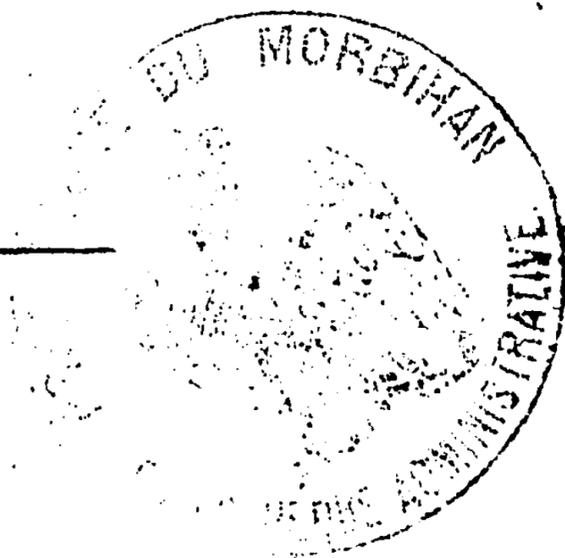
DE LA

*Société Polytechnique*

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

*Pendant l'Année 1828-29,*

*Par M. MAURICET, D. M. P., Secrétaire.*



VANNES,

De l'Imprimerie de J.-M. GALLES, Imp.<sup>r</sup> du Roi.

*Quillet 1829.*

# COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

*Pendant l'année 1828-29.*

---

*MESSIEURS,*

**T**ROIS ans se sont écoulés depuis la fondation de la société polymathique, et, chaque année, fidèles à votre règlement, vous vous êtes réunis dans cette enceinte pour célébrer le jour où vous prîtes la résolution d'apporter en commun le résultat de vos travaux individuels, de vous éclairer mutuellement et de répandre chez vos concitoyens l'amour des lettres et des sciences. Chaque année aussi le récit de vos travaux, le dénombrement des objets nouveaux rassemblés dans vos collections, et surtout cette intimité qui naît de l'identité des études, donnaient à vos réunions l'apparence d'une fête de famille. Pourquoi faut-il que des impressions pénibles viennent constamment troubler nos jouissances même les plus pures! L'année dernière vous gémissiez déjà sur une première dispersion des fondateurs de votre société;

Historique  
de  
la Société

aujourd'hui vos regards se portent avec peine sur la place que va bientôt quitter le conservateur de votre musée. Assez d'autres donneront des regrets à l'administrateur dont le nom se rattache à tant de constructions utiles ; d'autres admireront la hardiesse de conception et la précision de détails qui brillent dans le plan de ce monument admirable destiné à unir les deux rives de la Vilaine : pour nous, Messieurs, nous regretterons en outre un collègue dont les relations étaient si douces, si amicales, si bienveillantes, et dont l'enthousiasme excita si souvent notre amour pour les sciences.

Mais l'absence n'est pas le seul mal dont nous ayons à nous plaindre : ici, comme dans toutes les sociétés humaines, la mort vient tous les ans rayer quelques noms de nos tableaux, et cette année encore trois de vos correspondans sont tombés.

L'un d'eux, M. Athénas, de Nantes, riche d'années et de vertus, a terminé une carrière consacrée à ses concitoyens. Profondément versé en agriculture, en économie politique, il possédait également les sciences mathématiques et l'archéologie ; mais c'était autour de lui qu'il aimait à répandre les trésors de ses connaissances, c'était toujours sur la Bretagne que ses regards étaient fixés, c'étaient ses antiquités qu'il étudiait de préférence, c'était pour elle qu'il inventait ou perfectionnait des instrumens utiles, qu'il naturalisait des végétaux étrangers ; et si les départemens éloignés

sont appelés à partager avec nous les fruits de ses travaux, on dirait que sa modestie lui a caché toute l'étendue de son talent.

Un autre a été frappé au milieu de sa course. Après avoir éclairé plusieurs branches de l'histoire naturelle par ses savantes recherches, M. Léman s'était spécialement consacré à l'étude de la cryptogamie, cette partie si importante et si difficile de la botanique. Des mémoires nombreux, de savans articles insérés dans plusieurs de nos dictionnaires resteront comme autant de titres à la reconnaissance des naturalistes, et, comme M. Athénas, il est sûr de ne pas être confondu dans la foule des savans obscurs.

Que ne puis-je en dire autant de notre jeune collègue, de mon ami M. Estienne, de Bordeaux! Descendant de Robert Estienne, qui a rendu tant de services aux lettres, il avait hérité de sa facilité et de son amour pour le travail. Doué d'une imagination vive, éclairé par un goût sévère et par une vaste érudition, il eût pu réussir dans la littérature, et quelques essais en ce genre lui promettaient des succès; mais il se destinait à la médecine, et l'étude de cette science devint sa principale occupation: encore élève il fit paraître un mémoire sur l'auscultation médiate qui annonçait l'esprit d'observation. Cependant, moins avide de produire que de porter son talent à maturité, il se borna à publier quelques mémoires, peu nombreux, mais qui prouvent que ses forces intellectuelles étaient inaccessibles à la maladie. Déjà sa

constitution avait été profondément altérée par de longues études, par un séjour prolongé dans les hôpitaux et par une blessure qu'il s'était faite en disséquant. Le moment de sa réception sembla le ranimer. Cet acte, dans la société de Montpellier, est revêtu de formes solennelles; un médecin célèbre, qui avait prolongé ses jours, y présidait; lui-même y apportait un recueillement que j'oserai dire religieux: aussi son talent y parut-il avec éclat, mais ce fut pour la dernière fois. A peine rentré dans sa famille, il allait porter dans l'exercice de la médecine des connaissances profondes et, ce qui n'est pas moins précieux, cette candeur et cette probité antiques, si célèbres et si peu imitées, quand il fut enlevé aux caresses paternelles et aux espérances de ses concitoyens.

Vous m'excuserez, Messieurs, de vous avoir entretenus si longuement d'un jeune homme mort avant le temps, et d'avoir été si avare de détails sur MM. Léman et Athénas; mais les travaux de ces deux savans sont là; cette voix est plus éloquente que la mienne et proclame bien mieux leur éloge; tandis que M. Estienne n'a été connu que de ses amis, et c'est la dernière fois peut-être que l'on parlera de lui dans une réunion nombreuse.

Je vous ai dit les pertes qu'a faites la société polymathique, je dois vous parler de ses conquêtes.

Le nombre de vos correspondans, de vos associés libres, et même des membres résidans, continue à s'accroître; vous avez décerné, comme preuve de

votre reconnaissance, le titre de membre honoraire à MM. Alexandre Brongniart et Ittier. Vos correspondans semblent ajouter à l'activité qu'ils ont montrée jusqu'ici ; les mémoires qu'ils vous ont adressés, les dons qu'ils vous ont faits, les échanges qu'ils vous proposent annoncent une bienveillance toujours croissante. Vous-mêmes, Messieurs, en agrandissant, cette année, le cercle de vos travaux, vous avez commencé à en retirer le fruit dans les suffrages de vos concitoyens. Votre commission de statistique départementale a coordonné dans un plan vaste, mais régulier, les documens qu'elle a recueillis et qu'elle recueille tous les jours. Plusieurs parties de son travail sont déjà terminées ; mais quelques-unes ne sont encore qu'ébauchées, et votre commission a jugé convenable de différer la publication d'une statistique complète jusqu'au moment où elle aura réuni tous les matériaux de ce grand travail, et jusqu'à ce qu'elle ait vérifié les faits nombreux sur lesquels elle repose.

Les monumens des anciens âges, parsemés dans notre département, étaient exposés aux attaques du vandalisme, et souvent même ils en recevaient des atteintes. Dès l'année dernière vous aviez signalé ces dégâts à M. le comte De Chazellés, et ce magistrat, ami des sciences, s'était empressé d'y remédier. Cette année, secondé des votes du conseil général, il a créé une place de conservateur des antiquités du département du Morbihan. Espérons que la promptitude de cette mesure et la sagesse du choix qui a été fait

arrêteront toute dévastation ultérieure, et feront connaître parfaitement ces monumens ignorés des étrangers et souvent peu connus des habitans mêmes du département.

Lors de l'établissement des écoles centrales, M. le docteur Aubry fit pendant deux ans un cours de botanique. Depuis cette époque l'histoire naturelle n'avait trouvé dans cette ville aucun interprète. Cette année des cours se sont ouverts dans le sein de votre société, conformément au désir qu'en avaient manifesté plusieurs d'entre vous. M. Galles s'est chargé de la minéralogie, M. Blutel de l'entomologie, MM. Richard et Mauricet de la botanique. Le nombre et l'assiduité de vos auditeurs vous ont prouvé que l'amour des sciences naturelles n'attendait qu'une occasion favorable pour se développer chez vos compatriotes ; plusieurs d'entr'eux, cédant à l'attrait de ce genre d'études, ont pris place parmi vous, et leur zèle vous annonce des collaborateurs laborieux.

Minéralogie  
et  
géologie.

Ce que M. Puillon-Boblaye a fait l'année dernière avec tant de succès pour l'arrondissement de Pontivy, M. Ittier l'a entrepris cette année pour l'arrondissement de Lorient, et vous possédez maintenant la description minéralogique et géologique de ces deux grandes divisions du département du Morbihan.

Le terrain de cet arrondissement appartient en presque totalité à la formation granitique : c'est surtout dans les cantons qui bordent la côte qu

le granit domine à un plus haut degré ; mais les élémens constitutifs varient suivant les localités. Les zones superficielles de cette roche présentent fréquemment une teinte gris-jaune , un tissu lâche , un aspect terreux ; au-dessous de ces zones la roche a un aspect bleuâtre et brillant , une dureté parfaite , une texture toujours serrée et cristalline. C'est à l'action oxidante de l'air sur le fer , généralement répandu dans les granits de Bretagne , que M. Ittier attribue le changement de couleur de cette roche , et même la décomposition , ou plutôt la friabilité qu'elle présente quelquefois.

Suivant le granit de l'extérieur à l'intérieur de l'arrondissement , M. Ittier nous le représente subissant de très-grandes modifications dans sa dureté , sa cohésion , sa composition , la stratification des masses , la direction des strats ; et ces différences ont souvent lieu dans une même localité.

Comme couches accidentelles , le granit renferme , 1.° une roche composée de quartz à grains très-fins , réunis par un ciment feldspathique , 2.° des veines de pegmatite.

En s'éloignant de Lorient , dans la direction du sud-ouest , le granit devient de plus en plus riche en mica ; il prend une texture feuilletée et finit par dégénérer en gneiss. Cette dernière roche est voisine du mica-schiste qui vient lui-même se confondre avec le phyllade ; ces deux roches , tantôt alternant ,

tantôt se réunissant et se liant intimement, forment une bande de quatre lieues en longueur et de trois quarts de lieue de largeur.

Les couches de cette roche sont à peu près verticales et leur direction constante est-ouest dans toute son étendue ; cette bande de terrain présente des couches de quartz vitreux et saccharoïde : quelques fendillemens, qui existent à l'extrémité est du phyllade, sont occupés par du fer argileux.

Le mémoire de M. Ittier est terminé par une énumération raisonnée des minéraux répandus dans le terrain de transport des vallées.

Ces minéraux sont diverses espèces de quartz, de feldspath, de grenat, de staurotide ; la tourmaline noire, la topaze, l'amphibole noire bacillaire, la chlorite, la nacrite, le mica, l'argile kaolin, l'argile terre à foulon, le schiste coticule, l'ampélite graphique, la nontronite, l'antimoine sulfuré ; plusieurs variétés de fer sulfuré, de fer oxidé et de fer oxidulé ; un morceau détaché d'étain oxidé trouvé dans la falaise de Quibéron et quelques parcelles de cuivre sulfuré.

De tous ces minéraux ceux sur lesquels M. Ittier attire spécialement l'attention sont, sous le rapport de l'industrie, les nombreuses variétés de fer qui sont exploitées à Lanvaux et à Précar en Guidel ; l'antimoine sulfuré de Belle-Isle, dont le gisement et les quantités proportionnelles ne sont pas encore

assez connus pour que l'on puisse spéculer sur son exploitation ; les différents argiles , et surtout l'argile kaolin que l'analyse a démontré provenir d'une roche de pétunzé , et qui pourrait fournir de précieux matériaux pour la fabrication de la porcelaine. A cette occasion M. Ittier rappelle qu'une manufacture de ce genre a existé près de Lorient et a été abandonnée par suite d'une direction mal entendue.

Sous le rapport des sciences , il indique le fer oxidulé titanifère de l'isle de Groix et la nontronite dont il donne la description suivante :

« Ce minéral , qui n'a encore été décrit dans au-  
 » cun ouvrage de minéralogie , est compacte , d'un  
 » vert-clair jaunâtre ; sa cassure est matte , inégale ,  
 » terreuse ; il est opaque , onctueux au toucher ; le  
 » frottement du doigt lui donne un poli très-luisant ,  
 » l'ongle le raie ; il est très-difficile à pulvériser ,  
 » parce qu'il se pelotte sous le pilon ; il n'exerce  
 » aucune action appréciable sur l'aiguille aimantée ;  
 » placé dans l'eau , il se recouvre de bulles d'air ;  
 » pesé quelques heures après y avoir séjourné , il a  
 » donné 17 p.  $\frac{0}{100}$  d'augmentation de poids ; chauffé  
 » dans un tube , il contracte la couleur naturelle à  
 » l'oxide de fer. Cette substance , que nous n'avons  
 » encore trouvée que dans les environs de Larvoux ,  
 » existe dans cette localité en rognons amorphes de  
 » la grosseur de deux poings au milieu du minéral  
 » de fer dont la surface est empreinte. Ce minéral

» a été découvert tout récemment dans les mines de  
» manganèse du département de la Dordogne par  
» M. Berthier qui l'a trouvé composé de

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Silice . . . . .          | 0,440 |
| Peroxide de fer . . . . . | 0,290 |
| Alumine . . . . .         | 0,056 |
| Magnésie . . . . .        | 0,021 |
| Argile . . . . .          | 0,012 |
| Eau . . . . .             | 0,187 |

---

0,986

M. Ittier, dans l'analyse qu'il a faite de la nontronite du Morbihan, a obtenu des résultats analogues.

M. Girardin, professeur de chimie à Rouen, a soumis à l'analyse le domite du Puy-de-Dôme, et voici quels ont été les résultats de cette opération :

|                              |                  |
|------------------------------|------------------|
| Silice . . . . .             | 51,00            |
| Alumine . . . . .            | 24,00            |
| Magnésie . . . . .           | 7,82             |
| Chaux . . . . .              | 2,06             |
| Peroxide de fer . . . . .    | 8,34             |
| Oxide de manganèse . . . . . | 0,64             |
| Potasse . . . . .            | 4,66             |
| Matière organique . . . . .  | des traces . . . |
| Pertes . . . . .             | 1,48             |

---

100,00

« La composition du domite du Puy-de-Dôme dif-  
» fère essentiellement de celle du domite de *Sarcouy*,  
» analysé par M. Vauquelin . . . . . Cette différence  
» de composition entre des variétés d'une même espèce

» prouve que le domite , au moment de sa formation ,  
 » n'a pas été soumis , dans tous ses gisemens , aux  
 » mêmes causes qui ont influé sur ses caractères ac-  
 » tuels , ou , au moins , que ces causes n'ont pas agi  
 » avec la même intensité dans les différentes localités  
 » où il se présente. »

Le même auteur a présenté des objections très-  
 fortes contre le système de sir H. Davy sur les phé-  
 nomènes volcaniques. D'après le chimiste anglais, sous  
 le foyer des volcans il y aurait de vastes dépôts de  
 potassium , de sodium et d'autres métaux alcalins ou  
 terreux ; les éruptions volcaniques reconnaîtraient pour  
 cause principale la combustion de ces métaux , com-  
 bustion que favoriseraient d'ailleurs de vastes commu-  
 nications souterraines avec l'air et l'eau de la mer.  
 M. Girardin , après avoir cité les expériences faites  
 sur le Vésuve par sir H. Davy , tire des conclusions  
 opposées à la théorie de l'auteur ; il regarde comme  
 hypothétique la communication des cavités volcaniques  
 avec les eaux de la mer ou de grands lacs souter-  
 rains ; les projections d'eau , de boue , de poissons ,  
 opérées par les volcans du nouveau monde , sont dûs ,  
 selon lui , à ce que dans l'intervalle des éruptions le  
 cratère du volcan se ferme de manière à offrir une  
 véritable plaine , plus ou moins profonde , où viennent  
 aboutir les eaux pluviales , et même des eaux prove-  
 nant de réceptacles éloignés : au moment de l'éruption  
 cette voûte instantanée est projetée au loin avec les  
 eaux qu'elle supportait. Une des objections les plus

fortes de M. Girardin, est, que, dans l'hypothèse de Davy, les substances situées au centre de la terre seraient d'une pesanteur spécifique moindre que celle de l'eau, tandis que, d'après les expériences et les calculs des physiciens les plus distingués, la densité du noyau de notre planète est à la densité de l'eau comme 5 est à 1.

M. Girardin admet, comme plus probable, l'opinion de M. Cordier qui rattache les phénomènes volcaniques à l'état de fusion et d'incandescence du noyau de notre planète.

M. Luczot vous a présenté, sur la géographie physique du département, des considérations qui trouveront plus spécialement leur place dans la statistique de ce département; mais, comme ce qui concerne notre pays est mal connu, et par conséquent mal apprécié des étrangers, et qu'à l'occasion des localités l'auteur s'est élevé à plusieurs considérations générales importantes, je retracerai succinctement le résumé de ses recherches.

Le département du Morbihan, situé sur le versant méridional de la Péninsule de la Bretagne, participe de la pente générale de cette partie de la Péninsule, comme l'indique le cours des rivières qui l'arrosent. La pente ou l'inclinaison générale du sol de ce département, du nord au sud, est d'environ  $0^{\circ}-3'-27''$ , qui donnent environ  $70^m$  d'élévation de la partie nord sur la partie sud. Dépourvu de montagnes proprement dites, ce département ne renferme

que des collines dont les principales sont un prolongement des montagnes noires; il est arrosé par douze rivières navigables en tout ou en partie, soit par suite de leurs dispositions naturelles, soit par des travaux de canalisation; ces rivières sont alimentées par un grand nombre de ruisseaux et par plusieurs étangs considérables.

En évaluant, sous le rapport de l'agriculture et du commerce, la distribution du sol, M. Luczot pense que les landes forment les deux tiers du sol, que la partie boisée est un peu plus du quarantième de la surface totale; le reste est livré à la culture ou occupé par les chemins.

Je ferai toutefois observer que les personnes étrangères à notre pays se trompent en calculant la quantité de bois d'après l'étendue des forêts: nos haies sont couvertes le plus communément d'arbres très-rapprochés et qui suffisent à la consommation des particuliers.

Le département du Morbihan n'a rien à envier à ses voisins sous le rapport de l'état de ses routes; quelques-unes, à la vérité, sont mauvaises en quelques parties; mais elles sont en petit nombre, et ce sont les moins importantes.

En comparant l'état des routes royales avec les fonds faits annuellement pour l'entretien de ces routes, M. Luczot prouve que cette somme, qui se monte à 96 ou 100,000 francs, ne donne, pour la réparation et

l'entretien annuel d'un mètre courant de route, qu'environ 0<sup>f</sup> 17 c., tandis que dans la statistique des routes royales de la France on évalue la dépense moyenne d'un mètre courant de route à 0<sup>f</sup> 55 c. Il existe donc une différence notable entre l'évaluation des dépenses présumées nécessaires et les résultats obtenus, et M. Luczot ne balance pas à l'attribuer à la bonne administration, au bon emploi des fonds et à des circonstances locales favorables, telles que la proximité des matériaux et le bas prix de la main-d'œuvre dans les cantons ruraux.

Le budget des routes départementales fournit pour l'entretien de ces routes 16 c. par mètre carré; en y ajoutant 15 à 17 mille francs, il serait possible de parvenir, en peu d'années, à mettre ces routes dans un état tel que l'allocation actuelle de 55,000 francs, ou au plus de 60,000 francs, suffirait à leur entretien.

A l'occasion des chemins vicinaux, M. Luczot cite avec éloge les efforts qui ont été faits depuis quelques années pour l'ouverture et la réparation de ces chemins; il les attribue au zèle simultané des administrations locales et du magistrat qui dirige notre département.

« La longueur totale des principales routes du département est de 1,150,000 mètres, ou 285 lieues de quatre kilomètres chacune, qui font un peu plus que la lieue de poste ancienne. »

« En supposant que la largeur moyenne de cha-  
 » cune de ces routes soit de 12 mètres , y compris  
 » celle de leurs fossés , leur surface totale ne sera que  
 » les dix-sept vingtièmes d'une lieue carrée. Qu'on la  
 » suppose d'une lieue , cette surface ne sera encore  
 » que la quatre cent soixantième partie de celle de  
 » tout le département. Mais on a vu qu'un tiers seu-  
 » lement de la surface du département est en culture ,  
 » et que les deux autres tiers sont en landes. Il s'en suit  
 » que les routes n'y occupent pas la cent cinquante-  
 » troisième partie des terres labourées. Cette observa-  
 » tion suffit pour faire apprécier , au moins à l'égard  
 » du département du Morbihan , ce reproche irréfléchi  
 » que les routes en France ont trop de largeur , et  
 » qu'elles enlèvent à l'agriculture une trop grande  
 » surface de terrain. »

Vous avez reçu de M. Déglant , professeur de bo-  
 tanique à Rennes, une monographie du genre *carex*. Botanique  
 Cette monographie fait partie de la flore française  
 de M. Loiseleur Delongchamps ; aussi ne vous en pré-  
 senterai-je pas une analyse détaillée. Je vous rappellerai  
 seulement qu'aux moyens de divisions et de subdi-  
 visions , fondées sur les rapports naturels des espèces  
 de ce genre nombreux , notre respectable collègue est  
 parvenu à classer , sans confusion , 98 espèces de *carex*.  
 De ce nombre , les unes étaient regardées comme é-  
 trangères à notre sol , d'autres n'avaient pas été dé-  
 crites. Telles sont pour les premières les *C. schraderi*,

Wild.; *neglecta*, Dégl.; *longifolia*, Rob. Brown; *provincialis*, Dégl.; et pour les secondes, les *C. Xanthocarpa*, *pallidior* et *retusa*. A des descriptions très-exactes, M. Dégl. a joint des planches représentant le *C. retusa* et le *C. provincialis*.

Zoologie. Le bassin tertiaire de Bordeaux a fourni à M. Charles Desmoulins, votre correspondant, deux coquilles dont il a cru devoir faire deux genres nouveaux, et en cela il a été appuyé du suffrage de deux hommes dont les opinions font autorité en conchyliologie, M. Desnoyers et M. le baron de Férussac.

La première de ces coquilles avait d'abord été décrite par M. de Basterot sous le nom de *donax irregularis*. Cette coquille possède effectivement sur chaque valve les trois dents cardinales principales divergentes qui appartiennent aux cythérées; mais ces dents sont accompagnées, également sur chaque valve, de 3 à 6 dents que l'auteur nomme *cardini-seriales*, et qui sont lamelleuses, parallèles, convergentes vers le crochet, obliquement rugueuses et dentelées sur leur bord; elles sont situées au côté postérieur de la coquille, sous le ligament. De plus ce ligament, qui est toujours excessivement court dans les donaces, est très-long dans la donace irrégulière de M. de Basterot. Ces caractères ont paru suffisans à M. Desmoulins pour établir le genre *gratelupia* et donner à la coquille dont il s'agit l'épithète spécifique *donaciformis*. Quant à la place qu'elle doit occuper dans les systèmes conchyliologiques, l'auteur pense que, « dans

» le système de M. de Lamarck , elle fait partie des  
 » nymphacées tellinaires , entre les lucines et les  
 » donaces ; tandis que , dans le système de M. de  
 » Blainville , elle se place plus naturellement encore  
 » entre les donaces et les tellines : elle appartient  
 » alors aux conchacées. »

La seconde coquille , nommée par M. Desmoulins *jouannetia semi-caudata* , forme un genre remarquable et excessivement distinct , qui se place , sans contestation possible , auprès des tarets et des pholades.

« La *jouannetia* , dit M. Desmoulins , est une  
 » coquille perforante dont les deux valves réunies  
 » forment une sphère parfaite , sauf un appendice  
 » caudiforme qui vient s'insérer au bord d'une seule  
 » de ses valves. Des pièces accessoires , *toutes soudées* ,  
 » accompagnent les valves à l'intérieur et à  
 » l'extérieur ; un vaste écusson complète le sphéroïde  
 » que le bâillement des valves laisserait imparfait.  
 » Les stries les plus élégantes ornent la surface de  
 » la coquille dont l'animal ne construit ni fourreau  
 » testacé ni rudiment de fourreau.

» Elle habite l'intérieur des madrépores fossiles et  
 » des morceaux de calcaire roulé par l'ancienne mer ,  
 » qui abondent dans le riche dépôt de falun libre  
 » de Mérignac , près Bordeaux. »

Voici d'ailleurs la description générique que donne l'auteur du genre *jouannetia* :

« Animal dépourvu de fourreau tubuleux , d'ailleurs  
 » inconnu.

» Coquille exactement sphérique, formée de deux  
» valves solides et d'un vaste écusson lisse, très-  
» fragile, partagé en deux moitiés inégales, soudées  
» aux valves d'un côté, libres de l'autre, s'emboîtant  
» l'une dans l'autre.

» Valves égales, inéquilatérales, courtes (*Blainv.*),  
» étroites (*Lam.*), cunéiformes, courbes, pointues  
» au bord ventral, se touchant par leur côté posté-  
» rieur (*Blainv.*) lorsque la coquille est fermée, très-  
» bâillantes au côté antérieur, striées obliquement,  
» les stries convergentes vers un sillon médian du  
» disque. Le bâillement du côté antérieur est fermé  
» par l'écusson.

» Sommets peu distincts, recouverts de pièces ac-  
» cessoires soudées.

» Ligament nul; charnière édentale.

» A l'intérieur de chaque valve, un appendice  
» septiforme vertical, soudé par sa base en disque,  
» procédant du crochet et occupant le tiers de la  
» hauteur de la valve.

» Impression palléole très-forte, profondément  
» échancrée en arrière.

» Impressions musculaires inconnues; mais certai-  
» nement au nombre de deux, par conséquent ana-  
» logues à celles des pholades. »

Les caractères spécifiques sont déduits de la forme  
de la valve droite, qui se termine en arrière par un  
appendice caudiforme, triangulaire, obtus au sommet,

rugueux à l'extérieur et lisse intérieurement : de là l'épithète *semi-caudata* donnée par M. Desmoulins à l'espèce unique jusqu'ici du genre *jouannetia*. M. Desmoulins a joint à la description de cette coquille des détails intéressans sur sa structure, l'organisation présumée et les mœurs de l'animal qui l'habitait. Je regrette que la nature de ce travail m'empêche de reproduire textuellement les recherches de notre laborieux correspondant.

A l'occasion de quatre Ibis noirs tués dans le département de la Loire-Inférieure, M. Priou observe que depuis que le goût des sciences naturelles s'est répandu dans les départemens, il a été facile de faire des observations sur plusieurs oiseaux rares dont on n'avait point encore signalé l'apparition. L'auteur prouve, par la concordance des descriptions, que cet oiseau est l'ibis noir ou *léhéras* ou *jéhéras* des anciens Egyptiens, *léh hareiz* des Arabes de nos jours, le *scolopax falcinellus* de Linnée, le *tantalus falcinellus* de Gmélin et de Latham, le courlis vert de Buffon, ou enfin l'ibis falcinellus de Temminck. Après une description très-exacte de ces oiseaux, où il ajoute aux caractères donnés par ce dernier ornithologiste, l'auteur réfute quelques erreurs relatives à l'ibis noir et adoptées par le vulgaire, et même par quelques naturalistes : ainsi de la présence de ces oiseaux dans le département de la Loire-Inférieure et du témoignage de M. Temminck, qui dit en avoir tué deux en Hollande, il conclut que l'on s'était

trompé en disant que l'ibis ne quittait jamais l'Égypte, qu'il ne pouvait pas vivre dans d'autres climats, et même qu'il mourait lorsqu'on le transportait ailleurs. La forme du bec, long de 4 pouces et 2 lignes, mou et flexible dans l'état frais, principalement à sa base, et dont les mandibules se rapprochent de manière à ne laisser aucune ouverture à la pointe; cette conformation, dis-je, fait penser à M. Priou que l'assertion des auteurs qui veulent que l'ibis dévore des serpents est au moins hasardée, et qu'il est probable que cet oiseau se borne à détruire les petits reptiles; il en est de même de l'opinion, généralement adoptée, qui attribue à l'ibis l'invention d'un remède très-utile et très-répandu.

Des chats ayant refusé de manger de la chair d'ibis crue, il est probable que l'on s'est trompé en affirmant que les ibis nichent sur le sommet des palmiers, afin de mettre leurs petits à l'abri des chats qui en sont très-friands. Cette chair, qui passait depuis long-temps pour venimeuse, dans la persuasion où l'on était que cet oiseau se nourrissait de serpents, ne l'est pas, puisque le célèbre voyageur M. Cailliaud, de Nantes, en a mangé sur l'isle de Méroé. Après une digression historique sur le culte que l'ibis recevait des anciens Egyptiens, M. Priou déduit de ces observations cette conséquence, qu'il appuie d'ailleurs de l'opinion de M. Cuvier, que l'ibis existe encore en Égypte, comme au temps des Pharaons; que c'est

par la faute des naturalistes que l'on a pu croire, pendant quelque temps, que l'espèce en était perdue ou altérée dans ses formes.

A l'occasion du part triple d'une vache, le même médecin vous a transmis quelques réflexions sur la génération et l'impossibilité où l'on est, dans l'état actuel de la science, d'en expliquer le mécanisme. Il vous a cité plusieurs exemples de fécondité extraordinaires, tant parmi les animaux que dans l'espèce humaine; et, tout en considérant cette observation isolée comme ne pouvant contribuer à l'avancement de la science, il a cependant pensé que les faits peu communs doivent être recueillis et consignés, tant pour qu'ils cessent d'étonner le vulgaire, que pour qu'ils servent de matériaux aux observateurs futurs.

M. Honorat vous a transmis un rapport sur une épidémie de variole et de varioloïde qui a régné à Digne, département des Basses-Alpes; cette maladie ressemble tellement à celle qui a ravagé le canton de Vannes à la fin de 1827 et au commencement de 1828, les conseils que donne M. le docteur Honorat sont si sages, ses observations proclament d'une manière si évidente l'utilité des moyens prophylactiques, que je crois devoir vous en présenter les résultats généraux.

Médecino.

Cette maladie commença à Servoules, se répandit dans la ville de Sisteron, d'où elle fut transportée au séminaire de Digne et de là dans toute la ville. Cette maladie, éminemment contagieuse, présente

chez les individus non vaccinés les caractères de la variole , mais à un degré beaucoup plus intense qu'on n'a eu occasion de l'observer dans les épidémies de varioles décrites jusqu'à nos jours. Chez les individus vaccinés , au contraire , la maladie a été moins grave et a reçu le nom de varioloïde , d'après ses rapports avec la variole. M. Honorat regarde cette seconde affection comme une variété de la première.

Quant au traitement , voici comment s'exprime M. Honorat :

« Les médecins qu'un vil intérêt ou un charlatanisme révoltant ne détourne pas de leur véritable route , celle de l'observation , n'ont pas tardé à s'apercevoir que , comme préservatif , la vaccine n'avait rien perdu de son efficacité ; et que , comme curatifs , les antiphlogistiques et les adoucissans étaient les seuls remèdes convenables dans les cas ordinaires. »

Du recensement général il résulte qu'il y a eu

|                                            |   |                                               |
|--------------------------------------------|---|-----------------------------------------------|
| 664 individus atteints de la maladie, dont | { | 478 vaccinés — 1 mort.                        |
|                                            |   | 162 non vaccinés — 93 morts.                  |
|                                            |   | 12 qui avaient eu la petite-vérole — 3 morts. |

Cet ensemble de faits est concluant en faveur de la vaccine ; les observations recueillies dans le Morbihan ont donné les mêmes résultats , comme on peut s'en assurer dans un rapport publié au nom du comité cantonal de vaccine , par M. Le Febvrier , D. M. P. Presque toujours chez les individus vaccinés la maladie a eu un caractère de bénignité qu'elle ne

présentait pas chez les autres malades, même chez ceux qui avaient eu précédemment la variole.

La partie administrative de ce rapport contient des vues sages sur l'utilité de la vaccine; elle renferme un éloge mérité de M. le préfet des Basses-Alpes, de M. le maire et de M. le curé de Digne.

Pour nous, Messieurs, nous joindrons à ces noms respectables celui de M. le comte De Chazelles, et nous nous féliciterons, avec les amis de l'humanité, des efforts qu'ont faits ces hommes bienfaisans pour arrêter les ravages de l'épidémie.

M. Lagillardaie a décrit les épizooties les plus communes dans notre département. Les maladies qu'il signale sont la rage, qui heureusement est beaucoup plus rare que ne le pense le public, si facile à effrayer; le typhus charbonneux, le gloss-anthrax, ou perce-langue, maladie très-fréquente chez nos animaux; la rhinite gangréneuse, qui est beaucoup plus rare; la rhinite des didactyles, la clavelée, la galle, la pourriture qui, dans les années humides, fait beaucoup de ravages dans nos campagnes. Je me borne à l'énumération de ces maladies; je laisse à la commission de statistique le soin de publier les détails qu'a donnés notre collègue sur la description de leurs symptômes et les moyens propres à les prévenir et à les combattre.

Nos connaissances sur le degré de vitalité des fluides, et sur leur mode d'action dans la production des maladies, sont encore très-bornées. Cependant une im-

pulsion heureuse , imprimée depuis peu aux investigations médicales , promet de nous donner , sur la vitalité des fluides , des résultats importants.

En choisissant l'histoire du sang pour sujet de sa dissertation inaugurale , M. Estienne ne s'est pas borné à présenter l'état actuel de nos connaissances sur ce fluide , il y a joint des considérations pratiques. Après avoir décrit les propriétés physiques et chimiques du sang , il insiste principalement sur la vitalité de cette humeur. La chaleur du sang , indépendante ( jusqu'à un certain point ) de la température extérieure , et même de la température des solides qui le renferment ; les modifications qu'éprouve cette chaleur dans les maladies ; l'influence de l'électricité sur le sang , influence telle que les animaux tués par le tonnerre n'ont ni le sang coagulé ni les muscles contractés ; l'analyse de cette humeur , sa composition intime ; les différences qu'elle présente selon l'âge , le sexe , la constitution , le régime , selon qu'on la tire de tel ou tel ordre de vaisseaux ; enfin la composition de ce fluide qui varie dans les animaux autant que le degré de vitalité dont ils sont doués : tels sont les principaux faits que l'auteur invoque en faveur de son opinion.

Non content des preuves fournies par l'examen du sang dans l'état de santé , il examine les altérations qu'il éprouve dans la maladie , et il ne balance pas à admettre la spontanéité de plusieurs affections de ce fluide.

Je ne suivrai pas notre collègue dans les détails où l'ont conduit ces considérations pratiques ; je citerai seulement quelques phrases qui prouvent combien, en écrivant ce mémoire, il a su se défendre de tout esprit de système.

« Quelque peine que nous éprouvions à concevoir  
» la vitalité d'un fluide, nous ne pouvons nous em-  
» pêcher d'admettre qu'il se passe dans le sang des  
» phénomènes physiologiques et pathologiques que ne  
» peuvent expliquer ni les lois physiques ni l'influence  
» secondaire de la vitalité des solides . . . . .  
. . . . .  
» Loin de nous toutefois de regarder le sang comme  
» d'une vie différente de celle des solides ; cette vie  
» est la même, et si elle ne se présente pas avec  
» les mêmes attributs, c'est qu'elle est modifiée par  
» la forme de la matière qu'elle anime. L'unité vitale  
» n'est pas moins prononcée dans le corps vivant que  
» l'unité de composition ; et comment séparer dans  
» l'économie animale la vie des fluides de celle des  
» solides, lorsque le mélange intime de ces deux  
» formes de la matière organisée semble être une  
» conséquence immédiate de son existence, puisqu'on  
» ne peut détruire ce mélange sans l'individu ; les  
» molécules sont tellement confondues qu'on ne peut  
» saisir le point où commence le solide et où finit le  
» liquide ; et s'il est impossible, dans l'organisation,  
» de tracer entr'eux une ligne de démarcation, il en  
» est de même par rapport à la vie qui les anime. 2

Arts  
industriels.

MM. Luczot et Ittier vous ont présenté quelques considérations sur l'état de l'industrie dans le Morbihan. Le premier vous a donné un tableau du prix moyen de la journée des ouvriers, d'un grand nombre de professions ; ce tableau trouvera beaucoup mieux sa place dans la statistique du département. Une branche d'industrie importante pour notre pays est la construction des navires destinés au commerce : les chantiers de construction sont au nombre de dix-huit, le nombre approximatif de navires qu'ils construisent, année commune, est de 45 pour le département. Ces chantiers emploient plus de 200 charpentiers et calfats ; ils donnent également du travail à un grand nombre de forgerons, cordiers, poulieurs, etc.

L'activité maritime du département est telle qu'il entre dans ses ports et qu'il en sort annuellement environ 2,000 navires marchands de toute grandeur.

M. Ittier vous a décrit les branches d'industrie les plus productives de l'arrondissement de Lorient ; la pêche, et surtout la pêche de la sardine, se place au premier rang, tant parce qu'elle remonte à une époque très-reculée, que parce qu'elle verse dans le pays des capitaux considérables, qu'elle emploie un grand nombre de bras, et qu'elle forme d'excellens marins. 69 ateliers, répartis dans l'arrondissement de Lorient, expédient chaque année 1,284,649 kilog. de sardines pressées, et 16,203,300 sardines salées en vert, ce qui forme un produit total d'un million à 1,200,000 francs.

Indépendamment des pêcheries, l'arrondissement de Lorient possède deux hauts fourneaux, l'un à Lanvaux et l'autre à Pont-Callec, et le vaste établissement de l'abbaye de la Joie. Cette dernière usine occupe continuellement 150 ouvriers; on y fabrique tous les ans 2,000,000 de kilogrammes de fer en barres rondes ou carrées : quantité que l'on espère bientôt porter à 3,000,000. Je joindrai ma voix à celle de M. Ittier pour payer à MM. Guérin ma part du tribut de reconnaissance et de vénération que leur doivent les habitans du Morbihan, pour la part active qu'ils ont prise à cet établissement. Dans la même usine se confectionnent des briques réfractaires à base de kaolin, et dont la supériorité sur des briques réfractaires de fabrication anglaise a été démontrée par des expériences comparatives.

Au Rohu existent une poterie et une briqueterie où l'on fait également des briques réfractaires et des briques ordinaires.

M. Mahé a terminé son mémoire sur les antiquités homériques par l'exposé de la religion. L'auteur commence cette partie importante de son ouvrage par faire ressortir l'incohérence et l'espèce de contradiction qui existent dans la mythologie grecque, entre les principes de morale et la conduite des dieux. Quelques pages seulement sont consacrées à prouver que la plupart des vices devaient trouver des apologistes, ou du moins des juges peu sévères parmi des divinités qui, sous ce rapport, avaient surpassé les mortels;

Antiquités,  
Histoire.

il s'attache à démontrer que , bien que le polythéisme fût la base de la religion , les Grecs n'en admettaient pas moins un être supérieur à tous les autres ; c'était à ce dieu qu'appartenait le gouvernement du monde , et si les autres dieux avaient une influence sur les événemens humains , cet être tout-puissant n'en conservait pas moins le pouvoir ( qu'il exerçait souvent ) de restreindre la puissance des dieux subalternes. Cette influence des dieux sur la destinée humaine était un dogme religieux des mieux établis , et elle ne se bornait pas à une direction des actions et des événemens physiques , elle s'étendait sur l'intelligence et sur la volonté. Cette croyance faisait des Grecs un peuple essentiellement religieux : aussi l'auteur nous les dépeint-il érigeant des temples magnifiques , les plaçant de préférence sur les lieux élevés et y versant des offrandes aussi riches que nombreuses. Il décrit ensuite les cérémonies pratiquées dans les sacrifices , la manière dont se rendaient les oracles , les sermens où l'on prenait les dieux à témoin , les prières qu'on leur adressait dans le danger ou à la suite des événemens heureux , souvent même dans le cours ordinaire de la vie ; enfin les pratiques superstitieuses qui , selon l'expression de l'auteur , sont une des maladies de l'esprit humain , des plus communes et des plus variées dans ses formes. L'auteur termine par l'exposition du dogme de l'immortalité de l'âme et de l'existence des châtimens et des récompenses futures. Je terminerai cette analyse en citant les propres expressions de l'auteur : « J'ai fait passer

» sous vos yeux, dit-il, les diverses parties de la  
 » religion des Grecs, religion si imparfaite, si mêlée  
 » d'erreurs et de superstition ; qu'on est d'abord tenté  
 » de douter s'il ne leur aurait pas été plus avantageux  
 » de n'en avoir aucune. Mais, à la réflexion, on  
 » reconnaît que cette religion, telle qu'elle était,  
 » valait encore mieux que l'athéisme ; elle renfermait  
 » un très-grand nombre de vérités qui servaient,  
 » jusqu'à un certain point, de contre-poids au scan-  
 » dale de la conduite des dieux, et qui n'étaient pas  
 » inutiles à la morale. »

En même temps que M. Mahé décrivait l'état de la Grèce à l'époque d'Homère, un de vos correspondans s'occupait de tracer l'histoire de l'esprit humain dans l'antiquité. Je me bornerai à analyser les matières contenues dans le premier volume de cet ouvrage, le second n'ayant pas encore paru.

Une première difficulté a dû se présenter à l'auteur : c'était de fixer le point de départ de ses recherches. Il existe sans doute de nombreuses théories sur l'état primitif du genre humain ; mais elles sont loin de satisfaire un esprit exigeant. M. Rio, s'appuyant sur la révélation, représente l'homme sortant des mains du Créateur avec la plénitude de ses facultés. Le premier usage qu'il en fit fut de témoigner sa reconnaissance à l'être qui l'avait créé : les merveilles qui l'entouraient élevèrent son imagination ; ses expressions s'ennoblirent et la poésie fut le langage de l'homme célébrant les ouvrages de son Dieu. Après

avoir exercé les premières facultés de l'homme, la religion devint le lien des sociétés ; ce fut autour des temples, ce fut au pied des emblèmes religieux que les hommes se groupèrent, que les peuplades se rassemblèrent et que se formèrent les premiers empires.

A ce tableau général de l'homme primitif, l'auteur fait succéder l'examen des productions de l'esprit humain chez les différens peuples ; il commence par les Chinois et décrit leur gouvernement patriarcal, l'analogie que la cosmogonie de ce peuple présente avec la genèse, les travaux de Confucius sur la morale et les applications qu'il a faites de cette science à la politique, le zèle éloquent que déployèrent les lettrés et dont ils furent souvent victimes, lorsque des empereurs, voulant ériger l'ignorance en système, résolurent de détruire tous les livres répandus dans l'empire. De toutes les branches des connaissances humaines, celles que les Chinois ont cultivées avec le plus de succès sont la philosophie, l'histoire, l'éloquence, la poésie, les arts, l'histoire naturelle et la médecine, encore pour ces deux sciences les Chinois ne possèdent pas un corps de doctrine fondé sur un ensemble de faits bien coordonnés et comparés avec soin : quand ils ont voulu s'élever à cette hauteur, ils ont toujours adopté des opinions erronées. Une réflexion m'a été suggérée par la lecture de ce chapitre de l'ouvrage de notre compatriote : les Chinois excellent dans les objets de détail ; mais ils manquent d'unité dans la conception et la composition ; ils

présentent fortement les connaissances nécessaires, mais ils négligent celles dont ils ne sentent pas aussi bien l'utilité. Ces dispositions nationales sont dues sans doute à l'organisation mongole, comme Herder le soutient; mais elles sont aussi le résultat des institutions politiques, d'un système d'écriture qui exige, pour être bien possédé, une portion considérable de la vie humaine, d'une population très-nombreuse qui a dû, pour assurer son existence, extraire du sol tout ce qu'il pouvait produire et faire valoir toutes ses dispositions aux arts industriels.

Sur les bords du Gange et de l'Indus, un climat plus doux, un sol plus fertile, une organisation plus souple et plus mobile ont donné aux Indiens des mœurs plus voluptueuses, une mythologie plus riante; la vie se passe au milieu de fêtes où la religion préside toujours. L'influence des Brahmes sur ces peuples pacifiques, la description de leurs temples, le développement des idées philosophiques, cachées sous leurs allégories religieuses, l'exposition de leurs connaissances dramatiques remplissent le chapitre consacré aux Indiens. L'auteur ne parle de l'histoire et des sciences exactes que pour nous faire observer que les Indiens ont négligé de les cultiver, ou du moins qu'ils n'y ont obtenu aucun succès.

Des principes différens donnent une autre physionomie à la religion des Persans : la lutte continuelle d'un bon et d'un mauvais génie forme la base de cette

religion que Zoroastre sut appliquer aux besoins des peuples et aux devoirs des Rois, et dont il se servit pour consolider l'édifice politique qui fit la gloire de la nation persanne jusqu'au moment où l'étendue du royaume, la faiblesse des princes, l'insubordination des satrapes et l'immoralité des peuples firent crouler cet empire.

Les Phéniciens n'ont laissé d'autres traces de leur passage que la célébrité de leur industrie et la réputation d'avoir transmis à l'Europe, peut-être même d'avoir inventé l'écriture alphabétique.

Il n'en est pas ainsi des Egyptiens, une haute réputation de sagesse attirait auprès de leurs prêtres les premiers Grecs qui voulurent s'instruire en législation, en histoire, en astronomie et dans la plupart des sciences exactes. Ici la mythologie n'était que le symbole des révolutions sidérales. Mais les archives de ce peuple sont perdues; elles n'existent plus que dans des monumens gigantesques qui ne suffisent pas pour absoudre les prêtres égyptiens de l'asservissement où ils ont tenu cette nation; asservissement d'autant plus pénible, qu'ils ne se bornaient pas à l'ascendant de la religion, mais qu'ils y joignaient l'influence qu'exerce la connaissance des sciences utiles dont ils étaient les possesseurs exclusifs. Si du moins ils avaient adopté les formes paternelles du gouvernement chinois; si, comme les Brahmes indiens, ils avaient endormi les peuples dans un heureux quiétisme, peut-être eussent-ils recueilli les bénédictions et l'attachement

de leurs esclaves ! Mais loin de là , la dureté des Pharaons , la distinction des castes , l'orgueil des classes supérieures , le poids des travaux dont les castes inférieures étaient accablées détruisirent toute nationalité : « aussi dès que l'Égypte eut été envahie , ou plutôt , » aussitôt que Cambyse en eut montré le chemin , pendant des siècles , les peuples heurtant les peuples y accoururent en foule , attirés par leur proie ; et depuis lors les Perses , les Grecs , les Romains , les Byzantins , les Arabes , les Fatimites , les Kurdes , les Mameloucks et les Turcs , se sont précipités les uns après les autres sur son territoire. » (1)

M. Rio termine le premier livre , consacré à l'exposition des connaissances humaines dans l'Asie , par l'histoire du peuple juif. Les noms de Moïse , de David , de Salomon , de Job et des Prophètes sont trop familiers pour que je retrace tout ce qu'a dit sur leurs écrits notre savant compatriote. Envisagés sous les rapports philosophiques et littéraires , ils occupent le premier rang parmi les écrivains ; considérés sous le rapport religieux , il ne peut y avoir de comparaison.

Les 2.<sup>e</sup> , 3.<sup>e</sup> et 4.<sup>e</sup> livres de l'ouvrage de M. Rio sont consacrés aux Grecs. Dans le second livre il décrit l'état de cette nation avant Périclès : l'épopée revêt , à la voix d'Homère , sa pompe simple et majestueuse ; Hésiode chante la naissance , les occupations et les amusemens des dieux , puis il descend sur la

---

(1) Herder , cité par M. Rio.

terre pour dicter aux hommes des préceptes relatifs à l'agriculture , et il sait y entremêler les principes de la morale. En même temps des législateurs célèbres policent des peuples à demi-barbares ; des philosophes s'égarant peut-être dans leurs abstractions métaphysiques , mais ils enrichissent la morale, la politique, les mathématiques et l'astronomie des résultats de leurs méditations et de leurs calculs ; les Ioniens subdivisent le domaine de la pensée et jettent les germes de la perfection en facilitant les recherches dans tous les genres ; les beaux-arts , quoiqu'à leur naissance , répandent un éclat que le siècle suivant pouvait seul effacer.

Après avoir fait l'éloge du grand homme dont ce siècle porte le nom , M. Rio retrace les efforts des républiques grecques pour conquérir ou conserver leur liberté. Les chefs-d'œuvre en tous genres illustrant ce grand siècle ; Eschyle créant la tragédie et régnaient par la terreur sur un nombreux auditoire ; Sophocle élevant la nature humaine jusqu'à la perfection idéale ; Euripide retraçant de grandes infortunes et captivant les Athéniens par le spectacle des misères humaines ; Hérodote créant l'histoire et ravissant d'admiration la Grèce assemblée aux jeux olympiques ; Thucydide et Xénophon se précipitant dans la même carrière et également respectables comme écrivains et comme citoyens ; Socrate et Platon portant la philosophie naturelle aussi haut que l'esprit humain peut atteindre ; Hypocrate réunissant en corps de doctrine

les traditions et les faits recueillis par les Asclépiades ; la sculpture et l'architecture portées à une perfection désespérante , tels sont les traits principaux de cette période qui commence à Périclès et finit à Démosthènes.

Les efforts généreux , mais inutiles , de cet orateur pour résister aux envahissemens de la puissance macédonienne préparent le lecteur au siècle d'Alexandre-le-Grand. Ce héros domine tellement son siècle que tout se reporte vers lui , la littérature , la poésie , la peinture , la sculpture , l'architecture ne sont plus que des moyens de flatterie ; aussi en perdant la noblesse du but pour lequel elles furent créées , perdirent-elles l'éclat dont elles avaient brillé dans le siècle précédent. Les grammairiens tracèrent les règles qui devaient présider aux productions de l'esprit ; en cela ils ne firent qu'analyser les ouvrages des grands maîtres et rendre un nouvel hommage à leurs auteurs. Un génie paraît cependant à cette époque , c'est Aristote : son nom se rattache à tant de sciences différentes , et il est devenu si populaire , qu'il suffit de le nommer pour faire son éloge. Callimaque , Ménandre , Bion , Moschus et Théocrite rappellent encore quelques-uns des beaux jours de la Grèce ; mais leurs efforts sont infructueux , le génie de la nation grecque s'est éteint avec la liberté. Le reste de ce livre est consacré à retracer la décadence , toujours croissante , de l'esprit humain sous les successeurs d'Alexandre et les services que les Ptolémées rendirent à la littérature et aux sciences en fondant l'école d'Alexandrie.

Je me suis borné , Messieurs , à vous présenter une analyse rapide , ou plutôt la table analytique des matières traitées dans l'ouvrage de M. Rio. Cette revue des nombreux monumens élevés par l'esprit humain chez les différens peuples et dans les différens âges conduit à des réflexions nombreuses , et l'ouvrage de notre compatriote les fait pressentir , car il est du nombre des livres qui font penser ; mais je me suis abstenu de les communiquer , dans la crainte d'anticiper sur les intentions de l'auteur et de substituer mes idées aux siennes.

Philosophie. Dans un mémoire sur la souveraineté absolue de la raison , M. Caro commence par attaquer le despotisme de la force seule , soit qu'il soit exercé par un seul homme , par plusieurs individus choisis ou par une nation tout entière ; il prouve que dans toutes ces circonstances les passions , les erreurs inhérentes à l'humanité , peuvent conduire le gouvernant ou les gouvernans à prescrire des actions contraires à la justice , à l'humanité , à la religion , et que de tels ordres sont inobligatoires. Notre collègue ne se dissimule pas que ces assertions pourraient paraître étranges à certaines personnes , et que les esprits faux ou les personnes de mauvaise foi seraient portés à en déduire des conséquences forcées , contraires à ses principes : aussi a-t-il pris pour épigraphe : *Si de veritate scandalum sumitur , potius permittitur nasci scandalum quàm veritas relinquatur* (St. Augustin). Cette souveraineté , qu'il refuse à la force , M. Caro l'attribue

essentiellement et exclusivement à la raison. Appuyé de l'autorité de Platon et de Cicéron chez les anciens, de Grotius, de Montesquieu, de Locke, de Sydney et de Harrington chez les modernes, il proclame la raison comme seul juge et souverain infailible : « La » raison, dit-il, n'obéit à personne ; elle n'est soumise » qu'à elle-même ; et comme il nous est impossible de » ne pas connaître son autorité, notre devoir est de » lui obéir sans restriction. »

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, vous avez reçu de nombreuses pièces de poésie. Un de vos correspondans vous adressa l'année dernière un fragment de prose poétique ; cette année, abandonnant ce genre équivoque, il vous a envoyé plusieurs opuscules, la plupart dans le genre élégiaque.

Je pourrais vous citer des vers nombreux marqués d'une sensibilité vraie et d'une douce mélancolie ; je préfère cependant vous rappeler quelques vers dont la grâce et la simplicité ont paru vous faire plaisir lorsque vous en avez entendu la lecture : ils expriment les regrets d'une jeune bergère qui a perdu un bouquet de roses.

« Ne l'avez-vous point vue ,

» Elle ornait mon corset ;

» Mais, las ! je l'ai perdue ,

» Ne sais comment s'est fait.

» Cette rose charmante

» N'attendait pour s'ouvrir

- » Que l'aile caressante
- » De l'amoureux Zéphir.
- » Ses épines légères,
- » Loin de blesser la main
- » Des jeunes téméraires,
- » Excitaient leurs larcins.
- » Mais ne l'avez-vous vue,
- » Elle ornait mon corset :
- » Hélas ! je l'ai perdue,
- » Ne sais comment s'est fait. »

MM. Blanchard de la Musse et du Petit-Bois ont continué de vous envoyer leurs productions. Vos commissaires chargés de se joindre à moi pour le choix des lectures à faire dans cette séance, ont voulu témoigner à ces deux aimables poètes la reconnaissance de la société, et ils ont choisi deux pièces de vers que vous aviez déjà entendues avec la plus vive satisfaction. Ils y ont joint également un fragment de l'ouvrage de M. Mahé sur les antiquités homériques. Votre commission me charge en même temps de vous exprimer combien elle a regretté que le court espace de cette séance ne lui ait pas permis d'étendre cette lecture à un plus grand nombre d'ouvrages.

Je suivrai la même marche que les années précédentes, et au lieu d'analyser les poésies de MM. du Petit-Bois et Blanchard de la Musse, je citerai en entier les deux pièces suivantes.



# STANCES

par

M. BLANCHARD DE LA MUSSE.



**D**U temple de Thémis le desservant fidèle,  
J'aurais pu lui prouver encor long-temps mon zèle!  
Et le lâche intrigant m'en a fermé l'accès!

Malheureuse victime!

Me ferait-on un crime

D'exhaler aujourd'hui de trop justes regrets!

A ces plaisirs, pour moi jadis remplis de charmes,  
Puis-je aussi renoncer sans répandre des larmes!  
Jours mille fois heureux! qu'êtes-vous devenus!

Malheureuse victime!

Me ferait-on un crime

De regretter du moins des jours trop tôt perdus!

Privé de la douceur d'être époux, d'être père,  
Sans amis, sans soutien au bout de ma carrière,  
Hélas! lorsque je lutte en vain contre le sort!

Malheureuse victime!

Me ferait-on un crime,

Dans cet affreux état, de défier la mort!

Que viens-je d'éprouver? Un regard de *Flavie*  
De l'horreur du néant me rappelle à la vie!  
Ce regard a porté le calme dans mon cœur!

Malheureuse victime!

Me ferait-on un crime

De l'espoir de goûter encor quelque bonheur!

---

# CHANT DE RACHEL,

PAR

M. DU PETIT-BOIS.

---

**L**A nuit couvrait les monts, tout dormait au bocage...  
La rose, du Zéphire avait reçu les pleurs ;  
L'air était embaumé du doux parfum des fleurs  
Que la brise du soir apportait au rivage....  
Les soupirs du ramier, le bruit lointain des mers,  
Et du ruisseau plaintif l'harmonieux murmure,  
Semblaient un dernier cri poussé par la nature  
Dans le temple de l'univers....

Qu'il était doux pour toi, Rachel, sensible amante!  
Le regard amoureux de l'étoile brillante  
Qui, sur l'azur plus sombre, épanchait ses clartés ;  
Qu'il plaisait à ton cœur le long calme des rives,  
Et ce nom que plaçait sur tes lèvres naïves  
L'ange des pures voluptés !....

Au fidèle Jacob, dans l'enceinte sacrée,  
La prière d'hymen, doucement murmurée,  
Allait l'engager sans retour.....  
La vierge du Liban, pleine d'un saint délire,  
Effleurant de ses doigts les cordes de sa lyre,  
Exprimait dans ses chants son trouble et son amour...

« Sur le bord des torrens où , pendant sept années ,  
» Je traînai les ennuis de mes tristes journées ,  
» O puissant Dieu du ciel ! tu pus lire en mon cœur ;  
» Tu le vis tour-à-tour consumé de ta flâme  
» Et du feu chaste et pur qu'allume dans mon âme  
» L'objet de ma constante ardeur.

» J'étais toute à Jacob , au lever de l'aurore ,  
» Lorsque mes bras tremblans embrassaient ton autel ;  
» Le soir , en répétant les hymnes d'Israël ,  
» Grand Dieu ! son nom au tien venait s'unir encore !!  
» Ton temple cependant m'entendait te bénir ,  
» Quand , aux parvis sacrés , humblement prosternée ,  
» Je semblais , au malheur victime résignée ,  
» Ne plus vivre que pour souffrir ! . . . .

» Enfin il a paru ce jour de l'allégresse  
» Que , depuis si long-tems , appelaient tous nos vœux ;  
» Ce jour qui , couronnant notre vive tendresse ,  
» Va faire deux heureux !!! . . . »

Elle dit . . . . et mourant au sein de l'étendue ,  
Sa dernière parole , en un son solennel ,  
Dans le calme des nuits , au loin s'est répandue  
Comme un hymne d'amour montant vers l'Eternel . . .



# COMPTE RENDU

DES

## TRAVAUX

DE LA

### Société Polytechnique

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

*Pendant l'Année 1829-30,*

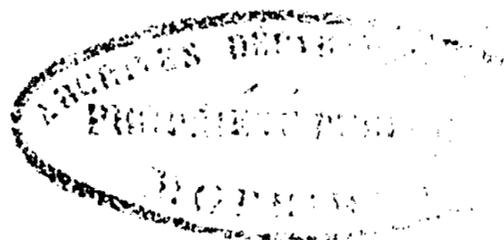
*Par M. MAURICET, D. M. P., Secrétaire.*

---

VANNES,

Imprimerie de J.-M. GALLES, Imprimeur-Libraire.

Novembre 1832.



# COMPTE RENDU

## DES TRAVAUX

### DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

*Pendant l'année 1829-30.*

---

*MESSIEURS,*

**P**ENDANT l'année qui vient de s'écouler, vous avez perdu plusieurs de vos collègues.

M. Bonnemaïsons, pharmacien à Quimper, avait cultivé avec succès plusieurs branches de l'histoire naturelle. La minéralogie et la botanique avaient été plus particulièrement l'objet de ses études. Déjà quelques opuscules livrés à l'impression avaient annoncé son talent observateur, et les botanistes attendaient avec impatience qu'il publiât ses recherches sur les thalassiphytes. Les naturalistes qui visitaient la Bretagne ne manquaient jamais de consulter un homme qui en avait étudié toutes les productions, et s'en retournaient également étonnés de sa modestie et de l'étendue de ses connaissances. Ce savant a été enlevé au moment où il allait enrichir la science du fruit de ses observations.

A Fougères, M. Rallier a terminé une longue

carrière , qu'il a également honorée comme militaire et comme législateur ; il ne m'appartient pas de vous retracer les services qu'à ces deux titres il a rendus à son pays : qu'il me suffise de vous dire qu'il gagna , par sa bravoure et ses talens , le grade de colonel d'artillerie , et qu'il se fit remarquer dans nos assemblées législatives par la modération et la fermeté de ses principes. Au milieu de ses travaux , il trouva le temps de sacrifier aux Musés. Ses écrits se distinguent par un style pur , une versification facile ; mais ce qui fait surtout l'éloge de leur auteur , ce sont les sentimens qui les ont dictés. Il est impossible , après avoir lu les œuvres de M. Rallier , de ne pas dire : ce livre est l'ouvrage d'un homme de bien.

Un jeune médecin , M. Augustin Lenfroi , du Mans , se livrait avec zèle à l'étude des sciences naturelles , et spécialement de la malacologie : une mort prématurée l'a enlevé à des études qu'il chérissait.

Enfin , Messieurs , ici , au milieu de nous , la mort est venue saisir sa proie. A peine comptions-nous dans nos rangs M. le docteur Lefebvrier , nous nous félicitions du long avenir que semblaient lui promettre et sa jeunesse et la vigueur de sa constitution ; nous étions fiers de saluer du titre de confrère un jeune homme que ses connaissances positives en médecine et dans les sciences accessoires , la justesse de son coup-d'œil dans les maladies , son zèle à secourir les malheureux , plaçaient à un rang distingué parmi les

médecins de cette ville; quelques heures de maladie suffirent pour détruire les espérances de sa famille et de ses concitoyens. Deux de ses amis, dont l'un fut son maître et l'autre son condisciple, ont élevé la voix sur sa tombe, et ont été les interprètes d'une population tout entière. Je n'ajouterai rien au tableau qu'ils nous ont tracé des talens et des vertus de notre confrère. Je vous rappellerai seulement ce dont vous avez été témoins : M. Lefebvrier compta beaucoup d'amis, il n'eut pas un seul ennemi, et il a été pleuré de tous ceux qui l'ont connu.

En même temps que la Société Polymathique faisait des pertes aussi douloureuses, elle acquérait des membres utiles. Les connaissances et l'aménité de nos nouveaux collègues, les talens dont chacun d'eux a fait preuve dans les fonctions sociales qu'il remplit, nous ont fait déjà nous féliciter de notre choix.

De l'état actuel de la Société, je passe à l'examen de nos travaux. J'avoue que le petit nombre de mémoires manuscrits ou d'ouvrages imprimés dont j'ai à vous présenter l'analyse, ferait croire à une diminution du zèle qui nous animait les années précédentes; et, sans doute, vous l'avez jugé ainsi, puisque, dans une de vos dernières séances, vous avez pris une délibération propre à exciter la discussion et la solution de diverses questions importantes.

J'observerai toutefois que la Société Polymathique n'a pas été complètement inactive depuis un an, et

qu'elle s'est occupée de divers objets d'utilité locale : tels sont l'entretien du musée et les cours qui ont été faits dans son sein. J'ajouterai que la reconnaissance de nos concitoyens nous a récompensés des soins que nous prenons de leur communiquer le goût de l'histoire naturelle ; vous avez reçu l'expression publique de cette reconnaissance dans la dédicace d'un ouvrage intitulé : *Quibéron, Nouvelle morbihannaise*.

Je n'ai pas à vous rendre compte d'un ouvrage étranger à vos travaux ; qu'il me suffise de vous dire que cette Nouvelle se distingue par un style simple et facile, la modération des opinions politiques et l'art avec lequel l'auteur a su réunir, sous une forme anecdotique, le récit des principaux événemens de l'affaire de Quibéron, la description du monument élevé aux victimes de cette malheureuse journée, le tableau des cérémonies qui accompagnèrent la bénédiction de ce monument et l'éloge des principales autorités du département du Morbihan.

Arts indus-  
triels.

M. Guépin vous a transmis le discours qu'il a prononcé à l'ouverture d'un cours de chimie industrielle, à Nantes, et qui traite spécialement de l'industrie chez nos ancêtres et de nos jours. Je laisserai parler l'auteur lui-même dans le résumé où il trace les progrès des sciences industrielles. « Nous avons » vu, dit-il, en étudiant notre pays, une première » époque d'invasion, un peuple sauvage et coura-

» ceux conquérant une contrée civilisée, dont il  
 » anéantit le commerce et les arts; une seconde épo-  
 » que nous a montré le pouvoir des nobles et du  
 » sacerdoce se relevant l'un après l'autre; une troi-  
 » sième, le peuple acquérant des droits et devenir,  
 » comme par enchantement, libre, actif, industriel,  
 » poursuivant le bien-être au milieu des dissensions  
 » religieuses, des privilèges, des monopoles et des  
 » proscriptions; une quatrième, l'entier affranchisse-  
 » ment de ce peuple et le siècle des producteurs;  
 » car aujourd'hui, même chez les riches, il est du  
 » bon ton de travailler, comme il l'était jadis de  
 » ne rien faire. Partout de grandes choses s'exé-  
 » cutent : l'utilité publique commande, l'esprit d'as-  
 » sociation obéit; et il y a cette différence entre  
 » les entreprises des anciens et les nôtres, que leurs  
 » plus grands travaux étaient purement de luxe. »

M. Le Lièvre vous a lu un mémoire dans lequel il Botanique.  
 vous a fait sentir combien il serait nécessaire que des  
 descriptions exactes des plantes fussent faites d'après  
 des individus vivans, et surtout après que chaque  
 organe aurait été observé chez un grand nombre  
 d'individus. Il vous a fait observer que l'imperfection  
 de plusieurs descriptions tenait ou à ce que les  
 auteurs de botanique avaient successivement décrit  
 une plante en copiant une première description fautive  
 ou incomplète, ou à ce qu'ils avaient choisi, pour  
 sujets de leurs descriptions, des individus desséchés,  
 ou enfin à ce qu'ils n'avaient pas observé plusieurs

fois chaque espèce sur plusieurs individus. De là cette confusion, cet arbitraire qui règnent dans l'établissement des caractères spécifiques. Notre collègue ne s'est pas dissimulé combien un tel travail exigerait de soins et de patience ; cependant il n'a pas hésité à l'entreprendre ; et , en vous présentant le modèle de quelques descriptions spécifiques , il vous a engagés à le seconder de vos observations , et même à l'éclairer de vos critiques. Je regrette que M. Le Lièvre n'ait pas terminé la description d'un genre entier sur le plan qu'il s'est proposé : cette description serait un modèle d'après lequel les botanistes, nos correspondans, pourraient décrire plusieurs genres, ce qui abrégèrait un travail long et pénible pour une seule personne.

*Médecine.* M. Jégo, médecin à Muzillac, vous a communiqué une observation recueillie sur une malade âgée de vingt et quelques années. La jeune personne qui fait le sujet de cette observation but, ayant très-chaud, une assez grande quantité de cidre ; puis, n'étant pas désaltérée complètement, elle se rendit à un ruisseau où elle avala beaucoup d'eau. Depuis ce moment, apparition de symptômes morbides, qui affectent spécialement les fonctions digestives, dont les principaux sont une faim insatiable, douleur, tuméfaction du ventre après l'ingestion des alimens ; défécation pénible, rare et presque impossible, dans les derniers temps de la maladie. A ces symptômes principaux se joignent bientôt l'aménorrhée, la difficulté

de respirer, la sensation dans l'abdomen d'un corps étranger qui éprouverait des mouvemens d'élévation et d'abaissement, la fétidité de l'haleine, les syncopes.

Les principales lésions observées à l'autopsie sont un hypertrophie de l'estomac, avec épaissement de ses parois, le rétrécissement des intestins grèles, l'inflammation du colon, le séjour des matières fécales durcies dans la partie inférieure du gros intestin.

Le fait conduit l'auteur à des réflexions sur la difficulté du diagnostic dans cette maladie, sur les bruits injurieux à la réputation de la malade, occasionés par la suppression des menstrues, et enfin la persuasion constante où était la malade qu'elle avait avalé un serpent, ce qui causait, selon elle, les mouvemens qu'elle ressentait dans le ventre. M. Jégo attribue, plus judicieusement, ces mouvemens à la pression exercée par l'estomac sur le colon transverse, rendu sensible par l'inflammation.

Dans un mémoire inséré dans le Lycée Armoricain, et dont l'auteur vous a donné communication, M. Priou a relevé plusieurs erreurs commises dans un ouvrage ayant pour titre : *Dictionnaire géographique de toutes les communes du département de la Loire-Inférieure, par M. Girault de S.-Surgean*. Cet ouvrage doit renfermer autant de livraisons qu'il y a de départemens en France ; chaque livraison sera consacrée à la géographie d'un département. Les réflexions de M. Priou sont d'un intérêt, pour ainsi dire, local. Je ne le suivrai pas dans toutes ses ob-

Statistique.



servations critiques ; mais j'adopterai cette conséquence générale qu'il en déduit , que la plupart des écrivains étrangers à la Bretagne , qui veulent décrire cette partie de la France , commettent de fréquentes erreurs , soit par suite de préjugés , soit parce qu'ils n'ont pas vu soigneusement les objets qu'ils décrivent , soit parce qu'ils manquent de documens authentiques.

Histoire.

Il existe , dans l'histoire du monde , peu de faits aussi importans que le déluge. Cet événement , admis par la plupart des écrivains , a trouvé des contradicteurs. M. Mahé a entrepris de rassembler les preuves qui mettent hors de doute ce grand cataclysme , et de démontrer que le récit qu'en fait Moïse est le seul véritable ; que les descriptions qu'en ont laissées d'autres écrivains ne sont que des copies , plus ou moins défigurées , de la relation genésique ; enfin que les différens déluges partiels ne sont autre chose que le déluge noachique , diversement raconté.

Négligeant les raisonnemens théologiques , l'auteur puise ses preuves dans deux sources principales : l'histoire et la géognosie. La première partie , spécialement destinée à l'examen des preuves historiques , est la seule dont vous ayez entendu la lecture.

Après avoir rapporté textuellement le récit de Moïse , M. Mahé passe en revue l'histoire et les traditions des différens peuples , et fait voir les analogies qui existent entre toutes ces descriptions. L'Asie , berceau de l'homme primitif , est , de toutes les parties du monde , celle dont les traditions et les histoires

sont d'abord consultées. L'auteur invoque successivement le témoignage des écrivains Arabes, des Phéniciens, des Phrygiens, des Syriens, des Arméniens; et surtout les traditions de la Chaldée et de la Perse, les Histoires de l'Inde et de la Chine.

- En Afrique, les histoires égyptiennes, toutes fabuleuses qu'elles sont, présentent une analogie profonde avec celle de Noé, dont elles ne sont qu'une copie informe.

L'auteur n'a pas négligé les preuves que pouvaient lui fournir les traditions des peuplades sauvages de l'Amérique, et il cite les récits des Algonquins, des Hurons, des Chépéonans, des Mexicains, des Muscogules, des Groënlandais, comme des témoignages positifs du déluge universel; quant aux habitans de l'Amérique méridionale, si leurs histoires semblent l'indiquer d'une manière moins précise et moins circonstanciée, il l'attribue à ce que les voyageurs ne nous ont pas transmis leurs traditions avec toute l'exactitude et les détails qu'on aurait pu désirer.

L'auteur termine par le parallèle de Noé avec plusieurs divinités des anciennes religions européennes: il décrit avec soin les analogies qui existent entre Noé et Saturne. Il rapproche la description du déluge, donnée par le poète Nonnus, du récit détaillé qu'en fait Moïse, et il invoque les écrits des Grecs et des Latins leurs imitateurs, l'Edda et les traditions des Celtes, comme des témoignages irrécusables du déluge noachique.

Notre compatriote, M. Rio, a fait paraître le second volume de l'Histoire de l'esprit humain dans l'antiquité. Dans ce volume, il continue l'analyse des productions de l'esprit humain au siècle d'Alexandre. Les beaux-arts, si l'on en juge par la difficulté de l'exécution, la grandeur souvent démesurée des proportions, l'imitation exacte de la nature, sembleraient, au premier coup-d'œil, n'avoir éprouvé aucune décadence ; mais l'imitation de la nature est servile et ne s'élève plus au beau idéal. Le but auquel sont destinés ces travaux gigantesques semble avilir et les ouvrages et leurs auteurs : des temples élevés à des rois, des statues érigées aux flatteurs, aux courtisans, courtisanes, aux devins qui peuplent leurs cours, sont les dernières productions d'un talent qui s'est avili par cette dégradante prostitution. A ce sujet, M. Rio fait observer que les villes libres furent celles qui conservèrent le plus long-temps les dernières étincelles du génie, et qu'il s'éteignit toujours avec la liberté.

La dégradation de l'éloquence est encore plus sensible : des rhéteurs se disputent l'héritage de Démosthènes et de Périclès. « La présence d'inquisiteurs » macédoniens dans toutes les villes de la Grèce, » réduit l'éloquence politique à des harangues modérées, qui comportaient une certaine élégance, » mais dont la vigueur était bannie comme un vice. » On n'entend plus que la voix des rhéteurs dans » les gymnases et les assemblées publiques ; non, » ajoute notre auteur, qu'il entrât dans les vues des

» conquérans de laisser subsister l'empire de la parole ;  
 » mais l'usage qu'en faisaient les rhéteurs n'étant of-  
 » fensif que pour le goût et les mœurs, ils avaient,  
 » comme auxiliaires de la tyrannie, des droits in-  
 » contestables à sa reconnaissance. »

Le mauvais goût, le mensonge, une dégradante pusillanimité, sont les caractères distinctifs des historiens de cette époque. Une exception se présente cependant : l'historien Polybe se fait remarquer par des vues saines, une probité sévère, un patriotisme ardent et éclairé. Un reproche lui est adressé par M. Rio, c'est d'avoir *intercalé, dans sa narration, les doutes hardis du scepticisme, et d'avoir supprimé le rôle de la Providence, dans son grand drame historique.*

Il est peu d'époques, dans l'histoire des nations, où le titre de philosophe fut aussi commun qu'au siècle d'Alexandre. Après avoir refusé ce titre à tous les flatteurs qui s'étaient attachés à la suite d'Alexandre, et qui semblaient n'avoir d'autre tâche que de publier, ou même de transformer en actions vertueuses les crimes du conquérant de l'Asie ; après avoir exclu de même les « prétendus sages, que les Lagides nour-  
 » rissaient à grands frais dans le musée d'Alexan-  
 » drie, comme dans une immense volière, où ils  
 » se débattaient ridiculement pour les questions les  
 » plus oiseuses, » M. Rio passe en revue les successeurs de Socrate et de Platon, qui se disputèrent tour à tour le sceptre de la philosophie : Aristote,

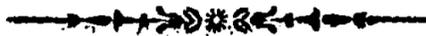
Epicure, Pyrrhon, Zénon, Arcésilas et leurs nombreux disciples qui tantôt adoptèrent aveuglément, tantôt modifièrent les systèmes de leurs maîtres. Il m'est impossible d'entrer dans des détails sur les opinions de chacun de ces philosophes; M. Rio en fait une analyse raisonnée, mais qu'on ne peut abrégier sans lui faire perdre une grande partie de sa force et de sa clarté.

Le premier des naturalistes, comme le premier des philosophes de cette époque, est, sans contredit, Aristote. Son vaste génie saisit les rapports qui existent entre les différentes classes des êtres naturels, crée l'anatomie comparée, et même son talent d'observation donne un caractère particulier à cette période de l'histoire de l'esprit humain. Les travaux d'Hérophile, d'Erasistrate, de Théophraste et de plusieurs autres médecins ou naturalistes moins célèbres, sont le résultat de cette impulsion heureuse. En même temps, Pythéas de Marseille, Agatarchide de Cnide, et, plus tard, Artémidore d'Ephèse, recueillirent et mirent en ordre les premières notions géographiques qui, jusque là, s'étaient bornées à la relation des voyages d'un Carthaginois, contemporain de Salomon, relation connue sous le nom de Périples d'Hannon.

L'auteur termine ce volume par l'exposé des connaissances mathématiques. Ici encore Aristote semble présider aux recherches astronomiques. Il charge Callisthène, son disciple, de réunir les observations qui

avaient été recueillies , de temps immémorial , par les peuples de l'Asie ; lui-même écrit quatre livres sur le ciel. Plus tard, l'école d'Alexandrie produit le célèbre Hipparque , dont les travaux étonnent les astronomes les plus instruits ; les autres branches des mathématiques sont également cultivées avec succès ; Euclide fait paraître ses élémens de géométrie qui , depuis vingt siècles, n'ont encore rien perdu de leur mérite et de leur popularité , tandis qu'Archimède et Apollonius de Perge , firent des découvertes positives qui reculèrent les bornes de la science.

Enfin , Messieurs , vous avez reçu de nombreuses pièces de poésie. Parmi les auteurs qui vous ont adressé leurs productions , je citerai MM. Pradier , du Petitbois et Blanchard de la Musse. Conformément à la marche que j'ai suivie les autres années , je m'en rapporterai au jugement de votre commission , pour le choix des poésies à insérer dans l'analyse de vos travaux annuels.



# Le Malade.

---



Par M. Edmond Pradier.

---

Flambeau dont la pâle lumière  
Ne m'éclaira que pour souffrir,  
Avant de fermer ma paupière,  
Je veux au moins te voir mourir.

Comme toi je m'éteins..... Le Ciel a dit : « Arrête! »  
Au milieu de ma course, emporté par la mort,  
Je me débats en vain..... ma tombe est déjà prête;  
Mais je n'ose y descendre et reste sur le bord.

Cependant je n'ai rien qui m'attache à la terre :  
De courts instans heureux..... de longs jours de douleurs.....  
Des regrets éternels..... un plaisir éphémère.....  
J'ai vécu pour souffrir..... j'espérais, et..... je meurs.  
Flambeau, etc.

O cruelle amitié ! je ressens quelques charmes  
De me voir délaissé..... trompé, trahi par toi;  
Car du moins mon trépas coûtera peu de larmes :  
Aucun..... aucun ami ne pleurera sur moi.

La mort..... la mort, amour, m'arrache à l'esclavage ;  
Ah ! laisse au moins mon cœur se refroidir en repos :  
Trop tôt tu l'embrasas..... mais, voilà ton ouvrage,  
On souffre, tu le veux, et l'on chérit tes maux.  
Flambeau, etc.

Toi seule tu m'aimais..... tu m'aimais , pauvre mère !  
Et toi..... toi seule aussi , tu ne me trompais pas ;  
Oh ! je veux te revoir..... je veux quitter la terre.....  
Tranche ma vie , ô Dieu ! que je vole en ses bras !  
Regarde-moi mourir..... Tiens , vois comme on me laisse ;  
Je n'ai pas un ami pour me fermer les yeux ;  
Oh ! je ne m'en plains pas..... j'eus toujours ta tendresse ;  
Je meurs , et j'ai vingt ans..... et je me crois heureux.

Flambeau , etc.

Je ne quitte que toi..... que toi seul , ô mon père !  
Viens donner à ton fils quelques tendres baisers ;  
Je vais , en expirant , tous les rendre à ma mère ;  
O viens..... dépêche-toi..... car ce sont les derniers.

Jette sur mon cercueil une terre légère.....  
Ne pleure pas ton fils..... c'est là mon dernier vœu ;  
Je ne serai pas seul..... j'irai près de ma mère ;  
Embrasse encor ton fils..... Embrasse encore..... Adieu !

Flambeau , etc.

O ! meurs , triste flambeau ! je sens finir ma vie ;  
Cache à mon père , au moins , l'instant de mon trépas.....  
Les dernières douleurs de ma longue agonie.....

Voir expirer son fils..... il ne le pourrait pas!!!

Il dit..... Il dit encor..... La lumière chancelle ,  
Vacille quelque temps..... pâlit , brille et s'éteint.  
Le malade la voit , puis il meurt avec elle ;  
Il meurt..... pas un soupir n'échappe de son sein !

Flambeau dont la pâle lumière  
Ne l'éclaira que pour souffrir ,  
Avant de fermer sa paupière,  
Du moins il t'aura vu mourir.

## I.<sup>re</sup> PROMENADE POÉTIQUE.

---

PAR M. EDMOND DU PETITBOIS.

Pourquoi penser au temps que je laisse en arrière?...  
Pourquoi chercher encor sur un globe éphémère  
L'empreinte de mes jours ?....

Vainement j'interroge un sable où tout s'efface :  
De mes pas incertains comment trouver la trace  
Sur un chemin où l'on passe toujours ?....

Pourquoi me rappeler le rêve de la vie ?....  
Pourquoi me fatiguer d'un triste souvenir ?....  
Il n'est plus rien pour moi..... Ma carrière est finie ;  
Il est nuit dans mon avenir !....

J'ai savouré le vin de ma dernière fête ;  
La couronne de myrthe a tombé de ma tête ;  
Je ne dois plus chercher qu'une place où mourir !....

Mais je rêvais si bien..... Quoi ! ne pourrais-je encore  
De ma vie , un instant , reprendre le matin ?....

Insensé , je pense à l'aurore ,  
Quand je suis près de mon déclin.....

Ainsi qu'un voyageur qui gaîment se repose ,  
Quand il arrive au terme du chemin ;  
Je borne ici ma course et , lassé , je dépose  
Le lourd bâton du pèlerin.

---

## L'HOROSCOPE OU LES ARCHI.

---

PAR M. BLANCHARD DE LA MUSSE.

A peine au printemps de mon âge ,  
Je fus consulter un *Dévin*  
Qui me dit : « Vous serez un *Archi!* » Mais , soudain ,  
De la langue il perdit l'usage.  
Je dois être un *Archi!* me disais-je souvent :  
*Archidiacre* , sans doute ! Un avenir brillant  
Déjà fermentait dans ma tête ,  
Quand , tout à coup , une horrible tempête ,  
Bouleversant tous les états ,  
Engloutit dans son sein les *Archidiaconats!*  
D'être *Archidiacre* , en vain je m'étais fait la fête ;  
Et voilà qu'il faut en déchoir....  
*Napoléon* réveille mon espoir ,  
Lorsque , faisant l'essai de son pouvoir suprême ,  
Il établit un *Archi-chancelier* ,  
Un *Archi-trésorier*.  
De créer des *Archi* , si tel est le système ,  
Me dis-je alors , quelque beau jour  
Je puis être un *Archi* moi-même :  
Il ne s'agit que d'attendre son tour.  
Bientôt *Napoléon* succombe ,  
Entraîne dans sa tombe  
Et les présents et les futurs *Archi!*  
Sans me décourager , près des *Bourbons* j'insiste :  
Mon horoscope est enfin accompli ,  
Et le Préfet m'apprend qu'il me fait *Archiviste!*

# COMPTE RENDU

DES

## TRAVAUX

DE LA

### Société Polymathique

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

*Pendant l'Année 1831-32,*

*Par M. G. MONNIER, Secrétaire.*

---

VANNES,

Imprimerie de J.-M. GALLES, Imprimeur-Libraire.

Printed 1833.



# COMPTE RENDU

## DES TRAVAUX

### DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

*Pendant l'année 1831-32.*

---

*MESSIEURS,*

QUAND des hommes, qu'unissait l'amour des lettres et des beaux-arts, s'assemblèrent d'abord à l'hôtel de Rambouillet et en quelques autres lieux, ils ne s'attendaient pas que de ces réunions, plus amicales que savantes, naîtraient un jour l'Académie française, l'Académie des inscriptions et enfin celle des sciences.

Vos pensées, Messieurs, ont été bien plus modestes encore, et elles devaient l'être. Dénués de toutes les ressources qui se présentaient d'elles-mêmes à la naissance de ces corps fameux, vous n'aspirez pas à leur célébrité. Mais, pour de bons citoyens, des services, même obscurs, ont encore leur prix et leur douceur. Répandre autour de vous quelque bien, quelques lumières dans la sphère étroite où la Providence nous a renfermés; inspirer à la jeunesse qui fréquente vos leçons publiques le goût des sciences naturelles; donner

l'éveil à des talens qui n'attendaient que l'occasion pour se manifester, et qui, sans votre appel, se seraient peut-être constamment ignorés; créer un musée, une bibliothèque scientifique; appeler l'attention sur les mœurs, les monumens, les productions, les richesses minérales d'un pays trop peu connu; établir, surtout dans ce dessein, avec les hommes instruits du département et des diverses parties de la France, des relations qui ne seront pas sans fruit pour l'avenir, voilà, Messieurs, ce que vous avez tenté dès vos débuts; voilà le seul objet de vos vœux, la seule récompense que vous attendiez de vos soins; et vos efforts, il faut le dire, n'ont pas été sans quelques succès.

Il ne fallait rien moins que la réalisation de quelques-unes de vos espérances pour soutenir le zèle de la société. Comment, en effet, sans ces heureuses prémices, n'aurait-elle pas cédé à tant d'obstacles qui se sont élevés d'abord? Comment surtout aurait-elle résisté au découragement que faisaient naître la mort ou la dispersion d'un grand nombre de ses fondateurs? Car, Messieurs, plusieurs d'entr'eux ont déjà successivement disparu; chaque année, à la joie de cette réunion solennelle se mêle toujours un sentiment pénible; et, cette fois encore, vos yeux cherchent en vain dans cette enceinte deux hommes dont la perte a laissé un si grand vide parmi nous. L'un, il est vrai, n'est qu'éloigné; une parfaite conformité de goûts scientifiques vous rapprochera souvent malgré les distances; mais l'autre vous est à jamais ravi: la mort ne vous

a laissé que le souvenir de son émulation et de ses vertus.

Du moins, Messieurs, ce souvenir vous sera toujours bien cher. Vous aimerez souvent à parler de M. Mahé, de son savoir, de son zèle. Aussi permettez-vous, je l'espère, qu'avant de vous rendre compte de vos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler, je vous entretienne un instant de la vie et des écrits de votre savant confrère. Je ne fais sans doute que répondre à vos désirs, en payant ici un faible tribut de reconnaissance à la mémoire de cet homme de bien.

M. Mahé naquit, en 1760, à l'île-d'Arz, dans le Morbihan. Il perdit, fort jeune, son père, capitaine au long-cours de la marine marchande, et la modicité de sa fortune lui permit à peine de continuer ses études. Son début au collège de Vannes fut brillant, et dès lors utile à ses compatriotes. En effet, une heureuse émulation se répandit dans l'île qui l'avait vu naître; et, depuis cette époque surtout, des familles même peu aisées s'imposaient les sacrifices les plus pénibles, afin de procurer à leurs enfans le bienfait d'une éducation soignée. Sur une population égale, il n'est, je pense, dans le département aucune commune qui fournisse plus d'élèves pour les hautes études.

Des mœurs pures, des habitudes sérieuses, le goût de la piété et de la solitude annoncèrent de bonne heure sa vocation. Son cours de théologie terminé,

il fut nommé vicaire à K/vignac , et attaché bientôt après à la paroisse de Saint-Salomon de Vannes.

Sans cesse au milieu de jeunes enfans qu'il formait aux premières impressions de la religion et de la vertu, ou près des mourans qu'il consolait en leur montrant au-delà du tombeau une vie meilleure , dans ces occupations si rebutantes en apparence , et pour lui si douces , M. Mahé goûtait des joies que la philosophie peut entrevoir , que le monde ne saurait donner , et qu'il ne connaît même pas. Son bonheur dura bien peu. Victime , tout jeune encore , des événemens politiques , il pouvait trouver un refuge dans l'exil ; mais une partie du peuple serait peut-être demeurée sans instruction , sans consolations religieuses ; il ne put se résoudre à l'abandonner , et aima mieux s'exposer à toute la rigueur des lois qui l'avaient proscrit.

Nous ne le suivrons pas , Messieurs , dans cette partie de sa vie consacrée à de périlleux bienfaits qui n'eurent que le Ciel pour témoin. Le souvenir n'en est pas effacé : plusieurs vieillards de cette ville aiment encore à rappeler avec attendrissement tout ce que M. Mahé souffrit alors pour évangéliser le troupeau dispersé. Qu'il nous suffise de vous dire qu'au milieu des poursuites et des orages qui menaçaient chaque jour sa tête , cet homme vertueux savait trouver dans son cœur la paix et la solitude. Ce fut pendant cette vie si agitée , et l'année de captivité qu'on lui fit subir , qu'il s'adonna à l'étude de la musique ; et vous êtes témoins qu'il acquit en cet art des connaissances que

bien d'autres s'estimeraient heureux de posséder après plusieurs années d'un travail suivi et que rien n'aurait troublé.

Dès qu'un guerrier fameux eut rendu le calme à la France, M. Mahé fut appelé à l'une des fonctions les plus honorables du clergé : on le pourvut d'un canonicat. Tout entier aux devoirs du saint ministère, il les remplit toujours avec une religieuse exactitude. Néanmoins ils lui laissèrent alors plus de loisirs, et ces loisirs tournèrent au profit de la science. Son temps était réglé, sa mémoire heureuse et dirigée par une méthode sûre. Aussi, malgré les interruptions que nécessitaient des infirmités dues à d'honorables souffrances, le vit-on acquérir rapidement cette érudition si variée. Musique, dessin, mathématiques, langues, littérature, philosophie, histoire, archéologie, il connaissait tout, et parlait de tout comme un homme chez lequel le savoir n'avait pas étouffé les fleurs de l'imagination.

L'antiquité avait pour lui un attrait particulier : il relisait sans cesse Homère. Mais ce n'était pas seulement pour en contempler les beautés littéraires : esprit éminemment positif, il voulait encore que le chantre d'Achille et d'Ulysse suppléât au silence de l'histoire pour le siècle où il vécut, siècle entièrement vide d'événemens, et qui n'aurait jamais fixé l'attention, si ce génie prodigieux ne l'eût assez rempli de sa gloire. Au milieu de ces récits, de ces épisodes, de ces descriptions, de ces allégories, M. Mahé s'était

aussi appliqué à reconnaître quels avaient été jusqu'alors, outre la religion, les mœurs, la civilisation, les arts, les sciences, tous les progrès de l'esprit humain. Le produit de ces recherches compose un travail complet et assez volumineux, sous le titre d'*Antiquités Homériques*. Nous formons le vœu qu'il soit un jour publié.

D'autres antiquités, qui remontent peut-être bien au-delà de celles d'Homère, couvrent le sol de notre département. Ces monumens gigantesques, en harmonie avec un ciel nébuleux, de sombres forêts, une mer orageuse, en rappelant d'étranges mœurs, une religion barbare, nous montrent aussi que le peuple qui les éleva n'était pas dépourvu d'ensemble ni de puissance, que ses idées ne manquaient ni d'élévation ni de grandeur. M. Mahé les compta, les dessina, les décrivit avec soin. Son livre, il faut le dire, meilleur pour le fonds que pour la forme, présentait bien des difficultés. Nous ne pensons pas que M. Mahé les ait toutes vaincues; mais il prouverait à lui seul une grande érudition. C'est d'ailleurs le seul ouvrage étendu sur cette matière. Puisse quelque antiquaire zélé compléter ces savantes investigations. Si le sujet semble plus aride que bien d'autres, il doit du moins nous intéresser vivement, nous qui sommes nés au milieu de ces monumens que l'on dirait d'un autre monde, et que nous ne croyons pas sans importance pour l'histoire générale de l'humanité.

Des occupations plus attrayantes se joignaient à ces

compositions sévères : je parle de l'étude de nos poètes , de nos prosateurs gaulois , littérature à la fois si imitatrice et pourtant si originale , bien moins régulière , bien moins savante , bien moins brillante que celles d'Athènes et de Rome , mais qui se présente à nos yeux avec tout le charme de la nationalité , toute la naïveté , toute la grâce du premier âge. Sur la fin de sa vie , M. Mahé avait porté son attention sur ces richesses qui se mêlent aujourd'hui à tous nos vieux souvenirs de gloire et à toutes nos vieilles admirations. Si la mort ne l'avait prévenu ; une mine si abondante nous promettait de sa part des productions nombreuses ; car son ardeur était toujours la même. Vous en avez la preuve dans cette série de lettres qu'il vous a lues sur la mystérieuse Mélusine et Raymondin son époux.

Tant de connaissances et de travaux devaient suffire pour honorer une vie laborieuse. Aussi la réputation de M. Mahé se répandit-elle bientôt au-delà des limites de notre département. L'Académie des inscriptions , la Société d'agriculture , belles-lettres , sciences et arts de Poitiers , la Société académique de Nantes , et quelques autres , s'empressèrent de lui donner une preuve de leur estime , en lui déférant le titre de membre correspondant.

Cependant , Messieurs , les connaissances , les écrits qui lui méritaient ces distinctions flatteuses , n'étaient que le fruit de ses délassemens ; il en faisait peu de cas ; et , quand , dans leurs relations intimes , ses amis

l'entretenaient, trop long-temps à son gré, de sciences profanes, il répétait souvent que *son ame s'ennuyait de cette nourriture trop légère*. C'était à la religion que, par devoir et par goût, il consacrait sa vie toute entière; c'était vers elle qu'il reportait toujours ses regards. Continuellement présente à sa pensée, elle se retrouvait dans toutes ses compositions, même purement littéraires, et l'on peut dire qu'elle en était l'ame. Pour s'en assurer, il suffit de remarquer les réflexions religieuses qu'il y répandait à chaque pas.

Mais plusieurs ouvrages, presque tous manuscrits, témoignent plus spécialement de son amour pour elle. Tout jeune, il publia un traité sur l'espérance chrétienne; plus tard, des dialogues sur la grâce, qui excitèrent de vives réclamations, et qu'il supprima. Vous avez entendu la lecture de son savant mémoire sur le déluge universel, où il réfute Dupuis. Enfin il a laissé, entre les mains d'un de ses amis, des notes critiques sur la théologie de Bailly; — des réflexions sur les textes grec, hébreu et syriaque de la bible; — des dissertations et notes sur l'ancien et le nouveau testament; — enfin une interprétation des psaumes, jusqu'au 76.<sup>me</sup>

Nous ne pouvons porter un jugement sur ces volumineux écrits; ils ne nous ont pas été communiqués; et d'ailleurs il ne nous appartiendrait nullement de les apprécier. Cependant il est permis de bien augurer au moins du mérite de ses longs travaux sur la bible. M. Mahé n'épargnait, en effet, ni peines

ni soins pour la perfection de son ouvrage de prédilection. Peu satisfait des traductions, il avait appris le grec, l'hébreu et le syriaque. Outre l'utilité que lui offrait le texte original pour ses savantes élucubrations, il lui présentait encore l'avantage précieux de contempler, dans tout l'éclat de sa beauté primitive, ce livre unique où le génie ira toujours puiser la véritable inspiration, le fidèle chercher de plus la consolation, le dévoûment et l'espérance. Bien digne d'en sentir les beautés, d'en nourrir son esprit et son cœur, M. Mahé le méditait sans cesse ; même pendant ses repas, sa bible hébraïque était toujours ouverte et placée devant ses yeux.

Ce serait, Messieurs, donner une bien fausse idée de M. l'abbé Mahé, que de le représenter comme un homme toujours sombre, toujours inaccessible. Malgré son goût décidé pour la solitude, il ne refusait jamais d'en sortir, ni d'interrompre ses études les plus chères, dès que sa présence quelque part avait un but d'utilité. Pour une somme plus que modique, il remplit long-temps, à la fois, les fonctions de bibliothécaire de la ville, d'aumônier du collège et de professeur suppléant. Quand on parla d'établir la Société Poly-mathique, il saisit cette idée avec ardeur. Vous savez avec quel soin il remplit les fonctions de président que vous lui déférâtes dès la première année, et plusieurs fois depuis ; avec quelle assiduité il assistait à vos réunions ; enfin avec quelle honnêteté, quelle amabilité même il accueillait ses amis et tous ceux que sa réputation attirait près de lui.

Voilà , Messieurs , ce qu'était le vertueux et savant abbé Mahé. Des jours si pleins et si purs devaient se terminer sans trouble. Aussi, après 17 jours de maladie et de cruelles souffrances, expira-t-il avec la piété, le calme et la confiance que donne une vie laborieuse et sainte, consacrée à faire le bien. Oui, Messieurs, consacrée à faire le bien; et une partie de ce bien, que sa modestie cachait avec tant de soin, se révéla d'une manière bien touchante à sa mort : vous n'avez pas oublié quel cortège nous environnait, quand, à votre demande, j'eus l'honneur de faire entendre sur sa tombe une bien faible expression de votre estime et de vos regrets.

Ainsi, comme prêtre, comme savant, comme particulier, M. Mahé a bien mérité de la religion, des lettres et de son pays; et, quel que soit le sort qui attend ses nombreux ouvrages, sa mémoire vivra toujours dans le sein de cette société, dont il était un des membres les plus instruits et les plus laborieux; elle vivra dans le souvenir de ses amis et de ses concitoyens; elle vivra surtout (et c'est ici son plus beau titre), elle vivra dans le cœur de nombreuses familles indigentes dont il était le consolateur et l'appui.

Le jour même que vous accompagniez le convoi de M. Mahé, vous perdiez un de vos plus utiles collaborateurs : c'est près du cercueil de votre savant confrère que M. Blutel\* vous a fait ses adieux.

Je ne vous dirai pas, Messieurs, tout ce que M. Blutel a fait pour la société. Le zèle avec lequel il

\* Aujourd'hui Directeur des douanes à la Rochelle.

concourut à sa création , les nombreux objets dont il enrichit votre bibliothèque et votre musée , ses excellens mémoires , son ardeur à répandre le goût des connaissances scientifiques , en faisant lui-même chaque année un cours d'entomologie , cette partie charmante de l'histoire naturelle qu'il possède et dont il parle si bien ; enfin cette fleur d'urbanité , si précieuse dans toute réunion littéraire , assurent à M. Blutel un rang distingué dans vos souvenirs. Aussi vous êtes-vous empressés de lui donner , à son départ , un témoignage de votre haute estime et de votre gratitude , en lui conférant le titre de membre honoraire. Cette distinction , justifiée par tant de services rendus , avait encore un autre motif : elle vous donnait la confiance que M. Blutel conserverait avec vous quelques rapports , et cet espoir n'a pas été déçu. Malgré l'éloignement , M. Blutel tourne quelquefois encore ses regards vers cet établissement qui lui doit une partie de sa naissante prospérité. Il vous destinait une tête de requin et une caisse de minéraux de l'île de Corse ; l'une et l'autre vous ont été remises dans une de vos dernières réunions.

Après vous avoir signalé les pertes de l'année qui vient de finir , je ne dois pas oublier d'en mentionner les résultats heureux. Plusieurs hommes honorables ont pris place dans vos rangs en qualité de résidans , d'associés libres , de membres adjoints et de correspondans. Leurs connaissances , leurs emplois , leur position sociale sont autant de garans des services que

vous en espérez. Vos collections se sont accrues de dons nombreux ou d'acquisitions faites par vos conservateurs. Des cours réguliers de minéralogie et de botanique ont été continués, avec le même zèle, par MM. Galles, Richard, Ph.<sup>en</sup>, et Taslé jeune. Enfin une modification utile, apportée à votre règlement, a donné un nouvel essor aux travaux de la société, qui, il faut le dire, avaient paru se ralentir quelque temps. Pour remédier à cette langueur momentanée, plusieurs d'entre vous demandèrent que chacun des membres résidans s'imposât l'obligation de traiter, chaque année, un sujet à son choix. Leur appel fut entendu; et, dès ce jour, les séances ordinaires ne purent suffire à la lecture des mémoires qui vous étaient présentés. Pour les entendre, vous avez été obligés de vous réunir régulièrement deux ou trois fois par mois en séance générale. Ce sont ces mémoires, et les principaux envois de vos correspondans, qui font la matière du rapport que je vous sou mets, et pour lequel j'ai besoin de réclamer une grande indulgence et une bienveillante attention.

Vos réglemens ne prescrivent jamais les sujets que l'on doit traiter de préférence. Toutefois vous accueillez avec un intérêt particulier tout ce qui se rattache aux souvenirs de votre province et au bien-être de ses habitans. Aussi avez-vous entendu avec plaisir un travail sur les variations de l'aiguille aimantée dans le canton de Josselin. M. Baudouin-Desmarattes y révèle l'existence de richesses minérales dont l'exploitation sera

sans doute quelque jour pour ces lieux une source de prospérité.

Il existe dans ce canton, dit l'auteur, et principalement aux bords de la rivière d'Oust, un aimant naturel d'une grande énergie, à en juger par les variations extraordinaires de l'aiguille aimantée dans cette localité. Statistique.

Ces variations sont considérables ; elles ont lieu, presque sans transition, à de grandes et à de petites distances de points d'observation. On peut conclure de ce fait que leur cause ne peut être attribuée ni à l'influence atmosphérique, ni à une déviation, d'ailleurs peu probable, des courans électro-magnétiques.

Plusieurs déclinaisons de boussole ont été prises dans la commune de Guillac, sur des lignes droites, orientées, autant que possible, loin des abords de la rivière d'Oust. En partant de l'intérieur des terres, les différences d'angle sont peu sensibles et permettent de déterminer une déclinaison moyenne servant de terme de comparaison. En approchant de la rivière, les différences augmentent considérablement ; mais elles ne suivent dans leur marche aucune loi ; tantôt l'aiguille incline à l'ouest, tantôt elle remonte au nord.

Les différences trouvées de 20 mètres en 20 mètres, c'est-à-dire, d'une station d'observation à la suivante, sont à peu près d'un degré. Le total de la différence a été de près de 6 degrés pour une longueur de 150 mètres.

Sur une autre ligne, d'environ 450 mètres, j'ai

trouvé des différences d'un degré pour une distance de 30 mètres ; de deux degrés pour une distance de 35 mètres ; de trois degrés pour une distance de 25 mètres ; enfin d'un degré pour une distance de 5 mètres (1).

Ces expériences ont été faites à différentes époques et à différentes heures du jour. Les résultats ont toujours été les mêmes, sauf quelques légères erreurs d'estime dans la valeur des angles.

Je fais observer, continue l'auteur, que les différences trouvées ne sont que relatives et déduites d'une déclinaison moyenne. Il était superflu de comparer chaque angle à une déclinaison déterminée par des observations astronomiques; cela n'aurait présenté d'intérêt que dans la supposition d'un gissement unique, considérable, et dont l'influence magnétique sur ces stations d'observation se serait alors exercée dans le même sens, et probablement d'une manière proportionnelle à la distance.

J'ai dit plus haut que toute cause déviatrice se rapportant à l'influence des courans électro-magnétiques ou à celle de la température, devait être écartée. On conçoit, en effet, que dans la supposition où ces influences réunies agiraient de manière à produire une variation très-forte, elles se trouveraient évidemment annulées si les observations étaient faites à 5, 20 et 35 mètres les unes des autres. Considérant

(1) Ces variations extraordinaires ont obligé la plupart des employés du cadastre à revoir la presque totalité de leurs travaux.  
(Note de l'auteur.)

maintenant que le tritoxide de fer, ou minerai ordinaire, est sans puissance magnétique, et que l'aiguille aimantée demeure stationnaire au milieu d'une grande masse de ce minerai, il faut nécessairement conclure que les anomalies de direction ne peuvent être expliquées que par la présence d'un aimant naturel ou fer oxidulé, disséminé par masses compactes plus ou moins rapprochées les unes des autres; lesquelles masses, soit en combinant leurs forces, soit isolément, déterminent ces brusques variations, tantôt au nord, tantôt à l'ouest.

Les vallées étroites qui avoisinent la rivière d'Oust se composent d'alluvions renfermant dans leur sein des bancs considérables de cailloux roulés. Ces cailloux ne présentent aucun caractère ferrugineux. Les montagnes sont formées les unes d'un granit décomposé à la surface, les autres de schiste micacé; et, quoique ces dernières soient indiquées comme gissement de fer magnétique, il est à remarquer que les variations les plus fortes de l'aiguille aimantée, ont été observées dans les vallées et dans les localités où l'argile se trouve à peu de distance au-dessous de la surface du sol.

Une fouille a été faite sur un point où la déclinaison a présenté une grande différence: à un pied, on a trouvé une argile extrêmement compacte. Après en avoir enlevé un demi-mètre, on a commencé à apercevoir des traces de rouille. Quelques décimètres



plus bas , la bêche criait en attaquant des parties d'argile mélangées d'un oxide noir , masses mal terminées , que je suppose être un deutoxide de fer réduit à l'état de tritoxide. Une seconde couche d'argile très-profonde n'a pas permis de pousser plus loin les recherches.

J'ai obtenu , par le lavage , une poussière brune , colorant le papier de la même manière que la rouille , mais non attirable à l'aimant. L'argile , qui , par sa nature , a empêché les eaux d'arriver sur la grande masse de fer magnétique , a dû nécessairement altérer les parties supérieures de cette masse par son contact immédiat.

Des variations analogues à celles que je signale se font remarquer dans presque toutes les communes du canton de Josselin. Il paraît même que le fer magnétique exerce la même influence sur l'aiguille aimantée dans les localités de St.-Jean-Brevelay , de Pontivy , et même jusque dans le département des Côtes-du-Nord , où l'on a reconnu la présence du fer oxidulé.

Il serait à désirer que cette découverte , que l'on doit aux géomètres du cadastre , pût devenir profitable au département du Morbihan. Les résultats trouvés sur les lignes d'épreuves ont reçu , dans la localité , toute la publicité possible , et cependant rien n'annonce qu'ils aient éveillé l'attention des spéculateurs. Cela paraît surprenant dans un pays où il existe plusieurs établissemens de forges très-remarquables. »

Tandis que M. Desmarattes explorait l'intérieur du sol d'un de nos cantons , M. Morand évaluait les di-

vers produits du département. Il résulte de ses renseignemens que notre pays est plus riche qu'on ne se l'imagine; qu'il pourrait se suffire à lui-même, et que ses exportations lui procurent des sommes énormes qui augmenteraient dans une proportion considérable, s'il était entièrement cultivé. Voici un résumé de ces documens :

« 240,000 hectares sont consacrés à la culture des céréales. Le produit, année commune, donne 3,628,700 hectolitres, représentant une valeur de 52,204,800 fr.

La consommation, pour semences et pour nourriture des hommes et des animaux, est de 2,546,772 hecto.;

L'excédant est de 1,081,928 hecto.; valeur en numéraire 14,981,278 francs.

Le miel et la cire, exportés par terre et par mer, produisent à peu près 375,000 francs;

Le sel exporté, à 50 fr. le muid, 732,500 fr.

Avant 1789, la pêche de la sardine employait 2900 marins et donnait une somme moyenne de 1,268,000 f. Aujourd'hui il y a moins de presses, mais l'exportation en vert en est d'autant plus considérable, et le produit le même.

La pêche des huîtres, qui doit être soumise à une surveillance et à des réglemens très-sévères, si l'on veut conserver cette branche de commerce, emploie, pendant sept mois, plus de 800 personnes des deux sexes et de tout âge. On peut exporter de ce coquillage pour une valeur de 300,000 fr. année commune.

Enfin le Morbihan exporte des saumons pour environ 75,000 francs. »

Ici finit le mémoire de M. Morand. Espérons, Messieurs, qu'il voudra bien le compléter et communiquer à la société le résultat de ses recherches sur les autres parties de nos produits et de notre industrie.

Le travail de M. Jouve de Jou, sur les oiseaux de passage, faisait naturellement suite à celui de M. Morand. Nous regrettons qu'il ne l'ait pas achevé.

Le plan conçu par M. Gaillard est bien plus vaste, et formerait à lui seul une grande partie de la statistique du département. Après diverses considérations sur les moyens d'améliorer le sort des populations, d'activer l'industrie et de détruire la mendicité, M. Gaillard vous a fait connaître la marche qu'il a adoptée comme la plus efficace pour vaincre la répugnance des Bretons pour toute innovation, et tenter des améliorations successives.

Ce grand travail se composera de cartes d'arrondissemens et de cartes de cantons, indiquant les antiquités, les monumens, les routes, les chemins, et même les fermes les plus isolées.

Dans les marges, une petite statistique du canton fera connaître l'état de l'agriculture, les améliorations possibles, les nouvelles cultures qui conviendraient le mieux au sol, le parti à tirer des landes vagues, etc.

Des tableaux présenteront : 1.° le revenu net, et par nature de culture, de chacune des communes du canton ;  
 2.° Les produits en nature de chaque espèce de récolte ;  
 3.° D'après la population et le nombre des bestiaux, la consommation annuelle, le déficit ou l'excédant dans

chaque commune, les quantités des diverses denrées qu'on pourrait livrer au commerce : telle est une partie de la tâche que M. Gaillard s'est imposée.

Dans l'autre partie, qu'il ne pourra entreprendre que quand le cadastre sera plus avancé, et que des arrondissemens seront terminés, l'auteur étendra ses notes statistiques aux communes, à la topographie, à la minéralogie, à la culture, à l'industrie, aux traditions, aux usages, etc.

Ce simple exposé suffit, Messieurs, pour vous donner une idée d'un travail qui fait honneur au zèle et aux connaissances de M. Gaillard. Si la perfection de l'ensemble répond à celle de la carte modèle qu'il vous a présentée, nous croyons pouvoir, sans témérité, lui promettre un grand succès.

L'attention de M. Gaillard se porte d'une manière spéciale sur l'agriculture, et avec raison ; car cet art nourricier des hommes, comme l'appelle un ancien, est bien arriéré parmi nous. Les étrangers s'étonnent surtout de ne voir dans le département presque aucune de ces productions exotiques que d'heureuses expériences ont naturalisées en tant de lieux placés sous des influences atmosphériques bien moins favorables. Sous ce rapport, les tableaux météorologiques de M. Boyer peuvent rendre un service de plus à la science, en donnant aux propriétaires et aux spéculateurs des indications précises sur la température du Morbihan.

*TABLEAU de la température moyenne de chaque mois de l'année, extrait d'observations météorologiques faites à Vannes, depuis 1812 jusqu'à 1832 inclusivement, par M. BOYER, professeur d'hydrographie et membre de la Société polymathique.*

|                           |                 | JANVIER. | FEVRIER. | MARS.    | AVRIL.   | MAI.    | JUIN.   |
|---------------------------|-----------------|----------|----------|----------|----------|---------|---------|
| Thermomètre de Réaumur.   | <i>Maximum.</i> | + 8°,3   | + 9°,4   | + 12°,6  | + 15°,7  | + 13°,5 | + 21°,2 |
|                           | <i>Minimum.</i> | — 4,2    | — 2,1    | — 0,5    | + 1,9    | + 5,0   | + 7,1   |
| Thermomèt. de Centigrade. | <i>Maximum.</i> | + 10,3   | + 11,7   | + 15,8   | + 19,7   | + 16,8  | + 26,5  |
|                           | <i>Minimum.</i> | — 5,2    | — 2,6    | — 0,7    | + 2,4    | + 6,3   | + 8,8   |
|                           |                 | JUILLET. | AOUT.    | SEPTEMB. | OCTOBRE. | NOVEMB. | DECEMB. |
| Thermomètre de Réaumur.   | <i>Maximum.</i> | + 22°,7  | + 22°,0  | + 19°,2  | + 15°,6  | + 11°,0 | + 9°,6  |
|                           | <i>Minimum.</i> | + 8,5    | + 8,3    | + 6,6    | + 3,1    | + 0,5   | — 2,2   |
| Thermomèt. de Centigrade. | <i>Maximum.</i> | + 28,4   | + 27,5   | + 23,9   | + 19,5   | + 13,8  | + 12,0  |
|                           | <i>Minimum.</i> | + 10,7   | + 10,4   | + 8,3    | + 3,9    | + 0,6   | — 2,8   |

Mais en vain l'industrie et la science uniraient-elles leurs efforts ; si les communications d'un lieu à l'autre sont difficiles et dispendieuses , il faudra des siècles pour obtenir quelques améliorations. Ainsi l'on peut dire qu'une grande partie de la fortune publique dépend des routes et des chemins. De là tant de soins, tant de frais pour leur entretien. Malgré d'énormes sacrifices , ils laissent encore beaucoup à désirer , et ont fait naître de nombreuses réclamations. L'Angleterre est toujours le point de comparaison que choisissent les détracteurs. C'est pour leur répondre que M. Brégeon\* , dans l'introduction d'un mémoire sur le service des cantonniers , fait un parallèle de l'administration des routes en France et en Angleterre , et des dépenses qu'entraîne cet important service.

« En Angleterre , comme en France , vous a dit M. Brégeon , il y a trois genres principaux de routes. Celles dites parlementaires , fort rares , et dont les voyageurs français ne citent ordinairement que deux , répondent à nos routes royales qui sont très-nombreuses , et qui présentent un développement de près de 8,000 lieues. Dans l'exécution et la surveillance journalière , le caractère national donne à nos voisins des avantages que nous ne pourrions acquérir que par de grandes améliorations dans l'organisation des ateliers , et dans l'état domestique des ouvriers. Mais tout n'est pas désavantage pour nous.

» Les fonctionnaires des grades supérieurs sont for-

\* Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées.

més en France par de longues études spéciales et scientifiques. Une hiérarchie indispensable excite l'émulation. En Angleterre, les Ingénieurs sont indépendans de toute hiérarchie. De nombreuses entreprises ne leur permettent pas de donner à chaque objet tout le soin nécessaire ; et les directions formées, pour les routes parlementaires, de notabilités sociales ou judiciaires, désignées par le Parlement, ne sauraient apprécier mathématiquement leurs travaux ni leur comptabilité.

» A d'autres égards, les Ingénieurs ne peuvent résister aux riverains. Les routes sont généralement étroites et mal tracées. Mais débarrassées, par les canaux, des gros roulages qui fatiguent celles de France, elles peuvent offrir une viabilité supérieure. Du reste, cette supériorité coûte bien cher : les frais sont généralement doubles, et même, en quelques circonstances, cinq fois plus élevés qu'en France.

» Le deuxième genre de routes anglaises, dites à *barrières*, entretenues au moyen de péages, présentent les mêmes vices d'administration. L'ensemble des comptes, publiés il y a quelques années, offrait un revenu annuel de trente millions de francs, des dépenses annuelles de trente-six millions, et une dette totale, à cette époque, de cent trente-cinq millions. On doit faire remarquer que les routes à barrières comprennent, en Angleterre, toutes les communications de l'importance de celles dites, en France, routes royales de 2.<sup>e</sup> et de 3.<sup>e</sup> classe, et que cet état de choses met à la charge des provinces anglaises des dépenses

d'intérêt général quelquefois nul pour leurs localités.

» Enfin les routes dites de paroisses, ou libres, qui forment la 3.<sup>e</sup> classe, répondent à nos chemins vicinaux ou communaux. Elles peuvent, plus encore que les autres, séduire le voyageur; mais leur beauté ne doit pas nous faire illusion sur les sacrifices qu'elles ont coûté. L'admiration ferait place à l'effroi, si l'évaluation du temps, des peines et des matériaux pouvait être faite pour les routes libres, comme elle a eu lieu pour celles à péage. »

En résumé, tout en convenant de ce qui nous manque, M. Bregeon, dont je suis obligé d'omettre une foule d'observations, verrait une mesure bien funeste dans l'adoption du système de nos voisins à la place du nôtre, qu'appellent, dit-il, de leurs vœux les Ingénieurs anglais les plus éclairés.

Hygiène.

Tandis que quelques-uns de vous fixaient l'attention sur les moyens d'augmenter la prospérité nationale, d'autres s'occupaient d'intérêts plus précieux encore : la santé est en effet le premier des biens matériels.

Placé au centre des renseignemens, M. Taslé jeune a recherché quels ont été les progrès de la vaccine dans le Morbihan, et vous en a mis sous les yeux un tableau dont je donne ici le sommaire :

« Pendant une période de dix années, de 1821 à 1830, 61,909 enfans ont été vaccinés dans toute l'étendue du département, par les soins de divers comités. Dans le même temps, il y est né 145,515 enfans.

Dans l'arrondissement de Lorient, la proportion des vaccinations et des naissances a été à peu près de 2 à 4;

Dans l'arrondissement de Ploërmel, de 2 à 8;

Dans celui de Pontivy, de 2 à 5;

Dans l'arrondissement de Vannes, de 2 à  $3\frac{1}{2}$  »

Il résulte de ces rapprochemens que l'arrondissement de Vannes compte le plus grand nombre d'enfans vaccinés, eu égard au nombre des naissances, et que l'arrondissement de Ploërmel est celui qui en compte le moins.

M. le Docteur Voisin consacre ses talens et ses loisirs à la Bretagne, sa patrie, et particulièrement au Morbihan, son pays adoptif. Il vous a fait hommage de sa thèse, et d'une brochure sur quelques préjugés relatifs à la médecine, fort répandus dans nos départemens.

Nous ne nous arrêterons pas sur certains passages de l'avant-propos de cette brochure, dont les expressions rappellent trop l'école de Chabanis, grand médecin, sans doute, mais dont le tort fut de vouloir porter le scalpel du physiologiste dans tout le domaine de la psychologie. Nous y ferons d'autant moins d'attention, que les conséquences nécessaires du sensualisme sont loin de la pensée de M. Voisin. Plusieurs endroits de son livre nous prouvent, en effet, qu'il se garde bien de ne voir dans la plus noble des créatures qu'une matière organisée.

M. Voisin examine l'incrédulité de quelques classes de la société pour l'efficacité de la médecine, et les

moyens de détruire d'absurdes opinions. Il s'étend sur des erreurs funestes à la vie de la mère et de l'enfant qui n'a pas encore vu le jour, sur les soins que cet être si faible demande après sa naissance et pendant ses premières années; il combat les préventions contre la vaccine, les chirurgiens et les opérations; la ridicule célébrité des opérateurs, vulgairement appelés *frotteurs* ou *reboutous*; l'aversion que l'on témoigne pour tel médecin, en raison de ses opinions; enfin les suites qui peuvent résulter de la confiance que l'on accorde au savoir médical des Sœurs de la Charité.

Parfaitement d'accord avec M. Voisin, nous applaudissons de plus à la manière honorable et pleine de justice dont il parle de ces vertueuses femmes, véritable providence de l'enfance, de la vieillesse et du malheur, tant qu'elles se tiennent dans les limites de leur sainte vocation.

Dans un mémoire manuscrit, M. Voisin a déposé le fruit de ses recherches sur l'influence de l'air froid et humide dans notre département.

« L'ouest de la France, selon M. Voisin, est du nombre des régions soumises à l'influence du froid et de l'humidité; et notre département, situé entre les 47° 25' et 48° 10' de latitude, et les 4° 25' et 6° 05' de longitude occidentale, méridien de Paris, est, en raison de sa position géographique, une des localités où ces effets se font le plus sentir.

» Les hivers, dont la durée est de quatre mois et

demi au moins, y sont plus brumeux et plus pluvieux que secs. La neige y est toujours très-peu abondante. Par la nature du climat, le printemps est réduit à peu de chose ; sa durée se partage entre les intempéries de l'hiver, et des journées d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus belles. En été, nous avons souvent, dans le même jour, les chaleurs étouffantes du midi, et les froides rosées du matin et du soir.

» L'automne, du moins dans une grande partie de sa durée, est plus souvent pluvieux que sec, et fait succéder presque toujours, d'une manière subite, le froid humide à l'humidité chaude que nous éprouvons en été, et que nous devons au voisinage des marais et des forêts.

» Les vents qui règnent le plus souvent, sont ceux d'O, N. O. et S. O. »

M. Voisin décrit les effets généraux de notre climat sur le physique et sur le moral.

Ces effets, l'auteur les signale surtout dans la classe pauvre. Les classes aisées, grâce à leur position, peuvent y opposer, quoique d'une manière bornée, des modifications plus ou moins salutaires. Cette observation conduit M. Voisin à examiner les moyens d'en neutraliser l'action sur la classe malheureuse, et de combattre le mal quand on n'a pu le prévenir.

C'est seulement dans les hôpitaux qu'un grand nombre de malades peuvent recevoir des soins efficaces. Mais, à Vannes, ces maisons, pour atteindre le but que se sont proposé les fondateurs, ont besoin

d'un grand nombre d'améliorations que l'auteur a soin d'indiquer, et qui deviendraient bien plus urgentes encore, si le fléau qui ravage une partie de la France s'introduisait dans notre ville.

Après cette digression, M. Voisin termine en énumérant les maladies les plus fréquentes dans notre pays, et les règles hygiéniques qu'il juge les meilleures. Je n'ai fait, Messieurs, qu'indiquer sommairement une foule d'observations et de données utiles, parce que ce mémoire est un de ceux que votre commission a désignés pour être lus à cette séance.

M. le Docteur Dantu vous a fait l'histoire du choléramorbus. Il en a décrit les caractères les plus saillans, indiqué les causes qui le développent, les symptômes qui l'annoncent quand il n'est pas instantané, et ceux qui en caractérisent les divers progrès. Enfin, après avoir exposé les principaux modes de traitement à suivre dans les trois périodes de la maladie, il la rapproche de l'affection dite cholérine, qui a régné parmi nous, mais sans en avoir présenté tous les symptômes, ni surtout les funestes conséquences. Espérons encore que le mémoire consciencieux de M. Dantu ne sera pas pour nous d'une utilité locale.

Les dangers de l'abus de l'opium, que signale M. Richard, Ph.<sup>en</sup>, sont bien moins imminens. Cet abus est encore relégué dans les Indes, la Perse, la Turquie; et nos mœurs, nos habitudes le repousseront long-temps, peut-être toujours, loin de nous. Toutefois le travail de M. Richard n'est pas sans utilité. Il est

heureux que des hommes instruits, comme des sentinelles vigilantes, signalent long-temps d'avance tout ce qui peut compromettre la santé et la morale publique ; et cette réflexion se justifie par la rapidité avec laquelle on adopte certaines substances dès le moment de leur apparition.

Quand nos marins empruntaient aux sauvages de l'Amérique une plante d'un goût âcre, d'une odeur nauséabonde, on ne s'attendait pas qu'elle deviendrait aussitôt une branche importante de commerce, un des plus grands revenus du trésor, enfin, pour toutes les classes, un objet de première nécessité. L'usage de l'opium à la Chine est précisément celui qu'on fait aujourd'hui parmi nous du tabac à fumer.

« L'opium, dit M. Richard, est le produit de deux variétés du *papaver somniferum*, plante cultivée avec soin dans l'Asie mineure, l'Égypte, la Perse et l'Indostan..... On en fait une préparation en l'humectant avec de l'eau et du miel qui en tempère l'amertume. Les peuples le regardent comme un remède divin qui donne la tranquillité, la joie, la sérénité ; ils le mâchent continuellement, comme les Indiens le bétel. Chez eux, cette substance a perdu, par suite de l'habitude, son action stupéfiante ; elle les jette seulement dans un état de langueur voluptueuse si bien en harmonie avec le caractère nonchalant des Orientaux. Quand ils veulent s'exciter au combat, ils en prennent à la fois une plus grande quantité, et augmentent ainsi leur ardeur guerrière.

» Il est très-sévèrement défendu par les lois d'importer de l'opium en Chine. Le carcan prolongé pendant plusieurs mois, les coups de bâton, la strangulation, tels sont les châtimens infligés à ceux qui font le commerce de cette substance, regardée comme aussi dangereuse pour la santé que pour les mœurs. Cependant, chose remarquable, c'est le pays de la terre où il s'en consomme le plus : on en exporte du Bengale seul pour plus de 30,000,000 de francs par an.

» Les Chinois fument l'opium ; ils diffèrent en cela des autres peuples qui se bornent à le chiquer. Quelques voyageurs font une peinture effrayante des maux occasionés par cette coupable habitude. Après un plaisir très-court, on tombe dans une maladie incurable. Si un fumeur d'opium est privé de sa pipe pendant un seul jour, le mucus du nez, les larmes commencent à couler et se mêlent à la salive aux coins de la bouche. Après un certain laps de temps, les humeurs se dessèchent, les épaules et le dos s'élèvent jusqu'à ce que la figure humaine ressemble à un arbre mort. La vie semble prête à s'éteindre à chaque respiration ; et cependant la victime paraît ignorer la cause de son mal. Il y a une race de vagabonds des deux sexes, qui emploient l'opium comme un excitant aux plaisirs sensuels. Alors, perdant tout sentiment de dignité humaine, et tombant dans un état de stupidité complète, ils arrivent bientôt au dernier degré de démoralisation. »

Des ouvrages d'un autre genre appellent maintenant notre attention. Il ne suffit pas à l'homme de tirer

tout le parti possible , et de jouir en paix du domaine dont la Providence l'a fait roi. Les besoins de son ame sont aussi impérieux que ceux de son corps , et ces besoins ne se bornent pas à la connaissance ni aux jouissances du monde matériel. Douée d'une prodigieuse activité , cette ame se plaît surtout à l'exercer dans le monde moral. Elle veut tout interroger , tout connaître ; les siècles ni les distances ne sauraient l'arrêter. Mais une telle puissance n'est pas chez elle un effet spontané. C'est par degrés qu'elle se développe , et son développement est le fruit de l'instruction. L'enseignement du premier âge est donc la base de nos connaissances dans le monde des esprits comme dans le monde des corps. Toutefois cet enseignement est lent et pénible ; et , malgré de nombreux essais tentés pour le simplifier , l'étude des élémens demande à elle seule bien du temps , et coûte à l'enfant bien des larmes. Depuis quelque temps , plusieurs personnes ont pensé y trouver un remède dans l'adoption de l'enseignement mutuel , et c'est l'opinion que vous a exprimée M. Flamarion , dans une notice sur l'origine , les progrès et l'efficacité de cette méthode.

Enseigne-  
 ment  
 primaire.

Voué à un enseignement plus élevé , à celui des langues de Rome et d'Athènes , M. Richard , professeur , ne se borne pas à en indiquer la lettre dans son cours. Les religions , les mœurs , les arts des différens peuples n'y sont pas oubliés. Il insiste aussi , d'une manière spéciale , sur les lois anciennes , source de nos législations modernes ; et l'étude qu'il en a faite

a donné naissance à un mémoire sur la manière dont se rendait la justice à Rome.

M. Richard a recherché quels furent successivement les juges et les formes des jugemens, sous les rois, la république et l'empire; quand, pourquoi et combien de temps les plébéïens partagèrent avec les sénateurs le droit de rendre la justice; quel était le nombre des juges; quels étaient leurs devoirs, ceux des préteurs et des accusateurs; l'ordre des jugemens; les moyens du ressort de l'orateur public, c'est-à-dire, la torture, le témoignage, les registres, etc., etc.; enfin quels étaient les avocats, les patrons, les défenseurs et le mode de suffrage.

Législation  
ancienne.

M. l'abbé Le Berre s'occupe d'un travail sur la légende des Saints de Bretagne.

« Ce serait, dit-il dans le préambule, la preuve d'un esprit superficiel, superbe et peu philosophique, que de rejeter tous ces récits, sous prétexte qu'il s'y est introduit des faits apocryphes. »

Histoire.

Applaudissons, Messieurs, au projet de M. l'abbé Le Berre. Bien exécuté, il offrirait un aliment de plus à la piété, dans le tableau des vertus de ces hommes simples et modestes qui allaient faisant le bien.

L'attention de M. Cayot-Délandre ne s'est pas bornée aux hommes ni aux événemens d'une seule province; elle embrasse l'ensemble de notre histoire. Le fragment qu'il vous a fait connaître, sur la situation politique et littéraire de la France, pendant la pre-

mière moitié du 16.<sup>e</sup> siècle, révèle, selon nous, un véritable talent. C'est un tableau plein de vie, dont les détails passent rapidement sous les yeux, sans confusion et sans embarras. Tel est du moins le jugement que nous en avons porté; et, malgré la juste défiance de nos lumières, nous le présentons avec quelque confiance, en songeant qu'il est conforme à celui que vous avez paru manifester vous-mêmes. Nous nous rappelons, en effet, avec quelle faveur ce fragment fut accueilli dans une de vos réunions. Nos éloges seront d'ailleurs d'autant plus à l'abri de tout soupçon d'exagération et de flatterie, que, sur des points importants, essentiels même, notre conviction, nous devons l'avouer, diffère entièrement de celle de l'auteur. Mais, au lieu de dissenter sur le travail de M. Cayot-Délandre, relisons un passage qui nous rappellera de nouveau avec quelle facilité son pinceau, souvent énergique et rembruni, sait au besoin se prêter aux sujets les plus délicats :

« . . . . . Régnier, véritable créateur de la satire française . . . eut le talent de rester original, malgré le goût universel d'imitation qui entraînait son siècle. Naïf jusque dans ses expressions obscènes, hardi et insouciant dans son allure, libertin et railleur, poète de génie, se jouant des règles, poussant la nudité de ses tableaux jusqu'à l'effronterie et à la luxure, Régnier nous a peint son époque avec une verve tantôt nonchalante, délicate et légère, tantôt énergique, fougueuse, pleine de vigueur et de causticité

mordante. S'écartant un peu de l'école de Ronsard, qui avait outré la réforme réclamée par Dubellay, Régnier donna l'exemple d'une imitation sans servilité dans l'étude des anciens. Cette hardiesse était heureuse ; elle annonçait le retour du libre génie français, et faisait pressentir une réforme d'un goût plus pur dans le langage poétique. »

« Enfin Malherbe vint..... »

Un de vos correspondans, M. Caro, professeur de philosophie au Collège de Rennes, vous a fait hommage d'un exemplaire de son cours élémentaire de philosophie. Nous devons lui savoir gré, Messieurs, du zèle avec lequel, dans cet ouvrage destiné à la jeunesse studieuse, il défend les vérités salutaires, seules bases du bonheur des individus comme des sociétés.

Mais la philosophie n'est pas toujours astreinte, dans ses enseignemens, à des formes sévères. Une innocente gaieté peut animer quelquefois son front religieux, et bien des vérités brillent d'un nouvel éclat sous le voile transparent d'un ingénieux badinage. Tel est le caractère de l'opuscule que M. le docteur Mauricet a intitulé *une Soirée de carnaval dans ma bibliothèque*. On y reconnaît deux parties, et, si je puis le dire, deux intentions distinctes. Dans la première, l'auteur indique successivement plusieurs plans de compositions littéraires, et présente ses idées sur la manière de les exécuter. La

Philosophie,

Mélanges  
littéraires  
et  
philosophiques

seconde partie est plus spécialement consacrée à la satire. Sous la forme de dialogues qu'on pourrait appeler dialogues des morts, puisque les interlocuteurs sont des écrivains qui n'existent plus, M. Mauricet passe en revue plusieurs ridicules de la société, dont les uns sont de tous les temps, et dont les autres semblent appartenir plus particulièrement à l'époque actuelle. Mais ne gâtons point, par une analyse, la jolie pièce de M. Mauricet, que vous entendrez tout-à-l'heure.

Poésie. Enfin, Messieurs, plusieurs de vos correspondans et de vos confrères ont fait souvent diversion, par leurs poésies, à des compositions plus graves. Vous avez accueilli avec intérêt les vers de MM. Taslé aîné, du Petit-Bois, Blanchard de la Musse, Le Cudon, Boixel, et en particulier ceux de M. Le Perchec que vous entendrez de nouveau à cette séance.

Je ne puis mieux finir que par quelques vers de M. Taslé aîné, jeune magistrat distingué, dont les envois variés et nombreux nous prouvent qu'au milieu de l'étude des lois, il ne néglige pas le commerce des muses.

### SUR L'AMOUR. (\*)

A l'heure où le bouvier s'élève,  
Où l'ourse s'incline et descend,  
Où, bercés dans les bras d'un rêve,  
Dorment le vieillard et l'enfant,

(\*) Extrait d'un recueil manuscrit d'odes traduites d'Anacréon.

A la porte de ma chaumière  
L'amour à coups pressés frappa.  
Que voulez-vous?... Qui frappe là?...  
Passez ! criai-je avec colère.  
Mais l'amour, d'un ton suppliant :  
Que craignez-vous d'un pauvre enfant ?  
Ouvrez : la nuit est sans lumière ;  
Il fait froid et je suis mouillé.  
J'é l'entendis , et j'eus pitié  
De son âge et de sa misère.  
Aussitôt ma lampe a brillé ;  
Et , vers ma porte qu'elle éclaire ,  
Je m'achemine , et j'aperçois  
Un enfant portant un carquois ,  
Un arc et deux ailes brillantes.  
Assis au foyer , j'essuyais  
Son front et les boucles flottantes  
De ses cheveux que je baisais ;  
Et dans mes mains je me plaisais  
A réchauffer ses mains tremblantes.  
Mais , quand les flammes bienfaisantes  
Eurent chassé le froid vaincu ,  
Voyons si l'orage et la pluie ,  
Dit le Dieu , n'ont pas détendu  
Cet arc sur lequel je m'appuie.

Il dit, vise et me frappe au cœur.  
Puis, souriant de la douleur  
Qui se peignait sur mon visage,  
Ami, dit-il d'un ton moqueur,  
Réjouis-toi de mon bonheur ;  
J'ai sauvé mon arc de l'orage,  
Mais je plains bien ton pauvre cœur.



**SUR LA COLOMBE. (Traduit du même.)**

Dis-moi vers quels lieux tu t'élanças,  
Colombe au plumage d'argent ?  
D'où naît ce parfum enivrant  
Que dans l'air, où tu te balances,  
Ton aile exhale en se jouant ?  
Où vas-tu, rapide et docile ?  
Etranger, je porte à Bathylle  
Un souvenir d'Anacréon.  
Vénus m'élevait à Cythère ;  
Il m'obtint pour une chanson.  
Depuis, fidèle messagère,  
Je cours et voyage en son nom,  
Portant sous mon aile légère  
Tous les secrets d'Anacréon.  
Il me dit un jour : prends courage,

Je te rendrai la liberté.  
Mais j'aime mieux mon esclavage ;  
Près de lui qui ne fût resté ?  
Que ferais-je sur la montagne ?  
Que ferais-je dans le vallon ?  
En vain l'on vante la campagne ;  
J'y mangerais sur un buisson  
Quelque fruit acide et sauvage ;  
Et maintenant j'ai pour breuvage  
Le vin que boit Anacréon.  
Son pain ; qu'avec lui je partage ,  
Pour moi s'émiette dans sa main.  
A mes jeux il daigne sourire.  
Je rafraîchis l'air qu'il respire ;  
Je me repose sur son sein ,  
Et dors chaque soir sur sa lyre ,  
A ses côtés , jusqu'au matin.  
Etranger , voilà mon histoire.  
Adieu , je pars. Eloigne-toi ,  
Ou la corneille va se croire  
Bien moins babillarde que moi.

---

Voilà , Messieurs , un résumé bien imparfait , bien superficiel , de vos travaux pendant l'année qui vient

de s'écouler. Obligé, par des occupations trop multipliées, de renoncer aux fonctions de secrétaire, je ne veux pas m'en démettre sans vous exprimer ici ma reconnaissance de l'honneur que vous aviez daigné me faire, quand je venais à peine d'être admis parmi vous. Si le temps et le talent m'ont manqué également pour répondre à votre attente, du moins j'aurai fait preuve de soumission à vos désirs, et surtout d'abnégation personnelle, en acceptant ces fonctions immédiatement après M. Mauricet, et lorsque je devais prévoir que j'aurais M. Cayot-Délandré pour successeur.

VANNES, Juillet 1832.

**G. MONNIER.**

# COMPTE RENDU

DES

# TRAVAUX

DE LA

## Société Polytechnique

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

*Pendant l'Année 1832-33,*

*Par M. CAYOT DÉLANDRE, Secrétaire.*

---

VANNES,

Imprimerie de J.-M. GALLES, Imprimeur-Libraire.

~~~~~  
Août 1833.



COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

Pendant l'année 1832-33.

MESSIEURS,

LE but de cette réunion est de solenniser le 7.^e anniversaire de la fondation de la Société. C'est à la fois rendre hommage à la pensée des fondateurs et nous conformer aux dispositions de l'article de notre règlement, qui exige que chaque année le compte rendu de nos travaux soit lu dans une séance spéciale.

Au milieu du mouvement universel de notre époque vers les progrès de tous genres, et surtout en présence des efforts que font aujourd'hui les hommes avancés des provinces de l'ouest, pour imprimer à la marche des esprits une direction favorable à l'émancipation intellectuelle et à l'amélioration du sort des masses, le département du Morbihan, trop longtemps dépourvu d'un centre d'action auquel vissent aboutir les résultats des travaux isolés des amis de la science, ne pouvait manquer d'applaudir à l'idée

éminemment honorable et utile de créer une association dont le but fût d'étudier l'histoire locale sous toutes ses faces, d'entrer en communication avec les diverses sociétés savantes établies autour de nous, enfin de faire naître et de propager, par le précepte et par l'exemple, chez nos jeunes concitoyens, le goût de l'étude et des sciences. L'empressement du grand nombre d'hommes honorables qui s'adjoignirent aux travaux de la société naissante, témoigne du haut intérêt qu'inspira son établissement et de l'importance du but élevé qu'elle se proposait. Mes prédécesseurs, Messieurs, ont mis sous vos yeux le détail des dons qui, à cette époque et depuis, furent faits dans le but de fonder un musée, qui s'est accru successivement, s'enrichissant à la fois des objets offerts et des acquisitions faites sur les fonds de la société. C'est ainsi que nos collections se sont augmentées cette année de plusieurs fascicules d'hydrophytes terrestres et fluviatiles du département de l'Orne, préparés par M. Le Lièvre, l'un des fondateurs de la société, et aujourd'hui l'un de ses correspondans les plus zélés et les plus actifs; d'un assez grand nombre de productions curieuses de la Méditerranée, dont M. de Bellegarde, directeur des douanes à Lorient, quoique étranger à la société, a bien voulu lui faire hommage; des collections de minéraux, de coquilles et de plantes provenant du cabinet de M. Le Bourg, de Landernan, et acquises au nom de la société; enfin d'une suite assez nombreuse d'échantillons minéralogiques accordés par le

gouvernement, à la sollicitation de M. Vigier, l'un de vos membres, ainsi que de plusieurs ouvrages destinés à être déposés à la bibliothèque, et parmi lesquels on remarque surtout la *Description de la Morée* et la magnifique *Iconographie grecque et romaine* de Visconti.

Se borner à réunir tous ces moyens d'étude, Messieurs, ne suffisait point pour remplir le but que vos fondateurs s'étaient proposé ; il fallait encore qu'il se trouvât parmi eux des hommes animés d'assez d'amour de la science pour consacrer à sa propagation une partie du loisir que leur laissaient l'étude et les affaires. Des cours publics d'entomologie, de botanique et de minéralogie furent ouverts, et les deux derniers se continuent encore cette année par MM. Richard, Galles et Taslé, dont le zèle persévérant a déjà vaincu les premiers obstacles, et finira sans doute par triompher entièrement de l'indifférence que témoigne encore une partie de nos jeunes concitoyens pour l'étude des sciences naturelles. Les cours publics, Messieurs, sont un des moyens les plus actifs, les plus efficaces, pour répandre les connaissances, pour rendre la science populaire, et former des hommes qui, plus tard, auront à la transmettre à une génération nouvelle. Il faut désirer de voir ces cours se multiplier sur le sol de notre Bretagne, où tant de germes de talens ne demandent qu'à se développer. Plusieurs fois, vous avez unanimement exprimé vos regrets de ce que des cours de littérature et d'histoire ne vinssent

pas compléter le système d'enseignement public que, les premiers dans notre département, vous avez eu l'utile pensée d'offrir; et ce n'est pas sans raisons, Messieurs, que vous avez attribué une haute importance à ces cours. La littérature, l'un des plus beaux délassemens de l'homme dans tous les âges; prépare admirablement les jeunes esprits à de plus sérieuses études, aux graves enseignemens de l'histoire; et ces deux branches de l'éducation humaine, se prêtant mutuellement appui, s'éclairant l'une l'autre, exercent la raison de l'homme, illuminent son jugement, et lui donnent à la fois la faculté de considérer les faits du passé sous un point de vue philosophique, et celle d'examiner avec fruit par quelle suite d'efforts, de systèmes successifs et contradictoires, l'esprit humain est arrivé de la distance immense de son point de départ, presque inaperçu dans la nuit des siècles, aux théories savantes qu'il s'est faites de nos jours, et qui disparaîtront aussi pour faire place à des systèmes nouveaux, qu'une invincible soif de science renversera encore. Je crois me rendre votre organe, Messieurs, en exprimant le désir de voir bientôt ceux d'entre vous que la modestie a empêchés jusqu'ici d'accepter la mission de professer ces cours, consentir à se charger de cette tâche, difficile sans doute, mais dont l'accomplissement produirait, à coup sûr, les plus heureux résultats.

Statistique.

En attendant, Messieurs, que cet espoir se réalise, la société poursuit ses travaux, et chacun de vous a

fourni cette année, comme les précédentes, son tribut littéraire ou scientifique. La statistique locale a été l'objet de nouvelles recherches; et, outre l'*Annuaire* dont votre secrétaire vous a fait hommage, M. Bourdonnay, aîné, vous a lu un *Essai statistique* dans lequel on reconnaît que l'auteur, long-temps employé supérieur d'une administration financière, a porté une grande expérience et de nombreuses connaissances de détail. Cependant les supputations de M. Bourdonnay ne sont pas toujours d'une exactitude rigoureuse; ses calculs sont par fois trop hypothétiques; mais l'ensemble de son travail n'en présente pas moins beaucoup d'intérêt, et nous désirons vivement qu'il persiste dans le projet de continuer ses recherches et d'en communiquer les résultats à la société.

La conséquence du travail dont nous venons de parler est, de même que celle qu'on peut tirer de la lecture de l'*Annuaire*, que le département du Morbihan, considéré dans presque tout le reste de la France comme l'une des localités les plus maltraitées par la nature, et les moins avancées sous le rapport de l'industrie, ne prête qu'à la dernière de ces assertions; et que la richesse naturelle de son sol, jointe à sa situation géographique, qu'on peut appeler une faveur de position, lui assure dans tous les temps des ressources au moins suffisantes pour les besoins de sa population, et, presque toujours, lui procure un excédant qui ne peut que s'accroître à l'avenir par l'effet de l'introduction des machines et de l'a-

doption d'un meilleur système de culture , deux progrès dont la manifestation nous paraît sur le point de s'accomplir.

Agriculture. Nous voudrions , Messieurs , pouvoir rendre compte ici en détail du mémoire de M. Ducordic sur *l'origine et l'histoire du domaine congéable* , dont la coutume s'étend sur le territoire de trois départemens de la Bretagne ; mais une simple lecture ne nous a pas permis de saisir toutes les parties de ce discours remarquable , et l'auteur n'a pu nous mettre depuis à portée d'en prendre une connaissance plus complète. Nous nous voyons donc , à regret , obligé de nous borner à vous rappeler qu'à l'époque où ce mémoire vous fut présenté , vos unanimes applaudissemens prouvèrent à l'auteur avec quel intérêt vous l'aviez écouté , et combien la société le verrait avec plaisir traiter la seconde partie de ce sujet ; c'est-à-dire , la question de savoir s'il est utile d'encourager ce système d'affermage , ou avantageux d'en laisser la coutume se perdre peu à peu ; question importante , en effet , pour l'agriculture d'une grande partie de la péninsule bretonne , et dont la solution , cherchée depuis longtemps , sera , nous l'espérons , l'objet d'un nouveau travail de la part de notre collègue.

A ne considérer les effets du domaine congéable que dans quelques localités , on serait tenté tout d'abord d'attribuer à ce système une influence des plus heureuses sur les progrès de l'agriculture. M. Gaillard , dans ses *Recherches sur Locmariaquer* , fait remarquer

que cette commune, entièrement soumise à cet usage, est l'une des mieux cultivées du département ; mais il reconnaît en même temps que sa position sur le littoral, qui en fait un point de relâche très-fréquenté, entre Nantes et Lorient, contribue aussi beaucoup à entretenir l'aisance dans sa population, et que les engrais de mer y offrent aux cultivateurs une ressource abondante, et dont ils font un grand usage. L'assolement, dans les diverses parties de la commune, y est varié comme la nature du sol et calculé très-judicieusement ; tous les travaux du labourage y sont faits avec un soin remarquable, et qu'on ne trouve nulle part dans le département. La seule amélioration à désirer serait le mélange du sable de mer avec les terres fortes du centre de la commune, mélange qui aurait le triple avantage de donner assez de légèreté à ces terres pour permettre de les ensemençer tous les ans, d'y former un engrais actif provenant de leurs sels marins, et d'élever le terrain qu'ils rendraient ainsi moins exposé aux submersions.

L'agriculture n'est traitée que subsidiairement dans le mémoire de M. Gaillard. Son objet principal est de rechercher les traces de l'ancienne ville qui doit avoir existé sur cette rive à l'époque de la conquête, d'en tracer le contour autant que le permet l'état présent des lieux, qui n'offrent plus que quelques restes, à peine visibles, des fortes murailles qui s'y élevaient il y a dix-huit siècles. Ce sujet, qui comporterait déjà un grand intérêt historique, quand il ne s'agirait que

de déterminer par l'observation l'importance ancienne d'une ville détruite, en acquiert un immense pour nous, quand nous songeons que là, peut-être, était le siège principal du gouvernement des Venètes, peuple belliqueux qui résista long-temps seul à tous les efforts du conquérant romain, et qui, après sa défaite, continua de faire trembler ses vainqueurs, qu'épouvantaient son patriotisme et son horreur de l'asservissement. Les explorations de M. Gaillard n'ont pas été infructueuses; il rétablit très-bien, à notre avis, l'état de la question, qui se divise naturellement en deux parties distinctes; savoir : *le village actuel de Locmariaquer est-il construit sur les ruines d'une ancienne ville fortifiée? — Cette ville était-elle celle de Dariorigum, ou une forteresse établie par l'armée romaine pour se maintenir dans sa conquête?* Notre collègue passe rapidement sur ce dernier point, et s'attache presque entièrement à la discussion de la première partie de la question. Ce travail ne pouvait être fait par un homme plus consciencieux et d'une observation plus sûre que M. Gaillard. Sa modestie, qui l'empêche de se livrer à des développemens qu'il croirait hasardés, tant il doute de ses forces, nuit seule à son travail, en nous privant du plaisir de le suivre dans des conjectures qui prêteraient certainement beaucoup de forces au système auquel elles se rattacheraient. Voici, au reste, le début de ce morceau remarquable :

« Arrivé sur ces lieux, qui semblent rappeler tant

» de souvenirs, l'œil cherche avidement et voudrait
 » rencontrer du premier coup des témoignages non
 » équivoques de l'importance qu'ils durent avoir dans
 » des temps reculés; mais les populations industrielles
 » et agricoles qui se sont succédé pendant tant de
 » siècles, ont détruit les restes de ces châteaux et
 » de ces forteresses que mentionne l'histoire, et à
 » l'abri desquels un peuple de guerriers a vécu peut-
 » être un aussi long espace de temps. Aujourd'hui
 » tout a disparu; la charrue, nivelant le terrain, a
 » recouvert ces ruines, et passe maintenant sans s'ar-
 » rêter sur des enceintes que n'avaient pu ébranler
 » les coups redoublés du bélier. Partout la voix pai-
 » sible du laboureur a succédé au fracas des armes,
 » et de riches moissons croissent à la place d'arsenaux
 » militaires et d'ateliers de machines destructives. »

Ce style simple et sage est en parfait rapport avec
 l'esprit de l'auteur, qui ne procède que lentement et
 par déduction. Il faut lire dans le mémoire même le
 détail des observations qui ont conduit M. Gaillard
 au résultat très-curieux qu'il a obtenu, celui de re-
 construire sur un plan raisonné, qu'il a joint à son
 travail, les murs d'enceinte de cette cité détruite.
 C'est à l'aide des recherches les plus attentives, par
 l'inspection de quelques restes dégradés d'antiques
 murailles, par l'observation des inégalités du sol dans
 certaines directions, et par la comparaison des innom-
 brables pierres qui forment aujourd'hui les clôtures
 des champs environnans, et qui offrent une similitude

parfaite avec celles que les siècles et la main des hommes n'ont pas ébranlées encore, qu'il est parvenu à déterminer l'étendue de cette ville, à laquelle il attribue une surface à peu près égale à celle de Vannes. « Sa situation à l'extrémité d'un cap, dit l'auteur, » à l'entrée d'une rivière et sur le territoire d'un » peuple de marins, doit faire penser qu'elle fut » élevée par les Venètes; et la certitude que nous » avons qu'avant la conquête, la plupart de leurs » villes étaient fermées et cernées de murs ou de » fossés, ne permet pas de croire qu'il pût en être » autrement pour celle-ci. »

L'opinion de M. Gaillard est donc que la construction de cette ville doit être attribuée aux Venètes; mais les traces, encore existantes, d'un cirque, la présence de nombreux débris de briques romaines épars sur une assez grande étendue de terrain, la direction d'une voie romaine qui aboutissait à la ville, constatent le long séjour des légions conquérantes sur ce point, et donnent lieu de penser qu'après avoir subjugué le pays, elles se fortifièrent dans cette position, qu'elles trouvèrent favorable, et en firent peut-être un de leurs principaux arsenaux.

Ce système nous paraît répondre à toutes les objections. Il est d'accord avec la tradition populaire, qui attribue à César la construction de plusieurs fortifications sur ces côtes; il ne dément aucun fait et ne blesse en rien la vraisemblance historique. Nous l'admettons donc avec M. Gaillard, en nous appuyant,

comme lui, sur l'existence des nombreux monumens du culte Druidique qui environnent ces lieux, et qui attesteraient seuls l'importance de la ville dont ils semblent avoir été comme les gardiens sacrés. C'est à quelques pas de l'ancienne enceinte, du côté du nord, qu'on trouve le plus grand *peulvan* connu, obélisque de 64 pieds de hauteur, que sa masse imposante eût fait respecter des hommes, mais que la foudre a frappé, et qui gît maintenant sur le sol, géant renversé, brisé et souillé, et que néanmoins on contemple toujours avec un sentiment indéfinissable d'étonnement et de respect.

M. Gaillard exprime le vœu que des fouilles soient entreprises dans la partie de territoire que renferme l'enceinte présumée qu'il présente sur son plan. C'est ici le lieu de rappeler à la société que son budget contient annuellement un article relatif à cette nature de dépense, et que le fonds, quoique très-exigu, qui concerne cet objet, pourrait, si l'emploi en était fait convenablement, conduire à des résultats intéressans et enrichir le musée de quelques objets curieux.

Tandis que M. Gaillard explorait ainsi, pour notre instruction, la partie de notre sol la plus curieuse peut-être sous le rapport des recherches archéologiques, un autre de nos collègues, M. Brégeon, s'occupait d'un objet qui intéresse au plus haut point notre population, en rédigeant un *Rapport sur le service des incendies dans la ville de Vannes*. Ce mémoire, divisé en trois parties, traite séparément

Administra-
tion.

du matériel, du dépôt des machines et de l'état du personnel. M. Brégeon, qui commande la compagnie des sapeurs-pompiers, et qui dès lors a pu entrer dans tous les détails de l'administration de ce corps, en expose très-bien la situation et les nombreux besoins. Il prouve d'abord que le nombre de 3 pompes, que possède la ville de Vannes, est tout-à-fait insuffisant pour assurer le service; qu'en outre la construction de deux d'entre elles est tellement vicieuse, qu'elles sont exposées à de fréquens accidens et exigeraient un entretien dispendieux; et qu'ainsi on peut considérer la ville comme réduite à une seule pompe, tandis que dans des villes de moindre importance, dans des communes rurales même, le nombre de 4 a été regardé comme nécessaire et existe aujourd'hui dans quelques-unes de ces localités.

Le mauvais état des accessoires répond à celui des pièces principales; les tuyaux sont en trop petite quantité, mal entretenus et présentant des fissures qui laissent échapper le fluide; les seaux sont tellement dégradés, que la plupart d'entre eux perdent entièrement leurs eaux dans le transport à quelques mètres de distance; enfin le dépôt est dépourvu d'échelles à l'italienne et de tonneau hydraulique pour approvisionner les réservoirs.

M. Brégeon s'afflige, avec raison, de ce dénûment dans lequel se trouve un service d'une telle importance, et qui devrait exciter d'autant plus la sollicitude de l'administration municipale, qu'à Vannes,

plus que dans beaucoup d'autres villes, les incendies offrent un extrême danger par la disposition des rues, leur peu de largeur et la construction en bois de la plupart des maisons. Il fait remarquer que les dangers qui nous menacent sous ce rapport doivent faire craindre au département tout entier qu'un événement déplorable détruise les archives et occasionne ainsi d'irréparables pertes aux communes. Cette conformité d'intérêt fait penser à l'auteur que le Conseil général du département semblerait devoir prendre en grande considération un tel état de choses, et affecter un fonds suffisant pour suppléer aux ressources de la ville chef-lieu, en ce qui concerne le service dont il s'agit.

Sans entrer dans la discussion d'une telle proposition ; qu'on peut d'ailleurs appuyer ou combattre avec avantage, nous nous bornerons à déplorer, avec notre collègue, l'état de délabrement du service des pompes. Nous partageons aussi son avis sur l'inconvénient de conserver le dépôt actuel sans modifications. La critique qu'il fait de la double destination de ce local, qui sert à la fois de magasin pour les pompes et d'atelier de charpentier, nous semble sans réplique, et nous désirons avec lui que l'administration municipale reconnaisse à quelle continuelle dégradation elle expose ainsi les machines, et par conséquent à quelle dépense d'entretien elle se condamne en persistant dans un système dont l'idée d'ailleurs ne peut lui être imputée.

Le personnel de la compagnie de sapeurs-pompiers

devrait, selon l'auteur, recevoir dans son organisation une réforme entière. Il propose d'y introduire des encouragemens, en accordant une rétribution graduée à chacun des hommes qui la composent, et cite à l'appui de son opinion l'exemple de la ville de Lorient, où ce mode est adopté. Cette proposition est certainement de nature à être soumise à la sagesse de nos administrateurs; mais il est à craindre que l'exiguité des ressources disponibles, malheureusement constatée d'une manière trop évidente, n'oblige à la rejeter, ou du moins à l'ajourner pour long-temps.

Chirurgie. Je n'essaierai point, Messieurs, de trouver une transition naturelle pour lier l'exposé que je viens de vous faire avec l'analyse des mémoires dont il me reste à rendre compte. Les premiers dont je me suis occupé sont entièrement spéculatifs; les autres présentent l'application de plusieurs sciences positives auxquelles je suis étranger, et dont je parlerais mal sans doute, si je ne me bornais à citer presque textuellement les auteurs de ces mémoires. C'est donc le système que je vais suivre, parce que d'ailleurs il me semble le seul propre à bien faire apprécier des travaux qui exigent, comme ceux-ci, des connaissances spéciales.

Vers la fin de 1832, M. Dantu, médecin en chef adjoint de l'hôpital de Vannes, nous donna lecture de ses *observations sur une fistule salivaire*. Cette maladie, heureusement assez rare, mais considérée comme très-difficile à guérir, avait été traitée avec

un plein succès sous les yeux de l'auteur et avec sa participation, au mois de juin de la même année. Le sujet attaqué était âgé de 14 ans. Les symptômes qu'il présentait au moment de son entrée à l'hospice étaient alarmans. Le traitement à suivre exigeait des opérations difficiles, qui furent conduites par M. le docteur Claret avec toute l'habileté qu'on pouvait attendre de ce praticien distingué. L'introduction d'un séton dans la membrane muqueuse de la bouche du malade, offrait surtout de grandes difficultés. La patience et l'adresse de l'opérateur les écartèrent ou les vainquirent; mais ce premier essai n'ayant point amené le résultat qu'on en espérait, on eut recours, après diverses autres tentatives infructueuses, au moyen de compression; enfin on opéra, à l'aide de ciseaux et d'une pince à disséquer, une déperdition de substance à la membrane muqueuse de la bouche, et l'on termina en appliquant le feu dans la plaie extérieure. Pendant six ou huit jours, cette plaie donna du pus et de la salive; mais au bout de ce temps, il se forma une cicatrice solide qui s'opposa parfaitement à l'écoulement de la salive, et la guérison eut lieu.

Le succès de ce traitement est d'autant plus remarquable, que jusque alors il n'y avait pas eu de cure bien avérée d'une pareille fistule, et que, presque dans le même temps où celle-ci s'opérait à Vannes, un chirurgien en renom à Paris, désespéré de ne voir

*



réussir ni séton, ni compression, ni cautérisation, proposait d'extirper la glande elle-même, ce qui eût été une opération des plus difficiles et des plus graves, tandis que M. Claret a eu une idée bien plus heureuse en faisant déperdition de substance à la membrane muqueuse.

Médecine. Cette cure fait donc grand honneur aux praticiens de nos hospices, et certes ce n'est pas le seul cas où la médecine de Vannes ait fait preuve de connaissances étendues, et surtout de zèle dans l'exercice de son art. Parmi les nombreuses preuves qui se présenteraient, s'il fallait justifier cette assertion, nous devons citer les efforts de M. le docteur Voisin, qui, à l'époque de l'invasion du choléra-morbus en Bretagne, se hâta de proposer au chef de l'administration départementale de parcourir les localités atteintes, afin d'y observer la maladie dans toutes ses phases, de l'apprécier et d'étudier les moyens les plus capables de l'écarter ou de la combattre, si notre département venait à subir l'influence de sa constitution délétère. De retour au milieu de nous, notre collègue nous présenta les résultats de ses observations dans un mémoire circonstancié ayant pour titre : *Extrait de la relation d'un voyage fait dans le département du Finistère, en août 1832, pour y étudier l'épidémie cholérique*. Nous ne suivrons pas M. le docteur Voisin dans les détails de sa narration; cet ouvrage a heureusement perdu une grande partie de son intérêt par suite de l'éloignement du fléau qui nous menaçait.

quelque temps ; mais il faut reconnaître le mérite des nombreuses études faites par l'auteur dans les localités où l'épidémie déployait le plus d'intensité. Ainsi Quimper, Douarnenez, Brest et Recouvrance furent successivement visités par lui ; il y suivit constamment le cours de ses observations sur les nombreux sujets cholériques que renfermaient les hôpitaux de ces villes ; et, si le fléau nous eût atteints, une telle expérience eût été sans doute d'un grand avantage dans l'application des secours de l'art, et eût prévenu bien des hésitations dans le traitement d'une maladie qui se manifeste sous des aspects si variés et encore si peu définis.

La chimie tient de si près à la médecine, qu'ici Chimie. se présente de lui-même le travail de M. Richard, pharmacien, sur *le principe vénéneux qui se développe dans les préparations de charcuterie*. Dans ces dernières années, les chimistes se sont beaucoup occupés du venin qui se manifeste spontanément dans ces préparations, telles que *jambons, fromages d'Italie, saucisses et boudins fumés*. C'est surtout en Allemagne où les empoisonnements occasionés par ces mets sont beaucoup plus fréquens qu'en France, que des recherches nombreuses ont été faites dans le but de découvrir la nature de ce poison.

On a attribué successivement ces empoisonnements au cuivre de la vaisselle qu'on avait employée, aux épices dont on assaisonnait ces alimens, à l'acide hydrocyanique, à l'acide pyroligneux, etc. ; ces diverses opinions sont abandonnées depuis long-temps.

Kerner, Weiss, Buckner se sont tour à tour occupés de cette matière ; ils ont recueilli et publié une foule d'observations qui ne laissent aucun doute sur la qualité délétère que peuvent acquérir, dans certaines circonstances, les préparations de viande de porc ; mais ils ont émis sur la nature du poison des opinions divergentes. M. Richard ayant été chargé d'analyser des saucisses qui avaient occasioné des accidents très-graves chez trois personnes qui en avaient mangé, a été conduit, par suite de son travail, à examiner les diverses opinions émises par les chimistes allemands sur la nature du principe vénéneux. Dans la notice qu'il a lue à la société, notre collègue discute chacune de ces opinions. Ses propres observations, conformes à celles de Buckner, le portent à penser, comme ce dernier, que le venin des saucisses et des boudins est un acide gras, analogue à l'adipocire ou à l'acide sébacique de M. Chevreul. La formation de cet acide est due à une décomposition putride favorisée par la fumigation et surtout par l'huile empyreumatique de la fumée.

Voici les caractères qu'il assigne aux saucisses gâtées : elles sont d'une consistance pâteuse vers leur centre, et d'un aspect grumeleux à la circonférence ; elles portent une odeur rance et sont d'une saveur acide âcre. L'empoisonnement n'a lieu qu'au bout de 15 ou 24 heures ; on éprouve une grande sécheresse de la bouche et de la gorge, une soif ardente ; la voix devient rauque, enrrouée ; la déglutition est difficile,

la respiration pénible, l'haleine fétide, la constipation continuelle; ces symptômes sont bientôt suivis de la mort, si des secours prompts ne sont administrés.

Après ces peintures des maux qui affligent l'humanité, vous aimerez à reposer votre esprit sur des tableaux moins sombres. L'ouvrage de M. Claret, aîné, intitulé : *Les deux Songes*, présente un tableau de la vie humaine, sous le voile de l'allégorie. C'est un voyage au *Temple de la vérité*. Nous regrettons que cet écrit soit de nature à se refuser presque entièrement à l'analyse; tout y est en raisonnement; l'auteur y passe en revue les nombreux systèmes de philosophie successivement adoptés depuis l'antiquité, et les examine avec une sûreté de logique et de raison qui donne une haute idée de son esprit. Je ne puis mieux faire connaître et le style et la philosophie de l'auteur, qu'en citant textuellement ici sa définition de la vérité :

« L'homme a parcouru la chaîne entière des erreurs
 » dont les deux bouts vont se perdre, l'un dans le
 » matérialisme, l'autre dans l'idéalisme. Le premier
 » anéantit l'âme, ne voit dans l'homme que les or-
 » ganes, et n'en fait qu'une machine de plus dans
 » le mécanisme universel; le second ne laisse subsister
 » que l'âme, anéantit le monde matériel, et n'en fait
 » qu'un tableau imaginaire de phénomènes et d'ap-
 » parences. Entre ces deux systèmes, on en trouve
 » bien quelques autres, mais ils ne sont que plus ou
 » moins plausibles.

» Il y a des vérités premières et des vérités de

» déduction. Les caractères des vérités premières sont
» la clarté, l'antiquité, l'universalité et l'immutabilité.

» *Lumineuses* : elles brillent de leur propre clarté
» et frappent l'esprit de leur éclat ; ce qui a fait dire
» à Pascal : *Il est une force de vérité invincible à*
» *tout le septicisme ; il y a une impuissance de*
» *démontrer invincible à tout le dogmatisme.*

» *Anciennes* : elles sont nées avec le genre hu-
» main ; si haut que nous remontions, nous les trou-
» vons répandues. Elles sont en nous comme dans
» leur germe ; quand on nous les présente, l'esprit
» les voit et s'en empare comme de son bien. Fonte-
» nelle disait *qu'on croyait reconnaître une vérité*
» *la première fois qu'elle nous était annoncée.*

» *Universelles* : partout et dans toutes les condi-
» tions, les hommes sont hommes ; ils puisent des sen-
» timents communs dans leur commune nature. Le
» sens commun est ainsi appelé parce qu'il se com-
» pose d'idées universelles.

» Tels sont les principes fixes de raisonnement à
» l'aide desquels l'esprit humain va à la découverte
» de vérités encore cachées pour lui.

» Il parviendra aux vérités secondaires ou de dé-
» duction, s'il sait éviter les causes nombreuses de
» nos erreurs, en se fondant sur le rapport des sens,
» sur le raisonnement et sur l'autorité des témoignages.

» Cependant ces trois moyens de connaître la vé-
» rité ne sont point infaillibles si on les emploie
» isolément, quoiqu'il y ait des vérités purement

» sensibles , des vérités purement intellectuelles et des
 » vérités purement historiques ; mais ils se prêtent un
 » secours mutuel , et les données de l'un servent sou-
 » vent à vérifier les résultats obtenus des autres. Les
 » vérités les plus certaines sont donc celles qu'indi-
 » quent à la fois le sens, le raisonnement et l'autorité. »

Cette citation suffit pour faire connaître le but que s'est proposé l'auteur. Ce but est moral autant que philosophique. La forme dialoguée qu'il emploie convient parfaitement à ce genre d'ouvrages, où de nombreux interlocuteurs occupent tour à tour la scène et raniment l'attention du lecteur. Des considérations pleines de justesse, et dont quelques-unes ne sont pas sans profondeur, sont répandues dans tout le cours de cet ouvrage, qui nous paraît aussi bien pensé que sagement écrit, et qui peut être compté au nombre des meilleures productions qui vous ont été présentées cette année.

La vérité, considérée par M. Claret dans son sens le plus abstrait et le plus absolu, a été aussi l'objet des recherches de M. l'abbé Le Berre, mais seulement en ce qui concerne les traditions religieuses de notre province. *Ses réflexions critiques sur plusieurs légendes de Bretagne*, ouvrage dont il ne vous a lu encore que la première partie, contiennent la réfutation de quelques prétendus miracles attribués à l'un de nos Saints les plus renommés, le cénobite Gildas, venu de la Grande-Bretagne dans l'Armorique, où il fonda, dans le sixième siècle, le monastère qui porte

Histoire
religieuse.

encore son nom , et que le séjour du savant et malheureux Abeilard a rendu plus célèbre que la piété exaltée de son fondateur. Il faut louer l'intention de l'auteur , qui cherche à porter le flambeau de la critique dans les récits mensongers des légendaires , et à débarrasser l'histoire ecclésiastique de Bretagne des fausses merveilles qui en blessent la vraisemblance. Notre collègue pense avec raison que les vertus et la vie austère des personnages dont il parle , prouvent mieux leur sainteté que la vaine nomenclature de prétendus prodiges que démentent à la fois la raison et l'histoire. Il est à désirer qu'il complète ce travail , qui offre assez d'intérêt pour que nous émettions ici le vœu d'être mis à même d'en annoncer l'achèvement dans la prochaine réunion annuelle.

Statistique
morale.

Personne au milieu de nous , Messieurs , n'avait songé jusqu'ici à présenter la statistique morale de notre département. M. Mauricet a tracé , le premier , une esquisse de mœurs morbihannaises dans son opuscule intitulé : *La Femme du marin*. C'est un tableau très-concis , mais frappant de vérité , de la vie intérieure des femmes des marins de nos côtes. On sait que le style de M. Mauricet revêt une sévérité de formes qui n'exclut pas la grâce. Ici les détails de mœurs sont tracés avec autant de finesse que de naturel. L'auteur a surtout parfaitement saisi la nuance qui distingue à l'extérieur les femmes des *capitaines au long-cours* de celles des simples *maîtres au cabotage* ; les premières forment réellement , comme

il le dit, une sorte d'aristocratie dans nos petites îles et sur le littoral. On remarque surtout dans cet écrit le portrait d'une pauvre femme de la presqu'île de Rhuis, qui passe sa vie sur la mer et vit, ainsi que sa famille, du produit de la pêche. L'adresse et l'intrépidité de cette femme lui ont mérité plus d'une fois l'admiration de ceux qui la connaissent, et qui se plaisent à raconter avec quelle résolution elle se jeta à la mer dans son frêle canot pendant une tempête, et parvint à sauver à elle seule cinq hommes dont l'embarcation venait d'être submergée, et qui allaient périr faute de secours.

M. Taslé, aîné, vous a adressé cette année deux contes orientaux intitulés, l'un, *Anecdote du règne de l'Empereur Ching-Ifu*; l'autre, *Histoire d'Abdallah-Khamyl*. Ces deux légères productions, échappées à la plume de notre collègue, qui se dé-^{Littérature.}lasse ainsi d'un travail plus sérieux, dont nous espérons que le résultat ne se fera pas attendre très-long-temps, sont écrites avec cette grâce et cette pureté de style que vous lui connaissez. On y retrouve quelque chose de ce parfum indéfinissable qui attache si puissamment à la lecture des *Mille et une nuits*, et aussi, sous cette forme superficielle, une imagination sage et riche à la fois, et un esprit habitué à l'observation des mœurs curieuses des nations orientales. Vous vous rappelez, Messieurs, avec quel plaisir nous en entendîmes la lecture, et combien vivement

nous exprimâmes le désir de voir l'auteur continuer à nous adresser de semblables ouvrages.

Poésie. Je ne terminerai pas sans mentionner la jolie pièce de poésie que nous devons aussi à M. Taslé : *Une Histoire d'autrefois*. Elle prouve avec quelle souplesse l'esprit de M. Taslé se prête à tous les genres d'études, et son style à tous les tons. Cette pièce, que son étendue permettrait presque d'appeler un petit poème, contient le récit d'une de ces légendes du moyen âge, dont on retrouve les analogues dans la plupart de nos chroniqueurs. La poésie élégante et facile de l'auteur semble se complaire aux descriptions et reculer l'instant de la catastrophe, comme pour mieux frapper et saisir par un dénouement tragique ; on se plaît aussi à le suivre à travers tous les caprices de son imagination fertile et pleine de fraîcheur. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas d'insérer ici en entier cette charmante production.

M. Richard, professeur, vous a lu une traduction de la 3.^e élégie du I.^{er} livre de Tibulle ; on s'accorde à reconnaître dans cette pièce une interprétation fidèle de la manière du poète original et une connaissance approfondie de la langue latine.

Tel est, Messieurs, le résultat de vos travaux de l'année. La société doit s'applaudir du concours empressé de tous ses membres, et peut espérer que le cercle de ses relations scientifiques s'accroîtra en proportion de ses efforts pour remplir le but de son institution. Elle possède beaucoup d'éléments de succès :

une administration libérale et éclairée l'entoure de sa sollicitude , et lui en fournit de fréquentes et incontestables preuves ; elle compte au nombre de ses membres résidans et correspondans des hommes recommandables à plus d'un titre ; enfin elle est établie dans une localité toute neuve pour l'art , et par conséquent elle a devant elle un long et brillant avenir scientifique , en même temps qu'un vaste champ d'explorations curieuses , auxquelles elle peut se livrer avec la certitude que ses recherches ne seront pas sans fruit. Toutes ces conditions d'existence se réunissent pour assurer sa prospérité future , et nous avons d'ailleurs la conviction que les hommes qui se sont , les premiers , dévoués au succès de cette institution , et qui virent un si grand nombre d'amis des arts répondre spontanément à leur appel , ne manqueront ni de zèle pour remplir la tâche qu'ils se sont imposée , ni de persévérance dans les moyens propres à en accélérer l'accomplissement.

VANNES , Août 1833.

Cayot Delandre.

ANECDOTE DU RÈGNE DE L'EMPEREUR

CHING-IFU. *

LE grand Ching-Ifu, troisième empereur chinois de la dynastie des Ming, qui régnait au commencement du quinzième siècle, était un sage monarque, beaucoup moins superstitieux surtout que les Tartares Mongols ses prédécesseurs, chassés de l'empire cinquante ans auparavant par le célèbre Hong-Vu, le fondateur de sa dynastie. Ceux-ci entretenaient à grands frais, dans la capitale de l'empire, cinq mille astrologues, dont l'unique occupation était de consulter les astres et de prédire l'avenir. Le sage Ching-Ifu n'ajoutait qu'une foi médiocre aux prédictions de ces prophètes, et n'était pas bien convaincu de leur utilité; mais il continuait à les entretenir magnifiquement, parce que les Chinois en étaient fort entêtés, et que c'est la destinée des princes d'obéir souvent aux plus sots caprices de leurs sujets, et de paraître partager leurs préjugés et leurs superstitions, afin de ne pas s'aliéner leur affection. Ces astrologues écrivaient leurs prédictions sur de petits carrés de papier qu'ils vendaient au peuple, avec la sage précaution toutefois d'avertir qu'ils ne garantissaient pas les changemens que Dieu pouvait y faire. Ceux dont l'événement avait justifié les prophéties jouissaient de la plus haute considération, et vendaient, comme de raison, leurs carrés de papier à un prix beaucoup plus élevé que les autres. Personne n'entreprenait une affaire de quelque importance sans les avoir consultés, et sans avoir, au préalable, ajouté quelques taëls à leur trésor.

Or il arriva qu'une année les astrologues prédirent qu'un

* Par M. TASLÉ, Juge d'instruction au tribunal de Pontivy.

incendie consumerait, quelques mois après, le palais du grand Ching-Ifu, le troisième empereur chinois de la dynastie des Ming. Toute la Chine était dans l'attente d'un événement qui devait jeter tant d'éclat sur les astrologues, et démontrer aux plus incrédules l'excellence de leur profession. Le grand Ching-Ifu, qui tenait beaucoup à son palais, et qui croyait peu aux prophéties, fit redoubler de précautions pendant le cours de la fatale année, afin de prévenir le malheur dont il était menacé. Mais cinq mille prophètes ne pouvaient pas avoir menti comme un seul homme, et une nuit le feu éclata au palais. Les secours les plus prompts furent portés; mais on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à arrêter les progrès de l'incendie, et deux cent cinquante maisons furent entièrement consumées. Un nombre considérable d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfans périrent misérablement dans les flammes ou sous les ruines des maisons; mais la gloire des astrologues en reçut un lustre ineffaçable. (1)

Le lendemain de cette catastrophe, le grand Ching-Ifu fit mander les principaux astrologues en sa présence impériale. On éleva dans la seconde cour du palais un kiask, sur lequel on dressa une estrade triangulaire recouverte de satin jaune brodé en or, et supportant un trône d'or massif. L'empereur s'y assit avec beaucoup de dignité. C'était un homme d'une quarantaine d'années, de moyenne taille, et portant au menton quelques rares poils de barbe d'une longueur extraordinaire, qui descendaient majestueusement sur sa poitrine. Il était vêtu d'une longue robe de velours jaune, couverte d'une multitude de dragons en or, avec cinq griffes à chaque pied, ingénieux emblème de la dignité impériale; et, par-dessus cette robe, il portait un surtout de zibeline de la plus grande beauté. Sa coiffure consistait en un bonnet jaune terminé par une pointe d'or, entouré à sa base de perles rondes, et couronné par une énorme perle en forme de poire et d'une eau

(1) Historique.

magnifique. Cela était ainsi , parce qu'il n'y a à la Chine que l'empereur et l'héritier présomptif de la couronne qui aient le droit de porter des perles à leurs bonnets.

De chaque côté de l'estrade , on voyait debout et immobiles les principaux officiers de l'armée impériale , tenant à la main des tablettes qu'ils paraissaient lire avec beaucoup d'attention. Une foule de mandarins entouraient le kiask , vêtus d'étoffes de soie de diverses couleurs , et quelques-uns de brocards d'or et d'argent ; coiffés de bonnets pointus ornés de rubis , de saphirs , de cristal de roche taillé à facettes , ou de simples pointes d'or , suivant l'ordre auquel ils appartenaient. Enfin deux jeunes filles d'une rare beauté , le visage et les épaules nus , les cheveux relevés sur le sommet de la tête , se tenaient debout aux deux côtés du trône de l'empereur , prêtes à écrire les moindres paroles qui sortiraient de sa bouche.

Les chefs des astrologues attendaient respectueusement , dans la première cour , qu'on vînt les prendre pour les conduire aux pieds du trône. Tout-à-coup , à un signal donné , l'on entendit un grand bruit de tambours , de trompettes et de hautbois , et toutes les cloches du palais sonnèrent à la fois. Les portes de la seconde cour s'ouvrirent , et les astrologues parurent sur le seuil où ils s'arrêtèrent. En ce moment , le mandarin qui préside le tribunal des Li-pous (1) cria à haute voix : à genoux ! Aussitôt tout le monde se prosterna ; et le mandarin ayant crié de nouveau par trois fois : frappez de la tête contre terre ! tous les assistans frappèrent de la tête par trois fois. Le mandarin cria ensuite : levez-vous ! et tout le monde se leva. Ces génuflexions et ces battemens de tête furent répétés trois fois , et à chacune , les chefs des astrologues , après s'être relevés , s'avançaient de quelques pas.

Les deux belles filles prirent chacune une feuille de papier

(1) Le tribunal des cérémonies. Il y a deux tribunaux de ce nom , dont les attributions sont différentes.

blanc , et un pinceau de poil de lapin trempé dans cette encre précieuse et parfumée qui porte le nom d'Youmé , parce qu'elle est réservée pour le palais impérial. Ayant ainsi fait , elles se tinrent prêtes à écrire ce que l'empereur allait dire.

Ce fut alors que le grand Ching-Ifu prit la parole.

« Savans devins , dit-il , on sait assez dans le céleste empire du milieu de quelle utilité vous êtes à la nation , et combien vos sublimes connaissances méritent d'estime et de respect. Le terrible événement de la nuit dernière suffirait seul pour convaincre les esprits les plus endurcis , et pour ouvrir les yeux les plus obstinément fermés à la lumière. Je ne regrette donc point la partie de mon palais impérial que les flammes ont consumée , quoiqu'un demi-million de taëls (1) puisse à peine suffire pour le reconstruire avec la même magnificence. Vous aviez prédit ce malheur : il fallait bien qu'il arrivât. Young-Tsé-Yao-Tching , qui est chargé de ma police impériale , soutient que c'est vous-mêmes qui y avez mis le feu , pour justifier par l'événement l'audace de votre prédiction ; mais me préserve le ciel de le croire ! Je suis convaincu que le sage Young-Tsé-Yao-Tching se trompe aujourd'hui pour la première fois de sa vie. Cependant , comme je ne veux pas que de pareils désastres viennent affliger une autre fois ma capitale , ou d'autres parties de mon céleste empire , je vous défends de faire à l'avenir de semblables prédictions ; et je vous préviens que si cela vous arrive , je vous ferai arracher la langue et scier par le milieu du corps. »

Après avoir ainsi parlé , le grand Ching-Ifu se tut.

Les deux jeunes filles qui avaient respectueusement écrit toutes les paroles de l'empereur , à mesure qu'il les prononçait , lui présentèrent leur travail , afin qu'il vît s'il voulait y changer quelque chose ; mais , après y avoir jeté les yeux , il dit que c'était bien. Alors le mandarin qui pré-

(1) Le taël vaut quatre francs.

side le tribunal des Li-pous cria d'une voix retentissante : à genoux ! et frappez la terre du front par trois fois. Tous les assistans se prosternèrent , battirent le sol de la tête ; et le grand Ching-Ifu , le troisième empereur chinois de la dynastie des Ming , se leva de son trône d'or et rentra dans ses appartemens. Le lendemain , le journal de la cour raconta ce qui s'était passé à cette audience mémorable , et toute la Chine s'applaudit d'être gouvernée par un si sage monarque.

ÉPILOGUE.

J'avais acheté une provision de thé du capitaine d'un vaisseau qui revenait de la Chine. En ouvrant un des paquets qui le contenaient , je vis qu'il était enveloppé d'une feuille de ce papier soyeux que les Chinois font avec l'écorce du *broussonetia papyrifera*. Comme je sais un peu de chinois , je m'amusai à parcourir les caractères qui y étaient tracés en longues colonnes , et j'y déchiffrai l'histoire importante qu'on vient de lire.